

Hafida Ben Rejeb Latta
Une fille
de Kairouan

Budget 2026
Cinq grands choix
nationaux

Leaders

Démographie
Radioscopie d'une
Tunisie en profonde
mutation



Mohamed-El Aziz Ben Achour : La médina et ses citadins

CARTES VISA BANK ABC QUAND LA LIBERTÉ RENCONTRE L'EXCELLENCE



70 29 22 22
7J/7 (Coût d'un appel local)



www.Bank ABC Tunisia

www.bank-abc.com

Editorial

- 3** • Capter les bons signaux
Par Taoufik Habaieb

Opinion

- 16** • Qualité et classement des institutions universitaires, pourquoi ?
Par Riadh Zghal

Nation

- 19** • Budget économique 2026 : Cinq grands choix nationaux

En couverture

- 22** • Démographie : Radioscopie d'une Tunisie en profonde mutation
24 • S'alarmer ou s'adapter face à la baisse de la natalité ?
Par Hafedh Chekir
32 • Alphabétisme, analphabétisme
Par Habib Touhami

Chronique

- 36** • Réduire le lexique : Goebbels fait école
Par Abdelaziz Kacem

International

- 38** • L'Union européenne à l'épreuve des nouvelles dynamiques sécuritaires
Par Elyes Ghariani

Agriculture

- 44** • Des noix : Pour votre plaisir et votre santé
Par Ridha Bergaoui
50 • Le moringa : Un arbre parfait pour la nutrition, la santé et l'environnement
Par Ridha Bergaoui

Société

- 56** • La médina et ses citadins
Par Mohamed-El Aziz Ben Achour
62 • Douze sculpteurs et cinquante ans de sculpture à la galerie TGM
66 • Hafida Ben Rejeb Latta : Une fille de Kairouan
72 • De Chenini à Douiret
76 • Aziz Krichen : A contre-courant
78 • Le jour où Alya Hamza...
82 • Dr Saayda Ben Becher : Une femme d'exception... Une carrière au firmament
Par Dr Leila Essaddam

Billet

- 88** • Associations, société civile et politique
Par Habib Touhami



Leaders

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Taoufik Habaieb

CONTRIBUTEURS

• Mohamed Naceur Ammar • Hédi Behi • Walid Bel Hadj Amor • Sadok Belaid • Mohamed El Aziz Ben Achour • Rfaa Ben Achour • Yadh Ben Achour
• Monia Ben Jémia • Haykel Ben Mahfoudh
• Ridha Bergaoui • Mohamed Larbi Bouguerra
• Mohamed Derbal • Hakim El Karoui • Elyès Ghariani • Samy Ghorbal • Mohamed Ali Halouani
• Afef Hammami Marrakchi • Fatma Hentati
• Ferhat Horchani • Mohamed Ibrahim Hsairi
• Mohamed Jaoua • Elyès Jouini • Abdelaziz Kacem
• Mohamed Kerrou • Mohamed Kilani • Salsabil Klibi • Hatem Kotrane • Ammar Mahjoubi • Habib Mallakh • Anis Marrakchi • Maledh Marrakchi
• Samir Marrakchi • Radhi Meddeb • Mansour Moalla • Khadija Moalla • Ahmed Ounaies • Slaheddine Sellami • Habib Touhami • Riadh Zghal • Dr Sofiene Zribi

CONCEPTION & REALISATION

Ahmed Cherni
(Directeur Artistique)

Raid Bouaziz
(Designer)

PHOTOS

Mohamed Hammi - DR

MARKETING & COMMUNICATION

Mohamed Taïeb Habaieb
(Système & Organisation)
APPUI

Habib Abbassi • Lamia Alayet
• Leïla Mnif • Khoulood Kefi
• Hamdi Mzoughi • Bisma Sdiri
• Jihene Kid • Chaouki Riahi

IMPRESSION

Simpact

PR Factory

Ennour Building, Cité des Sciences,
BP 200, 1082 Tunis Mahrajène, Tunisie
Tel.: 71 232 111 / Fax: 71 750 333
• abonnement@leaders.com.tn
• marketing@leaders.com.tn
• redaction@leaders.com.tn
www.leaders.com.tn

UBCI, 1^{ère} Banque Doublement Labellisée pour son Engagement Citoyen et Durable





• Par Taoufik Habaieb

Capter les bons signaux

Une lueur d'espoir pointe à l'horizon.

Malgré la succession des chocs géostratégiques et la persistance des incertitudes du contexte international, l'économie tunisienne parvient à renouer avec la croissance. Elle escompte clôturer l'année 2025 sur un taux de 2.8% et se fixe pour objectif d'atteindre 3.3% en 2026. Insuffisant, certes, pour une reprise accélérée, de quoi rattraper des années de récession, et répondre à de fortes attentes, mais c'est un redressement tant espéré.

Les premiers signaux sont encourageants. L'inflation est réduite à 5% (contre 6,7%). Le rating s'améliore, sortant la Tunisie de la catégorie des triples CCC, la plus spéculative. La campagne oléicole, avec 1.7 million de tonnes, s'annonce très bénéfique, en dépit de la baisse des cours mondiaux. Celle des dattes aussi, estimée à 380.000 tonnes. Les réserves en devises (plus de 106 jours) sont à un taux de couverture "acceptable". Les investissements directs étrangers ont augmenté de 21,3% au cours du premier semestre de cette année.

Mais d'autres indicateurs nous interpellent. Accroissement du déficit commercial, baisse de la production pétrolière (de 295.000 barils/jour à 260.000, sans aucune nouvelle exploration ou nouvelle

découverte), faible niveau d'extraction du phosphate (4,5 millions de tonnes), et dégradation de la situation d'entreprises publiques en difficulté : autant de motifs de préoccupation. Tout comme le retard dans la mise en œuvre des réformes, le rythme peu soutenu dans la transition énergétique, la taille réduite des entreprises, et l'ampleur du chômage, malgré une légère baisse à 15,3% contre 16%.

La Tunisie manque-t-elle d'atouts ? L'énergie solaire, des terres fertiles, une mer poissonneuse, des ressources humaines de qualité et un site exceptionnel la dotent d'avantages comparatifs très recherchés. Toutefois, elle n'en tire pas plein bénéfice.

Des gisements de création de valeur sont à notre portée. Mais des freins puissants plombent les élans. Transformation numérique, efficacité énergétique, accès facilité aux crédits et simplification administrative sont capables de générer des points de croissance. Promouvoir l'investissement intérieur et encourager les talents rapporteront des dividendes prisés.

Le défi est de saisir les signaux de reprise pour les convertir en dynamique de décollage. ■

T.H.

PROTÉGEZ-VOUS DES CYBERATTQUES AVEC UNE SOLUTION 360°

طوّر
عالمك



ooredoo
business

Sofiane Hammami à Tunisie Clearing

Relève en douceur à la tête de Tunisie Clearing. Maher Zouari, aux commandes depuis 16 ans, a passé le témoin, le 1er octobre dernier, au directeur général adjoint, Sofiane Hammami. Dépositaire central tunisien des titres et gestionnaire du système de règlement / livraison, Tunisie Clearing connaît un développement soutenu. Fondée en 2004 dans le cadre de la nouvelle architecture de la Bourse de Tunis et de son dispositif, elle doit à sa première directrice générale, Zeineb Slim, tout son essor. Elle prendra sa nouvelle dénomination en 2014 pour entamer une nouvelle phase encore plus moderne et encore plus technologique.

Maher Zouari avait apporté son expérience de haut fonctionnaire au ministère des Finances et sa connaissance du marché financier. Sofiane Hammami s'inscrit sur la même lancée, fort de ses longues années passées au Conseil du marché financier, avant de diriger Axis Capital Bourse, Biat Asset Management, et le département recherche et développement de Tunisie Valeur Asset Management. 



Journées de l'entreprise : face au nouvel ordre économique

Le rendez-vous annuel prendra cette année un intérêt particulier. Les Journées de l'entreprise, qui se tiendront du 11 au 13 décembre 2025 à Port El Kantaoui, seront consacrées au nouvel ordre économique tunisien et international. D'abord analyser les spécificités des mutations enregistrées et celles prévisibles, mais aussi esquisser un nouveau positionnement de l'entreprise et de la Tunisie. Entre décryptage économique, lecture de la nouvelle cartographie géopolitique dans la région et dans le monde, et émergence de nouveaux acteurs et modes opératoires, l'avis des experts, diplomates et chefs d'entreprise et leurs échanges sont utiles.

Aussi, une masterclass pour les CEO permettra de mieux maîtriser le pilotage des projets de transformation s'appuyant sur l'IA et les nouvelles technologies. Les Journées examineront en outre les nouvelles pistes d'investissement. Cette 39e session, sous la coordination de Sahbi Mahjoub, s'annonce enrichissante. 



QNB, votre allié stratégique pour bâtir l'avenir.

QNB vous accompagne avec des solutions financières sur mesure et une expertise pointue pour concrétiser vos ambitions. Ensemble, nous construisons un avenir solide, durable et prospère.



Enseignement : une seule séance?

La proposition de loi portée par 13 députés a-t-elle des chances d'aboutir ? Elle entend réorganiser le temps scolaire en une seule séance de 5 heures, le matin ou l'après-midi, pendant 5 jours de la semaine. Les auteurs de la proposition prévoient une mise en place progressive à partir de l'enseignement primaire jusqu'à l'enseignement secondaire, en accordant la priorité aux établissements scolaires situés dans les zones rurales éloignées, mal desservies en transports publics. 



TGM : 14 nouvelles rames

L'acquisition de 14 nouvelles rames de métro pour la ligne Tunis-La Goulette-La Marsa ne saurait tarder. Les pourparlers pour le financement du marché, engagés avec la BERD et la BEI, sont très avancés et la procédure sera ainsi lancée. 

Le plan bientôt en débat

Programme chargé pour l'Assemblée des représentants du peuple et le Conseil national des districts et des régions. Juste après l'adoption du budget de l'Etat et de la loi de finances pour l'année 2026, les élus des deux chambres plancheront sur un texte majeur : le plan de développement économique et social 2026-2030. Ils auront à s'en acquitter d'ici fin mars prochain. 

Financement de projets d'excellence scientifique

Le programme d'encouragement à l'excellence scientifique sera poursuivi en 2026. Pas moins de 15 projets seront financés à hauteur de 200 000 D sur deux ans au profit d'enseignants-chercheurs dans les domaines de leurs compétences. L'objectif est de stimuler des projets scientifiques à fort impact et à potentiel d'innovation. Le financement couvre l'achat d'équipements scientifiques, les frais de fonctionnement, la rémunération des contrats de recherche (minimum de 1 300 DT/mois) et autres. 



2 octobre

- Le président de la République, Kais Saïed, reçoit le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti, le ministre des Affaires sociales, Issam Lahmar, et le ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Riadh Chaoued.
- Le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti, s'entretient avec la commissaire européenne pour la Méditerranée, Dubravka Suica, en visite officielle en Tunisie.

3 octobre

- Décret-loi n° 2025-3 du 2 octobre 2025, modifiant le décret-loi n° 2022 -15 du 20 mars 2022, relatif aux sociétés communautaires.
- Décret n° 2025-426 du 2 octobre 2025, portant institution d'une allocation familiale au profit des familles pauvres et à faible revenu pour les enfants âgés de 6 à 18 ans.

5 octobre

- Le ministre de la Santé, Mustapha Ferjani, effectue une visite officielle de trois jours, du 5 au 7 octobre, au Sultanat d'Oman, à l'invitation de son homologue Hilal bin Ali Al-Sabti.
- Le taux d'inflation se replie légèrement à 5% en septembre contre 5.2% au mois d'août 2025, selon l'Institut national de la statistique (INS).

6 octobre

- Le président de la République, Kais Saïed, présente, lors d'un appel téléphonique, ses félicitations à son homologue égyptien, Abdel Fattah Al Sissi, ainsi qu'au peuple égyptien, à l'occasion de la célébration du 56e anniversaire de la guerre du 6 octobre 1973.
- Le chef de l'Etat reçoit le ministre de l'Agriculture, des Ressources hydriques et de la Pêche maritime, Ezzedine Ben Cheikh.
- Kais Saïed s'entretient avec le gouverneur de la Banque centrale de Tunisie, Fethi Zouhair Nouri.
- Le ministre de la Défense nationale, Khaled Sehili, effectue une visite de travail, du 6 au 8 octobre 2025, en Algérie.

7 octobre

- La cheffe du gouvernement, Sarra Zaafrani Zenzri, préside un conseil ministériel consacré aux réformes financières structurelles.
- Le ministre de la Défense nationale, Khaled Sehili, reçu par le président algérien, Abdelmadjid Tebboune, en marge de sa visite de travail en Algérie.
- Signature d'un accord intergouvernemental conjoint de coopération dans le domaine de la défense entre la Tunisie et l'Algérie par le ministre de la Défense nationale, Khaled Sehili, et le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général d'armée, Saïd Chanegriha.
- Plénière inaugurale de la quatrième session ordinaire de la législature 2023-2027 à l'Assemblée des représentants du peuple.
- Circulaire de la Banque centrale de Tunisie N°2025- 11 portant révision des barèmes et échéances des crédits de l'arboriculture et des cultures maraîchères.
- Le financement de la campagne oléicole au cœur de la réunion du gouverneur de la Banque centrale de Tunisie, Fethi Zouhair Nouri, avec les directeurs généraux des institutions bancaires publiques et privées.
- Décision de l'Instance supérieure indépendante des élections n° 2025-15 du 6 octobre 2025 portant proclamation des résultats définitifs du vote sur la révocation du mandat d'un membre du conseil local de Chorbane, de la circonscription électorale locale d'El Ghouassem Gharbia, dans le gouvernorat de Mahdia.
- Le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti, conduit la délégation tunisienne qui participe aux travaux de la 24^e Session de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (Comesa), le 9 octobre 2025 dans la capitale kényane, Nairobi.

8 octobre

- Le chef de l'Etat reçoit la cheffe du gouvernement, Sarra Zaafrani Zenzri.
- La cheffe du gouvernement, Sarra Zaafrani Zenzri, préside un conseil ministériel consacré à l'examen de la politique économique et sociale de l'Etat.
- Le ministre de l'Intérieur, Khaled Nouri, préside la cérémonie de clôture du premier colloque national sur la cybercriminalité à l'ère de l'intelligence artificielle et des technologies émergentes.

9 octobre

- Le ministre de la Santé, Mustapha Ferjani, s'entretient avec son homologue italien, Orazio Schillaci, en marge du Sommet « One Health » à Teramo, Italie.
- Loi n° 2025-16 du 8 octobre 2025 autorisant l'Etat tunisien à souscrire à la treizième reconstitution des ressources du Fonds international de développement agricole pour la période 2025-2027.
- Circulaire de la Banque centrale de Tunisie N°2025- 12 relative aux procédures de dépôt et de traitement à distance des demandes d'autorisation relatives aux opérations de change.

10 octobre

- La Tunisie remporte le Prix « One Health Awards 2025 », en reconnaissance de son rôle pionnier dans la mise en œuvre de l'approche « Une seule santé » au niveau international.
- Publication au Journal officiel de la circulaire aux intermédiaires agréés N°2025-10 du 5 septembre 2025, portant pour objet « Transferts à titre de dépenses d'études et de stages académiques à l'étranger ».
 - La Banque centrale de Tunisie émet des instructions à l'intention des banques et des établissements financiers les appelant à redoubler de vigilance et à déployer les diligences nécessaires pour prévenir les risques liés au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme.

11 octobre

- Le président de la République, Kais Saïed, s'entretient avec le ministre de l'Industrie, de l'Energie et des Mines, Fatma Thabet Chiboub, et le ministre de l'Environnement, Habib Abid.

14 octobre

- Grâce présidentielle en faveur de 1 125 détenus, ainsi que de 1 035 autres bénéficiant du régime de la libération conditionnelle à l'occasion du 62e anniversaire de la fête de l'Evacuation.
- Le Fonds monétaire international (FMI) prévoit un taux de croissance de 2.5% en 2025 et 2.1% en 2026 en Tunisie selon son rapport sur les Perspectives de l'économie mondiale (PEM).

15 octobre 2025

- Le chef de l'Etat, Kais Saïed, préside à Bizerte la cérémonie de commémoration du 62e anniversaire de la fête de l'Evacuation.
- Le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti, conduit la délégation tunisienne participant à la réunion ministérielle du Mouvement des non-alignés qui s'est tenue à Kampala, en Ouganda, les 15 et 16 octobre 2025, sous le thème « Approfondir la coopération pour une prospérité mondiale partagée ».

16 octobre

- Le ministre de l'Économie et de la Planification, Samir Abdelhafidh, et le gouverneur de la Banque centrale de Tunisie, Fethi Zouhair Nouri, participent aux Assemblées annuelles du Fonds monétaire international (FMI) et du Groupe de la Banque mondiale (BM) qui se sont tenues à Washington DC, du 13 au 18 octobre 2025.
- Le ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Riadh Chaoued, participe

à la 6e session de la Conférence islamique des ministres du Travail des pays membres de l'Organisation de la coopération islamique, à Doha.

17 octobre

- Le président de la République, Kais Saïed, reçoit le président de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP), Brahim Bouderbala, et le président du Conseil national des régions et des districts (Cnrd), Imed Derbali.
- La Banque centrale de Tunisie met en circulation, à compter du 17 octobre 2025, un nouveau billet de banque de dix dinars (type 2020).

18 octobre

L'Union régionale du travail de Gabès décrète une grève générale régionale le 21 octobre 2025.

20 octobre

- Une séance plénière tenue à l'Assemblée des représentants du peuple, consacrée à la situation dans le gouvernorat de Gabès, en présence du ministre de la Santé, Mustapha Ferjani, et du ministre de l'Équipement et de l'Habitat, Slah Zouari.
- Inauguration de la réhabilitation de la station d'épuration des eaux usées de Medjez El Bab, dans le gouvernorat de Béja, par le ministre de l'Environnement, en présence de l'ambassadeur du Japon en Tunisie.

21 octobre

- Le chef de l'Etat reçoit la cheffe du gouvernement, Sarra Zaafrani Zenzri.
- Le président de la République, Kais Saïed, reçoit le ministre de l'Agriculture, des Ressources hydriques et de la Pêche maritime, Ezzedine Ben Cheikh.
- Journée de mobilisation dans le gouvernorat de Gabès.

- Réunion ministérielle tuniso-libyenne, présidée par le ministre du Commerce et du Développement des exportations, Samir Abid, et son homologue libyen, Mohamed Al-Hweij, consacrée à l'examen des perspectives de la coopération économique et commerciale entre les deux pays.
- Le ministère de la Santé annonce le lancement des premiers services de télémédecine au Centre hospitalo-universitaire de Sidi Bouzid.

22 octobre

La cheffe du gouvernement, Sarra Zaafrani Zenzri, reçoit le ministre libyen de l'Economie et du Commerce, Mohamed Al-Hweij.

25 octobre

- Le président de la République, Kais Saïed, reçoit les deux élèves Bissan et Bilassan Kouka, lauréates de la neuvième édition du Défi de la lecture arabe « Arab Reading challenges 2025 », tenue à Dubaï, aux Émirats arabes unis.
- La Tunisie accueille favorablement l'avis consultatif émis par la Cour internationale de justice le 22 octobre 2025 concernant les obligations de l'entité sioniste occupante vis-à-vis de la présence et des activités des Nations unies, d'autres organisations internationales et des États tiers sur le territoire palestinien occupé.

27 octobre

- Le chef de l'Etat reçoit la cheffe du gouvernement, Sarra Zaafrani Zenzri.
- Kais Saïed s'entretient avec le ministre des Affaires sociales, Issam Lahmar.
- Décret n° 2025-441 du 27 octobre 2025, portant convocation des électeurs inscrits dans la circonscription électorale locale du secteur « Echaraf », relevant de la délégation de Chorbane, dans le gouvernorat de Mahdia, au vote sur la révocation du mandat d'un membre du conseil local.



Ministère des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger

• Dans le grade de ministre plénipotentiaire hors classe

- 1 • Hanin Ben Jrad,
- 2 • Maha Ennaifer,
- 3 • Naceur Ouni,
- 4 • Maher Ben Salem,
- 5 • Ezzeddine Ettis.



• Dans le grade de ministre

- 1 • Walid Lassoued,
- 2 • Walid Zoghliami,
- 3 • Mariem Lajimi,
- 4 • Zied Zaidi
- 5 • Riadh Ferchichi.



Ministère de la Santé

• Pharmacie centrale de Tunisie

- 1 • Amel Fattoum
P.D.G.



Ministère des Transports

• Tunisair Express

- 1 • Helmi Hassine
Président du Conseil d'administration

Distinctions

Pr Habiba Ezzahi Ben Romdhane

Professeur en médecine préventive, figure parmi les 2% des scientifiques les plus influents au monde pour l'année 2025, selon le classement international annuel publié par l'Université Stanford (États-Unis).



Les jumelles tunisiennes, Bissan et Bilassan Kouka

Rempportent la neuvième édition du Défi de la lecture arabe «Arab Reading Challenges 2025», lors de la cérémonie tenue à Dubaï, aux Émirats arabes unis.



Feu Abdelwahab Meddeb

Essayiste et écrivain, lauréat du grand prix du jury 2025 de la Grande Mosquée de Paris pour l'ensemble de son œuvre. Ce prix lui a été décerné, dix ans après sa mort, à l'occasion de la parution de ses deux ouvrages : «L'islam au croisement des cultures» aux éditions Albin Michel et «Vers l'Orient» aux éditions Stock.



Omar Jemli

Écrivain tunisien, lauréat du «Prix Katara du roman», catégorie romans historiques inédits, pour son roman «Diên Biên Phu-Histoire de ceux que l'histoire a oubliés» au titre de l'année 2025.



Hammouda Ben Hassine

Acteur tunisien, lauréat du Prix du meilleur acteur pour son rôle dans la pièce de théâtre «Jacaranda», lors de la sixième édition du Festival international de théâtre de Bagdad.



40^{ANS}



Vendez en toute sécurité, la COTUNACE est à vos côtés

**NOUVELLE IDENTITÉ,
FIDÈLE À NOS VALEURS**

www.cotunace.com.tn



Mohamed Elloumi décoré au Japon



Prestigieuse distinction pour l'ancien ambassadeur de Tunisie au Japon Mohamed Elloumi. L'Ordre du Soleil Levant, Etoile d'Or et d'Argent, vient de lui être décerné « en reconnaissance de ses

contributions au renforcement des relations et de l'amitié » entre les deux pays. L'ambassadeur Elloumi, qui avait œuvré intensément notamment à la préparation de la TICAD 8 à Tunis en 2022, et à l'exposition universelle d'Osaka en 2025, a laissé un grand souvenir au pays du soleil levant. Depuis son retour à Tunis, il est directeur de l'information et de la communication au ministère des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger.



Association des anciens ambassadeurs et consuls généraux de Tunisie

• Elections

Comité directeur :

- > Hédi Ben Nasr
- > Abdelwaheb Jemel
- > Hafedh Bejjar
- > Abderrazak Landoulsi

- > Mondher Dheraief
- > Tarek Azzouz
- > Elyes Ghariani
- > Riadh Ben Slimane
- > Semia Zouari
- > Ridha Zguidane
- > Zouheir Dhaouadi

Elections



Réseau francophone des femmes responsables dans l'enseignement supérieur et la recherche (Resuff)

• **Pr Olfa Bouallegue**
Présidente



Forum international de l'accréditation (AF)

• **Brahim Houla**
Président



Fédération mondiale de neurologie (WFN)

• **Pr Riadh Gouider**
Neurologue, chef du service de neurologie à l'Hôpital Razi, élu premier vice-président

Décès



1 • Hamda Saied

85 ans, ancien mufti de la République tunisienne (2013 -2016). Docteur en théologie, enseignant et chercheur, membre de la Chambre des députés (1984-1989), président de l'association coranique du gouvernorat de Nabeul



2 • L'Amiral Mohamed Chedli Cherif

82 ans, chef d'état-major de la marine (1989-1997) et inspecteur général des forces armées, ancien attaché militaire adjoint à l'ambassade de Tunisie à Paris et attaché militaire mer et air à l'ambassade de Tunisie à Washington.



3 • Khelifa El Hafdhi

diplomate, ambassadeur de Tunisie à Ottawa (1991-1996) et à Moscou (1999-2002), chef de cabinet du ministre des Affaires étrangères (1990-1991), ancien directeur de l'Institut diplomatique pour la formation et les études (2003).



4 • Moncef Larbi

Diplomate, ancien ambassadeur à Abidjan et à Prague.



5 • Sadok Allouche

Syndicaliste, juriste, spécialiste en droit du travail et de la sécurité sociale. Compagnon de Hached, Achour, Ben Salah et Tlili. Ancien premier assistant du secrétaire général de la Confédération internationale des syndicats libres (Cisl) à Bruxelles (1963-1968), secrétaire général adjoint de l'Uggt (1973), député à l'Assemblée nationale, élu dans la circonscription de Sfax (1981-1986).



6 • Pr Saayda Ben Becher

Pédiatre, professeure de médecine à la faculté de Médecine de Tunis, cheffe de service à l'hôpital d'enfants Béchir-Hamza à Tunis (1992-2024), ancienne présidente de la Société tunisienne de pédiatrie (2005-2011). Elle était également présidente d'honneur de l'Association des pédiatres de langue française.



7 • Pr Ali Mahjoubi

86 ans, historien, doyen de la faculté des Sciences humaines et sociales de Tunis (1993-1996), auteur de plusieurs ouvrages dont « Les origines du mouvement national en Tunisie (1904-1934) », « Les racines de la colonisation sioniste de la Palestine (1990) », « Le monde arabe moderne et contemporain » (2010).



8 • Fredj Mahjoubi

Ancien haut cadre au ministère de l'Economie nationale et président de la société Ennakkal.



9 • Abdeljabbar Machouche

Ancien joueur et entraîneur de l'Espérance Sportive de Tunis (EST).

Mahmoud Abdelkéfi

Ancien directeur général de la société Stafim Peugeot Tunisie.



SOTUDIS
CONCESSIONNAIRE AUTOMOBILE

THE ALL NEW
STARRAY



Innovation designed for you...



VISITEZ NOTRE SITE WEB
WWW.GEELY-TUNISIE.COM

APPELEZ-NOUS AU
70 131 000 SUIVEZ-NOUS    

5  **GARANTIE**
ANS ou 150 000KM

Complainte de *L'olivier*



Portrait par Abdessatar Rekkik

• Par Tahar Bekri

Ils empêchent les miens
De venir ramasser mes olives
La saison blessée par leurs armes
Ils savent que j'étais là
Avant qu'ils ne viennent occuper
La terre qui m'a vu naître

Ils empêchent les miens
De se nourrir de mon huile
Pour faire pourrir mon être
La haine retourne leur sang
Les arbres aveuglent leur vue
Aux étourneaux ils préfèrent les corbeaux

Ils savent que le champ
Appartient à mes ancêtres
Ils arrachent mes racines
Pour élever leurs maisons de pierres sourdes
Enterrer les chansons des cueillettes
Retenir le vent de répandre mon écho

Je leur dis que mon vieux bois sonore
Est beau comme un chant centenaire
Qu'il n'est pas pour les crosses et les fusils
Mais les vases portant mes rameaux
Qu'ils cessent de prendre leurs tresses
Pour des rayons de lumières supérieures

Compagnon des pains en partage
Au thym libre à la fragrance de tous âges
Dois-je disparaître
Sous les feux incendiaires
Mes cendres réduites en poussière
Pour élever vos portes fermées

Ils sont avides de balles et de plomb
Que ne préfèrent-ils mes olives
Gorgées d'amour et Histoire
Le soleil enduit de tant de sueurs
Sur le front des collines hautes
Mont de paix pour l'Humanité entière





• Par Riadh Zghal

Qualité et classement des institutions universitaires, pourquoi ?

Les universitaires en Tunisie comme ailleurs sont attentifs aux publications internationales des classements de leurs institutions. Qu'ils appartiennent à des universités privées ou publiques, ils savent que leurs institutions sont en concurrence, qu'il s'agisse d'attraction des meilleurs étudiants, de financement de la recherche, sans oublier le sentiment de fierté d'appartenir à une université bien classée et autres motifs personnels.

On sait que tout classement a pour critères : une vision, une stratégie ainsi que des normes que l'on prétend universelles mais qui reflètent en réalité une représentation du rôle de l'enseignement universitaire et de la recherche. Or toute représentation mentale n'est pas dissociée d'un contexte ni d'une orientation politique. Lorsque la première université Ezzitouna a été créée en l'an 737 à Tunis les objectifs étaient l'enseignement religieux et littéraire islamique. Pour Wilhelm von Humboldt, fondateur de l'université de Berlin au 18^e siècle, l'université est un lieu où l'enseignement, la recherche et la liberté sont indissociables.

De nos jours, les classements internationaux diffusent à travers le choix des critères et de la méthodologie de mesure de la performance des universités, une conception de ce qui est jugé importer le plus dans les accomplissements des universités de qualité. Par exemple, Quacquarelli Symonds, un organisme basé au Royaume-Uni, classe les universités selon leurs scores relatifs à la réputation académique, celle auprès des employeurs, le ratio enseignant/étudiant, les citations par papier, et la diversité internationale. Même si les universités tunisiennes figurent dans la partie inférieure de l'échelle du «*QS World University rankings*», et ne font pas partie des dix meilleures universités du monde arabe, certaines se positionnent à des niveaux intermédiaires par rapport à cette dernière catégorie d'universités : l'Université de Tunis El Manar se distingue par les résultats de recherche et les sciences médicales, l'Université

de Carthage par l'engineering et la collaboration internationale et l'Université de Sfax par les citations par papier et l'impact régional.

Le "*Times Higher Education (THE) World University Rankings*", un autre organisme britannique, retient, entre autres critères, les revenus de l'université issus de l'industrie. Quant au classement de Shanghai (Academic Ranking of World Universities) réalisé par l'université Jiao Tong en Chine, il privilégie l'excellence dans la recherche : prix Nobel, médailles, chercheurs très cités, etc.

Les critères de mesure adoptés par les divers organismes de classement des universités à une échelle globale ne correspondent pas nécessairement aux choix nationaux de la mission assignée à l'université. Reconnaissant ce biais, certains pays se sont dotés de leurs propres critères de l'évaluation de la qualité de leurs institutions universitaires. L'Inde par exemple s'est dotée d'un conseil national d'accréditation et d'évaluation et de codes d'évaluation différents selon les domaines scientifiques⁽¹⁾. Certaines grandes universités chinoises abandonnent le classement international, invoquant le fait que les règles de classement de la qualité des universités et des disciplines ont été élaborées sans tenir compte de la réalité et des conditions nationales de la Chine, plutôt que de chercher à se hisser au rang d'universités de classe mondiale, elles préfèrent tenir compte de leur enracinement en Chine⁽²⁾.

Lorsqu'un pays choisit de se doter de son propre code d'évaluation, sans pour autant réfuter l'intérêt des classements internationaux, cela génère une dynamique à plus d'un titre. D'abord, la définition des critères d'évaluation suppose l'organisation d'un débat sur les missions nationales qui sont supposées être attribuées aux universités. Ensuite, les codes peuvent être améliorés grâce à un processus d'essais

Il est absurde d'introduire n'importe quelle procédure d'évaluation (à moins que ce soit l'Etat qui veuille s'évaluer lui-même), et en aucun cas cela ne pourrait créer un environnement compétitif pour la recherche et la formation

et erreur et au fur et à mesure du besoin de les adapter aux diverses vocations des institutions (écoles, facultés, universités) et aux changements qui interviennent dans les technologies et autres paramètres du contexte national et international affectant l'enseignement universitaire et la recherche.

Un classement national des institutions universitaires pourrait fournir une information fondée sur une évaluation et non sur des impressions de réputation qui peuvent être trompeuses pour celui ou celle qui est à la recherche d'une formation de qualité. Si l'on vise l'établissement d'un tel système, l'intérêt qu'il suscitera dépendra de la pertinence des indicateurs de mesure et de la précision des objectifs attendus dans le cadre d'une politique claire : pourquoi former et faire de la recherche scientifique ? Serait-ce pour réaliser des avantages compétitifs dans une économie de la connaissance mondialisée ? Attirer des étudiants étrangers ? Favoriser l'emploi des diplômés ? Booster l'entrepreneuriat ? Apporter une pierre à l'édifice du savoir humain ?...Il faudra aussi réaliser un diagnostic des maux et des insuffisances qui marquent la situation actuelle des universités dont le traitement conditionne la bonne performance. Le diagnostic sera boiteux si l'on évacue les motivations des étudiants, leurs perceptions de leur avenir personnel, leur «*culture partagée*» et aussi leurs initiatives individuelles ou collectives pour combler le manque qu'ils observent dans les programmes auxquels ils sont soumis à l'université.

Les difficultés actuelles qui ont nui à la performance qualitative de nos universités nationales semblent se situer à quatre niveaux au moins : la pédagogie, l'enseignement de masse, la tendance des étudiants à se focaliser sur l'obtention du diplôme plutôt que l'acquisition de savoirs et de compétences, et les rigidités d'une administration centralisée focalisée sur la "rentabilité interne" des institutions.

Si les universités publiques ne sont pas autonomes ni en matière de recrutement et de rémunération des enseignants, ni en matière de recrutement des étudiants, ni dans l'adoption d'activités susceptibles de création de la valeur... à quoi serviraient les évaluations et les accréditations internationales? "Il est absurde d'introduire n'importe quelle procédure d'évaluation (à moins que ce soit l'Etat qui veuille s'évaluer lui-même), et en aucun cas cela ne pourrait créer un environnement compétitif pour la recherche et la formation"⁽³⁾, écrivait Maria Petmesidou à propos de l'enseignement supérieur en Grèce souffrant du poids d'une administration centralisée.

Si des universités privées autonomes réussissent dans notre pays malgré la concurrence, pourquoi soumettre les universités publiques aux lourdeurs administratives et ne pas les mettre en concurrence ? Un système d'évaluation et de classement national appliqué selon des critères cohérents avec les choix politiques de la mission assignée à l'enseignement supérieur et la recherche placerait les universités en concurrence selon leur performance dans la réalisation des objectifs nationaux. En outre, l'autonomie des universités peut constituer une source de création de richesse à condition d'adopter un business model qui permette de recueillir des ressources financières, grâce par exemple aux bénéfices à retirer de l'enregistrement de brevets, l'offre de formations à des dirigeants et des cadres, toutes organisations confondues, l'organisation payante de compétitions sportives entre équipes d'étudiants affiliés à différentes universités, la location d'espaces à des tiers durant les vacances particulièrement longues d'été, la collecte de dons d'anciens étudiants... Des business models réussis soulageraient le budget de l'Etat et fourniraient aux universités publiques les moyens de prospérer.■

R.Z.

(1) Vikram Parekh & Apoorva Mishra (2020), "Perception Study among Key Stakeholder of Hei towards Accreditation" International Journal of Advance and Innovative Research, Volume 7, Issue 1 (VIII): January - March,

(2) Futao Huang and Gerard A. Postiglione (2022), "Are Global University Ranking Tables Still Valued in China?", International Higher Education, N° 112, Autumn

(3) Maria Petmesidou (1998) "Mass Higher Education and the Social Sciences in Greece", International Sociology, vol 13 (3): 359-384

BH | ASSURANCE 

**Assurance Multirisque
Habitation DARNA**



راحة بالك في دارك

VOTRE ASSURANCE

بشطر الحق!

**À PARTIR DE
5DT
PAR
MOIS**

Budget économique 2026

Cinq grands choix nationaux

Année charnière inaugurant le nouveau plan de développement économique et social 2026-2030, 2026 a été fondée sur cinq grands thèmes principaux retenus par le gouvernement. Ces choix portent sur l'emploi, le capital humain, la compétitivité, le développement régional et l'inclusion du développement dans sa globalité. Pour chacun de ces axes, le gouvernement a inscrit, outre la poursuite des projets en cours, de nouveaux programmes conçus sur la base des indicateurs actualisés, les prévisions et les attentes.

Ni ligne TGV, ni nouvel aéroport, ni ville nouvelle ou autres grands mégaprojets structurants ne figurent au titre de 2026. Le projet de budget économique a été voulu « réaliste », affirme le gouvernement, en le présentant fin octobre devant les élus des deux chambres du parlement. Le ministre de l'Economie et de la Planification, Samir Abdelhafidh, prudent, mais restant optimiste, n'a pas caché les différentes contraintes, tout en mettant en exergue des indices précurseurs de reprise. Malgré un déficit de la balance commerciale couvert à 75% par les transferts des Tunisiens à l'étranger et les recettes touristiques, la baisse de l'extraction du phosphate et de la production pétrolière, la maîtrise de l'inflation, le taux de couverture des importations à plus de 100 jours, l'amélioration du rating, l'accroissement des investissements et la bonne récolte oléicole augurent de perspectives meilleures.

L'objectif de croissance du PIB est fixé à 3.3%, contre des prévisions de 2.6% en 2025, pouvant augmenter à fin décembre. Elle se détaille comme suit :



•Agriculture	:	2.9%
•Industrie	:	4.8%
•Services	:	2.9%

Cet objectif est considéré comme « significatif », bien qu'il ne réponde pas aux impératifs de création suffisante d'emplois et de relance économique accélérée. Le revenu individuel croîtra de 7.4%, pour atteindre 15 691 D.

L'efficacité énergétique occupe une place centrale dans les objectifs de développement. Une augmentation substantielle et rapide de la capacité de production d'énergie photovoltaïque est indispensable pour combler le déficit énergétique, renforcer la compétitivité et bénéficier des opportunités qui s'offrent à la Tunisie.

La compression de l'inflation (de 6.5% en 2024 à 5%, à fin septembre 2025) demeure une priorité, exigeant la poursuite de l'amélioration de l'offre, la maîtrise de l'approvisionnement des marchés et leur contrôle. Les deux augmentations successives du Smig en 2025, décidées pour la première fois au cours d'une même année, entendent croître

le pouvoir d'achat, pour faire face à la hausse du coût de la vie qui demeure persistante.

La Tunisie, qui compte parmi ses points forts sa stabilité politique et sa cohésion sociale, doit répondre plus efficacement à des défis majeurs. Il s'agit de résorber la persistance du chômage, notamment celui des jeunes diplômés, réduire le déficit commercial, s'investir dans la transition énergétique, accélérer son programme de réformes, et renforcer la gouvernance des entreprises publiques avec une stratégie soutenue en faveur des entreprises en difficulté.

S'agissant de la première année du nouveau plan, un « message de considération » a été adressé aux conseils locaux « en reconnaissance de leurs efforts dans la formulation de leurs propositions ». C'est ainsi que 583 projets, pour un montant de 940 MD, sont proposés dans le budget de l'Etat pour l'année 2026. Ils concernent principalement l'infrastructure de base, les équipements collectifs et l'agriculture. Est-ce une anticipation par rapport à l'adoption par les deux Chambres parlementaires? Nullement, répond le gouvernement, mais une réponse immédiate à des actions urgentes qui ne sauraient susciter objection.

Le budget économique pour 2026 mentionne par ailleurs une série de projets de loi en cours d'élaboration. Il s'agit notamment des codes des eaux, des énergies nouvelles et renouvelables, du statut des personnes âgées, des pensions de divorce et des enfants à charge, du statut des conseils municipaux, du placement à l'étranger, et autres. Le code de l'urbanisme, la réglementation du commerce électronique et la loi sur l'enseignement supérieur privé seront révisés.

Emploi, promotion des sociétés communautaires et inclusion sociale

Renforcement de l'employabilité des jeunes, partenariat avec de grands employeurs afin de répondre à leurs besoins en assurant la formation et le perfectionnement demandés, et exploration de nouveaux métiers sont fixés parmi les priorités. Il s'agit également de l'adoption de la stratégie nationale de l'emploi, du démarrage de l'élaboration des plans régionaux, de la révision des programmes du Fonds national pour l'emploi, et d'une nouvelle conception de la filière nationale de l'accompagnement et de la formation. L'année 2026 doit voir adopter un projet de loi relatif au placement à l'étranger et la publication de ses textes d'application.

La constitution des sociétés communautaires ne cesse de progresser. C'est ainsi que 255 sociétés ont obtenu, à fin août dernier, leur identifiant fiscal et 220 sociétés ont été inscrites au registre national des entreprises. Parmi elles, 157 entreprises ont bénéficié de la subvention d'accompagnement. L'accès à la ligne de crédit créée par la loi de finances pour 2023 a été prorogé à fin 2027 et un montant additionnel de 35 MD sera alloué à des conditions préférentielles.

L'aide mensuelle aux familles nécessiteuses a été augmentée de 240 à 260 D et élargie au profit de 385 000 bénéficiaires, dans une action appelée à se poursuivre.

Le parc des logements sociaux sera renforcé par la construction de 913 nouveaux logements, outre l'avancement des chantiers de construction de 2 926 habitats déjà en cours.

L'action en faveur de la famille et des personnes âgées sera marquée en 2026 par l'adoption d'un projet de loi relatif à la pension de divorce et celle de la garde des enfants ainsi que le statut des personnes âgées reposant notamment sur une prise en charge sanitaire et sociale et une priorité d'accès à une série de prestations.

Développement du capital humain

Approche transversale, elle vise à renforcer les ressources humaines et les compétences nationales, ce qui nécessite la promotion de la qualité de l'enseignement, l'introduction de l'enseignement digital dans tous les cycles, et le renforcement de la formation professionnelle. Cet axe porte également sur l'encouragement de la recherche scientifique et de l'innovation, le développement des activités sportives, et le soutien à la culture. La santé demeure une pierre angulaire, tout comme l'attention à porter à l'enfance.

La gouvernance de la filière des médicaments, le développement des industries pharmaceutiques avec notamment une cartographie pour la production des vaccins, et la numérisation des services de santé ainsi que la création d'un hôpital numérique de téléconsultations s'ajoutent aux divers projets de construction d'hôpitaux et de centres spécialisés. De plus, un fichier national de patients non-résidents sera constitué.

En matière d'enseignement, début 2026 verra la mise en place opérationnelle du Conseil supérieur de l'éducation, son installation dans son nouveau siège et l'élaboration de son règlement intérieur. Un projet d'amendement de la loi 2000-73 relative à l'enseignement supérieur privé ainsi que la révision de ses cahiers des charges est en cours d'élaboration. Le projet de connexion au réseau internet à haut débit de l'ensemble des établissements scolaires sera finalisé et des réseaux internes de communication y seront installés, ce qui facilitera l'utilisation des supports pédagogiques interactifs.

Renforcer l'investissement et améliorer la compétitivité

L'amélioration du climat des affaires repose notamment sur la simplification des procédures et la suppression de nombreuses autorisations préalable ainsi que la révision de cahiers des charges inappropriés. L'amendement du décret gouvernemental N° 417 – 2018 fixant la liste des activités économiques soumises à autorisation est très avancé. Aussi, pas moins de 100 cahiers des charges sur les 167 en vigueur, couvrant 16 domaines, auront été révisés d'ici à la fin de cette année. Plus généralement, une revue de l'ensemble du dispositif législatif et réglementaire concernant l'investissement interviendra en 2026, avec notamment la mise à jour des secteurs prioritaires.

Parmi les mesures envisagées pour le développement des industries mécaniques figure le projet d'aménagement d'une ville intelligente pour les industries automobiles, s'étalant sur 300 ha, et dotée d'une infrastructure technologique avancées. Elle permettra d'accueillir des projets de composants automobiles innovants à même de renforcer la compétitivité du secteur. Le développement de l'infrastructure industrielle bénéficiera de la mise à disposition de nouveaux fonds fonciers et de restructuration de certaines zones existantes, ainsi que la construction de locaux industriels.

Le secteur des technologies de la communication prévoit la généralisation en 2026 de l'interconnexion entre tous les organismes administratifs, le déploiement à plus grande échelle du réseau 5G, et l'extension des paiements électroniques. Une mise à jour du statut réglementaire du commerce électronique sera entreprise tant pour développer les pratiques sur le marché intérieur que pour promouvoir les transactions avec l'étranger.

Développement régional

La gouvernance du programme de développement régional intégré sera révisée pour une meilleure efficacité. Les projets répondront davantage aux besoins effectifs prioritaires et aux nouvelles exigences de transition énergétique et de développement durable. Un projet de loi relatif au statut des conseils municipaux sera finalisé et le code de l'urbanisme révisé.

Inclusion du développement dans sa globalité

La prise en compte des dimensions économique, sociale et environnementale est réitérée à la faveur de programmes spécifiques. L'attention en matière d'agriculture porte sur l'approvisionnement continu des aliments pour bétail et volailles, le soutien à l'exportation, notamment de l'huile d'olive, la préservation des forêts, la lutte contre la pêche anarchique, le développement du dispositif hydraulique, et l'interconnexion des barrages. La promulgation du code des eaux, escomptée en 2026, mettra en place des outils efficaces pour une gouvernance appropriée. Pour ce qui est de l'eau potable, la Sonede a programmé la rénovation de 200 km de canalisations et l'accroissement de sa capacité de production à 829.4 millions de m³.

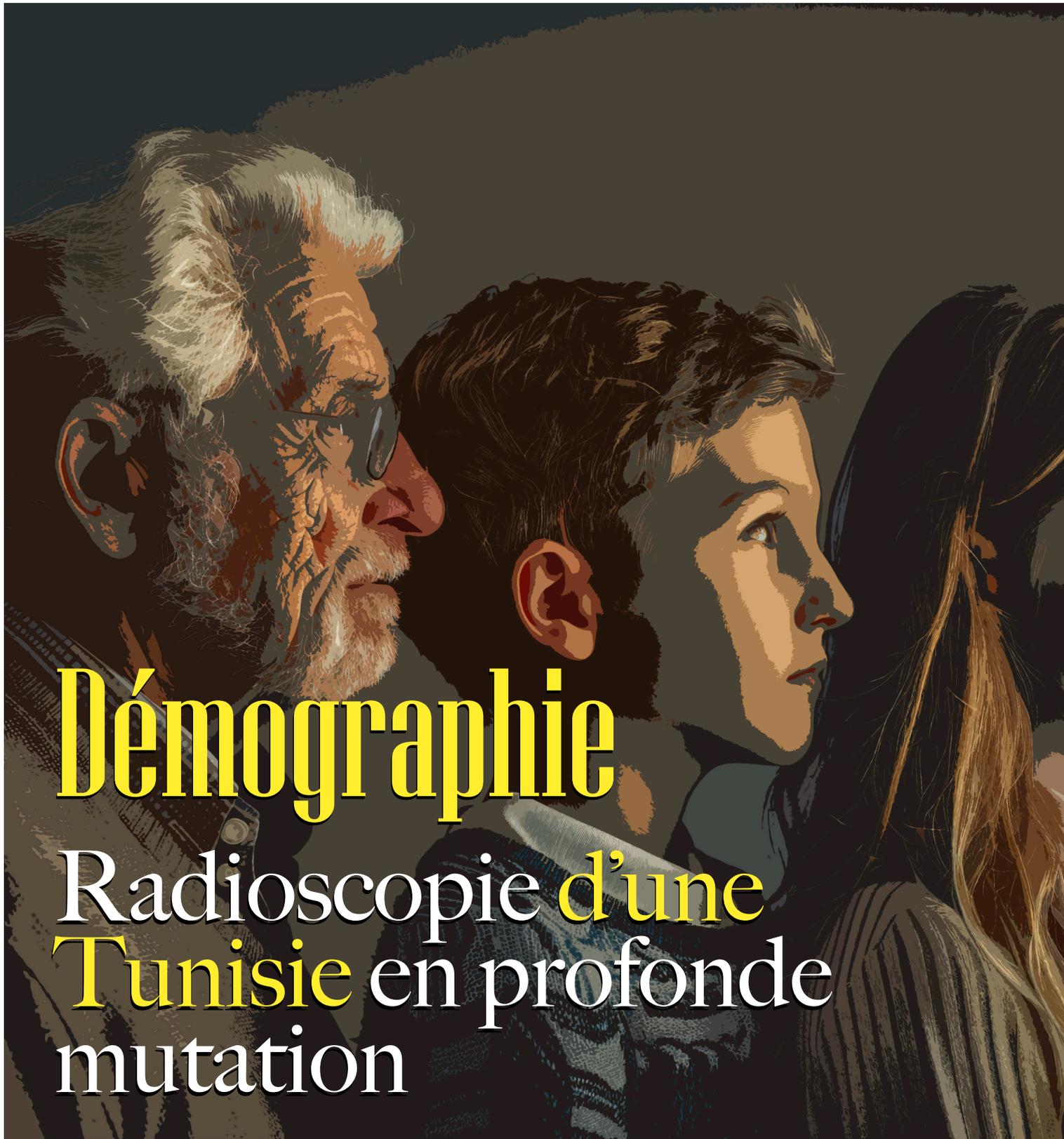
C'est en somme un budget économique axé sur la continuité et la prudence, prévoyant une croissance modérée mais mieux structurée. Il cherche à stabiliser la macroéconomie, stimuler la croissance par la compétitivité et préparer la transition énergétique et numérique, tout en renforçant la cohésion sociale. Son succès dépendra de la mise en œuvre effective des réformes, de la mobilisation de l'investissement privé, et de la résilience face aux risques externes.

Les hypothèses macroéconomiques de référence

	2025	2026
Demande extérieure adressée à la Tunisie (%)	0.2	1.4
Céréales (en millions de quintaux)	20	18
Olives à huile (en milliers de tonnes)	1700	1700
Phosphates (en millions de tonnes)	4.5	5.5
Touristes (en millions)	11	11.5

Les prix internationaux de référence

Brent (le baril)	63,6 US \$
Phosphate (la tonne)	160 US \$
S DAP (la tonne)	550 US \$
Blé tendre (la tonne)	227 US \$
Huile d'olive (le litre, en moyenne)	4,6 euros



Démographie

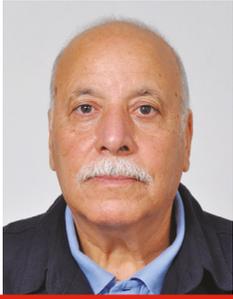
Radioscopie d'une
Tunisie en profonde
mutation



Des signes avant-coureurs révèlent de nouvelles tendances : la société tunisienne opère des changements continus. La confirmation nous est donnée : ralentissement de la croissance démographique, renversement du rapport de masculinité, avec plus de femmes que d'hommes, recul de l'âge du mariage, baisse de l'indice de fécondité, vieillissement de la population, et diminution de la population en âge de travailler. Le recensement général de la population et de l'habitat (Rgph 2024) livre, en effet, des indicateurs significatifs. Qu'il s'agisse de changements importants au niveau de la pyramide des âges ou de la baisse du taux des jeunes de moins de 15 ans, ou encore des mutations du modèle de nuptialité, caractérisé par des taux de célibat élevés, à 10,3% pour les hommes et 11,3% pour les femmes dans le groupe d'âge 45-49 ans : autant de signaux qui suscitent interrogations.

D'abord, il s'agit de comprendre ces facteurs démographiques et leurs conséquences. Mais aussi de favoriser un débat national sur les politiques publiques appropriées à mettre en œuvre, à la lumière de différentes expériences menées dans des pays connaissant des situations similaires ou proches. Si certaines tendances sont générales, dépassant le simple cadre de la Tunisie, et relevant beaucoup plus d'un nouveau mode de vie, d'autres peuvent bénéficier d'un effort de redressement de la part des pouvoirs publics. C'est le cas notamment des programmes en faveur de la jeunesse ou de la réduction des écarts entre les générations et le maintien en activité, au-delà de l'exercice professionnel de carrière.

Dans l'amorce de ce débat essentiel, l'analyse d'un expert démographe est éclairante. Hafedh Chekir, qui a longtemps exercé au sein de l'Unfpa, est bien indiqué pour nous livrer sa lecture mais aussi ses recommandations. ■



• Par Hafedh Chekir

S'alarmer ou s'adapter face à la baisse de la natalité ?



Les résultats du dernier Recensement général de la population et de l'habitat (Rgph) de 2024 viennent d'être rendus publics⁽¹⁾. Ils confirment que la Tunisie a achevé la dernière phase de sa transition démographique et est rentrée dans la seconde transition démographique. Au-delà de son impact sur le rythme de la croissance de la population, les données du Rgph ont mis en relief des marqueurs sociologiques importants comme la baisse de l'indice synthétique de fécondité (ISF) qui a atteint 1,7 en 2022, inférieur au taux de remplacement (2,1), des changements importants au niveau de la pyramide des âges et notamment le vieillissement de la population. Et des mutations importantes du modèle de nuptialité avec le recul de l'âge du mariage et peut-être même la fin de l'universalité du mariage.

I. Le constat

Un ralentissement de la croissance démographique: la population de la Tunisie a atteint presque les 12 millions (11.972.200 personnes) en novembre 2024. Elle était de 11 millions en 2014 (10.982.800 personnes) et 9.910.900 personnes en 2004. De ce fait, le taux d'accroissement intercensitaire de la population (c'est-à-dire le taux d'accroissement de la population entre deux Rgph) a accusé une forte baisse depuis 1984, passant de 2,48 (entre les Rgph de 1975 et 1984) à 0.87% (entre 2014 et 2024).

La croissance de la population reste inégale selon les gouvernorats. Mais cet accroissement de la population n'est pas uniforme selon les gouvernorats. Deux gouvernorats ont vu leur population décroître entre les deux Rgph 2014 et 2024. Il s'agit de Siliana et du Kef, alors que la population a presque stagné à Jendouba. Ces gouvernorats se caractérisent aussi par des taux de pauvreté assez élevés selon les estimations de l'INS 2015⁽²⁾. L'hypothèse étant que le manque d'opportunités dans ces gouvernorats est un facteur de répulsion de la population. D'autres gouvernorats aussi pauvres comme Kasserine ont vu leur population s'accroître à un rythme supérieur à la moyenne (1.1%) malgré un taux de pauvreté de 32.8%.

Plus de femmes que d'hommes. Jusqu'en 2004, le rapport de masculinité était en faveur des hommes. En 2014, on a observé un renversement des tendances et le rapport est passé en faveur des femmes : le rapport de masculinité qui était de 50,1% en faveur des hommes est passé à 49,9% en 2014 et à 49,3% en 2024. C'est la conséquence de l'émigration des jeunes tunisiens qui touche plus les hommes que les femmes.

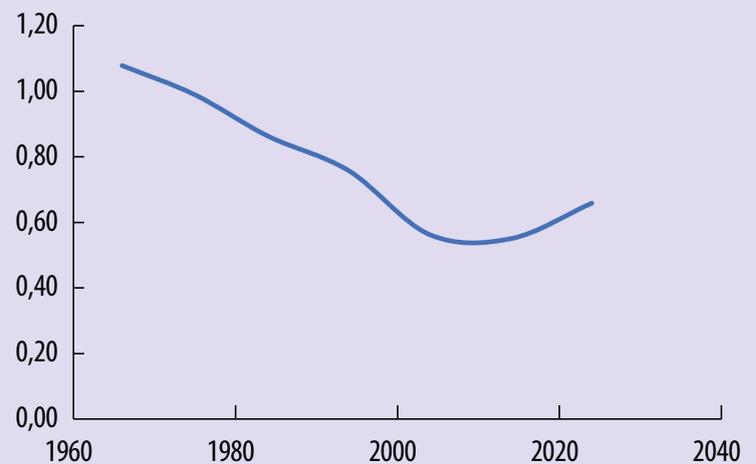
Un vieillissement de la population et une diminution de la population en âge de travailler. Le vieillissement se manifeste tout particulièrement par l'augmentation continue du pourcentage de la population âgée de plus de 60 ans et plus. Il était de 6% en 1966, de 9% en 2004 pour atteindre 16,9% en 2024. Il est fort probable que ce pourcentage atteindrait 17.3% en 2029 et 19.3% en 2034 (d'après les projections de la population de l'INS). Le nombre de personnes âgées de plus de 60 ans a accusé une augmentation importante, passant de 135.1 mille personnes à 374.4 en 1994 pour atteindre 612.2 mille personnes en 2014 et 2020

mille personnes en 2025. Avec ce vieillissement, on note une augmentation de l'espérance de vie à 60 ans, c'est-à-dire le nombre moyen d'années qui reste à vivre à une personne âgée de 60 ans est de 20.3 ans, alors qu'elle est de 12.5 ans à 70 ans.

En conséquence de ce changement, au niveau de la pyramide des âges, on observe deux phénomènes importants :

- **Le pourcentage des jeunes de moins de 15 ans** a accusé une baisse importante durant les 50 dernières années. Il est passé de 46,3% en 1966 à 34,8% en 1994 et à 22,8% en 2024. Durant la même période, la population en âge de travailler, âgée de 15-59 ans, c'est-à-dire celle qui permet les transferts sociaux et le maintien du système de retraite, a vu sa proportion dans la population totale baisser.
- **Le taux de dépendance démographique**, c'est-à-dire le pourcentage des personnes qui ne sont pas en âge de travailler (0-14 ans et 60 ans et plus) sur la population en âge de travailler (15-59 ans), a repris sa tendance haussière à partir de 2014, alors qu'il a montré une tendance à la baisse entre 1966 et 2014. Cela reflète la part importante des inactifs par rapport aux actifs mais peut indiquer aussi qu'il y a encore une possibilité de tirer profit du dividende démographique

Evolution du taux de dépendance démographique



(Le dividende démographique désigne la période de croissance économique potentielle qui résulte d'une modification favorable de la structure par âge d'une population) dont tout le potentiel n'a pas été utilisé durant les dernières décennies. Cela est d'autant important qu'on n'a constaté ni une amélioration de la productivité⁽³⁾, ni une adéquation entre le marché de l'emploi et le rendu du système éducatif et de la formation professionnelle.

Une proportion négligeable de population étrangère Malgré tous les débats sur l'immigration en Tunisie et les différentes estimations invraisemblables du nombre de migrants, le Rgph a confirmé que le pourcentage des étrangers reste faible autour 0,55%, soit 66.349 personnes dont moins de la moitié sont

originaires de l'Afrique subsaharienne. Ce pourcentage était de 0,49% en 2014 et 0,36% en 2004.

II. Quelques facteurs explicatifs

Cette nouvelle situation démographique se distingue notamment par un ralentissement du taux d'accroissement de la population, des taux de fécondité relativement bas, un vieillissement de la population, des changements importants du modèle de nuptialité. L'entrée de la Tunisie dans la seconde transition démographique implique qu'il faut aller dans l'analyse au-delà de la baisse de la fécondité pour comprendre les transformations profondes des comportements familiaux et reproductifs et leurs relations avec les changements culturels et des valeurs⁽⁴⁾. ■

H.C.

Accroissement naturel de la population

I. Le taux d'accroissement naturel de la population en baisse

Durant la période 2010-2020, le taux d'accroissement naturel a montré une stagnation durant les premières années de la décennie et puis une faible tendance à la hausse entre 2013 et 2014 en raison du pic de la fécondité atteint en 2014, pour entamer ensuite une tendance à la baisse. Cette baisse s'est accélérée à partir de 2020 en raison de l'augmentation du nombre de décès Covid et de la continuation de la baisse des naissances.

II. La baisse de la fécondité

La transition de la fécondité a été relativement rapide par rapport aux pays de la région. L'Indicateur synthétique de fécondité (ISF : l'indice synthétique de fécondité, ISF) a atteint 1.7 naissance vivante par femme en 2022. L'ISF a amorcé sa baisse depuis les années soixante-dix. Le taux de remplacement a été atteint au début du XXI^e siècle quand la Tunisie est arrivée au bout de la transition démographique. Durant la période 2005-2014, la fécondité a montré des signes à la hausse. Cela est dû principalement au rattrapage des mariages.

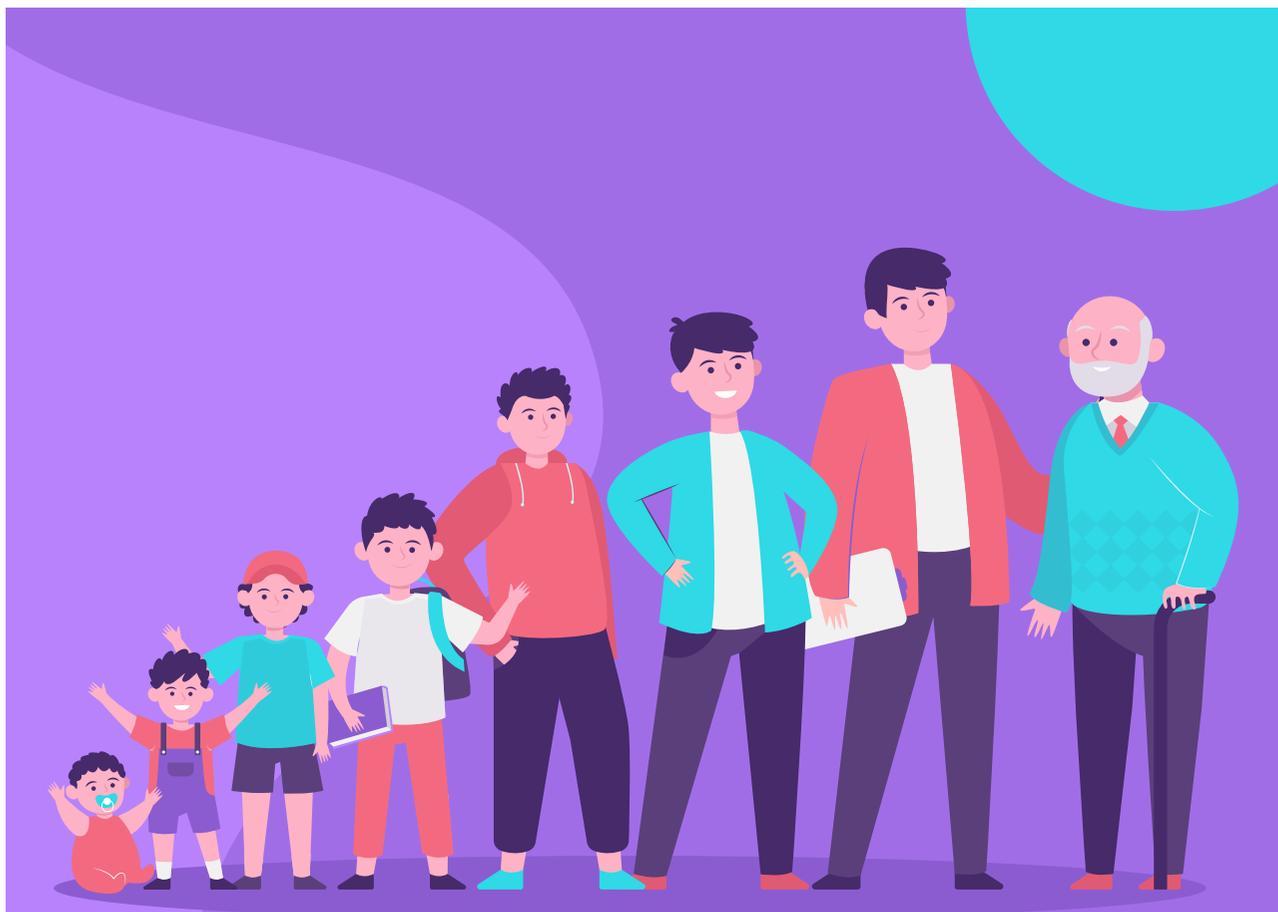
Depuis 2014, nous assistons à une baisse continue de la fécondité.

Les facteurs associés à un tel déclin de la fécondité sont multiples. Nous mentionnons d'abord les conditions socioéconomiques et l'absence de perspectives claires pour les jeunes et de vision pour leur avenir. Fonder une famille ne semble pas toujours réalisable pour un jeune célibataire. Cela ne veut pas dire que ces jeunes ne veulent pas avoir d'enfants. Ils veulent, pas beaucoup certainement, leur désir étant d'avoir une famille réduite mais avec un nombre d'enfants supérieur à celui qu'on observe actuellement. L'enquête de l'ONJ (Observatoire national de la jeunesse) de 2018⁽⁵⁾ a révélé que presque deux tiers des filles et des garçons optent pour la famille à deux enfants.

A cela, on peut ajouter d'autres facteurs comme l'éducation des femmes, les politiques sociales et plusieurs législations en faveur des femmes, y compris l'accès à la santé, à la planification familiale et à l'éducation, une vision différente des rapports entre homme et femme, notamment chez les jeunes dont une grande majorité sont issus de familles réduites à 2 enfants (et beaucoup sont issus de familles d'un garçon et d'une fille).

Indice synthétique de fécondité

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
2.4	2.4	2.3	2.2	2.2	2.0	1.8	1.7



III. Vers un nouveau modèle de nuptialité en Tunisie caractérisé par des taux de célibat élevés

Ce nouveau modèle se distingue par une baisse du nombre de mariages et une augmentation des divorces dont la proportion, par rapport aux mariages, est passée de 12,6% en 2013 à 20,3% en 2020 (Covid) et à 16,3% en 2021. Les résultats du Rgph 2024 confirment aussi que le célibat définitif (mesuré par un proxy qui est par la proportion des célibataires pour le groupe d'âge 45-49 ans) a continué sa tendance haussière : la proportion des célibataires dans le groupe d'âge des 45-49 est passé pour les hommes de 2,7% en 1984 à 6,7% en 2014 et 10,3% en 2024. Pour les femmes, ces pourcentages de

célibataires sont respectivement de 1,6% pour 1984, 9,1% pour 2014 et 11,3% en 2024⁽⁶⁾.

En conséquence, on a observé un recul important de l'âge du mariage. Il était estimé en 2014 à 33 ans pour les hommes et à 28,6 ans pour les femmes. Pour 2024, l'âge du mariage est respectivement de 35,3 ans pour les hommes et de 28,9 ans pour les femmes. Parmi les facteurs qui ont favorisé ces changements au niveau du modèle de nuptialité, on peut citer les suivants :

- L'enquête du groupe Tawhida Ben Cheikh sur la recomposition des valeurs en rapport avec la sexualité, la santé sexuelle et reproductive et la relation du genre⁽⁷⁾, a montré que pour les filles et les garçons,

Evolution de l'âge moyen au premier mariage selon le sexe depuis 1966 (En années)

Années	Hommes	Femmes	Ecart
1966	27,1	20,9	6,2
1975	27,2	22,6	4,6
1984	28,1	24,3	3,8
1994	30,3	26,6	3,7
2004	32,7	29,1	3,6
2014	33,0	28,6	4,4
2024	35,3	28,9	6,4

le mariage n'a plus la place qu'il avait auparavant dans la vie. Le projet de mariage n'est important ou très important que pour 42% des garçons et 47% des filles.

- La même enquête déjà mentionnée a indiqué que les jeunes célibataires garçons et filles vivent bien leur situation de célibataire et se sentent relativement indépendants. Les jeunes sont à l'aise dans leur situation de célibataire : 73,7% des garçons et 75,2% des filles déclarent qu'ils/elles sont à l'aise dans leur situation de célibataire et vivent à l'aise dans leur famille.

- Les jeunes ressentent une indépendance relativement importante par rapport à leur famille, et ce, dans divers domaines comme les loisirs, le travail, l'éducation, la pratique de la religion et celui des relations affectives: 75,7% des garçons et 60% des filles déclarent qu'ils et qu'elles ont une indépendance complète dans les relations affectives. C'est encore plus vrai dans certains segments de la population. Ce n'est pas encore l'individualisation de la famille, mais c'est une tendance à suivre.

- Des attitudes plus positives envers l'égalité du genre et les tâches domestiques. S'il est vrai que cette égalité ne touche pas la sphère publique, il y a une plus grande acceptation des tâches domestiques. A titre d'exemple, 55,1% des garçons et 72,8% des filles pensent que l'homme doit accomplir la moitié des tâches ménagères et 68,9% des garçons et 75,6% des filles sont d'accord ou très d'accord avec la proposition : «Un père est capable de s'occuper d'un enfant aussi bien qu'une mère».

- De plus en plus de jeunes ont une pratique sexuelle. Ainsi, 71,7% des garçons et 62,3% des filles âgés de 18-29 ans ont déclaré avoir une relation sentimentale et cette relation peut commencer à

un âge précoce. Et 41% d'entre eux ont déclaré avoir eu une forme de relations sexuelles (caresses, baisers, câlins...). L'accès des jeunes aux réseaux sociaux et notamment pour l'échange de messages à caractères sentimental ou sexuel est un des facteurs qui a encouragé la pratique de la sexualité et une plus grande ouverture vers la mondialisation.

IV. S'alarmer ou s'adapter à cette situation en Tunisie

Qu'allons-nous faire avec ce déclin du rythme démographique ? Que faire pour augmenter la fécondité et les mariages ? Des questions qui ont été posées dans un environnement déjà imprégné par les discussions sur la migration des Subsahariens et la théorie du grand remplacement.

Le gouvernement n'a pas tardé à répondre. Le ministre de la Santé, Dr Mustapha Ferjani, a indiqué, lundi 2 juin 2025, que la Tunisie a besoin d'une nouvelle stratégie démographique. Lors d'une plénière à l'Assemblée des représentants du peuple (ARP), M. Ferjani a appelé à l'adoption collective d'une nouvelle stratégie démographique⁽⁸⁾.

Le débat sur la dénatalité qu'on a observée après la publication des résultats du Rgph préoccupe beaucoup de politiciens dans le monde. C'est le cas par exemple de Viktor Urban, président de la Hongrie, qui a fait de la natalité une de ses préoccupations majeures. En treize ans, son gouvernement a mis en place plus de 30 formes d'aides pour soutenir la famille. Mais malgré ce type d'investissement, la fécondité a continué à baisser. Il n'a pas compris que la question n'est plus une question d'appui financier mais plutôt de mode de vie, de nouvelles valeurs et d'autres préoccupations pour les couples. Existe-t-il des pays qui ont réussi le changement de



ATB

البنك العربي لتونس



@ArabTunisianBank



www.atb.tn

تخطم، تلقى

مع Pack Horizon



Réinventons la banque ensemble !

1^{ère} Banque en ligne en Tunisie

OUVERTURE DE COMPTE



100% EN LIGNE



بنك تونس و الإمارات
Banque de Tunisie et des Emirats



tendance de la natalité ? La réponse est plutôt négative:

La France, avec sa politique familiale généreuse, a maintenu sa fécondité autour de 2 enfants par femme, contrairement à ses voisins européens, mais la tendance actuelle est plutôt vers la baisse. L'ISF a baissé en 2023 à 1,68 enfant par femme.

Les pays nordiques comme la Suède ont également réussi à maintenir des taux de fécondité relativement élevés (mais inférieur au taux de remplacement) grâce à des politiques de conciliation travail-famille très développées mais les résultats ne sont pas probants. Singapour et la Corée du Sud tentent actuellement de relancer leur natalité par des incitations financières importantes, avec des résultats encore mitigés.

Comment peut-on s'adapter à cette situation ?

L'expérience internationale a montré, bien que la réponse efficace n'existe pas, que certaines mesures peuvent aider à pallier la situation, surtout qu'il reste encore des chances pour profiter du dividende démographique. Nous en citons deux axes parmi tant d'autres :

- Les politiques et programmes en faveur des jeunes: des politiques globales de jeunesse avec une approche multisectorielle, une bonne gouvernance et une plus

grande responsabilisation des jeunes dans la mise en œuvre des programmes les visant. Une utilisation optimale du dividende démographique

- Mettre en place une réponse constructive au phénomène du vieillissement en réduisant l'écart entre les générations et en élaborant des programmes qui gravitent autour d'une approche proactive plutôt qu'alarmiste, en misant sur l'innovation, la formation continue, l'aménagement des carrières et le développement de nouveaux modèles économiques.

En conclusion

Les résultats du dernier recensement ont soulevé une vague de questionnements sur les perspectives de la population en Tunisie. Certains sont allés même jusqu'à demander une révision de la politique tunisienne en matière de population. Il est vrai que certaines composantes de notre politique de population doivent être révisées, comme la question de la jeunesse et celle du vieillissement, mais nous devons garantir la pérennisation des acquis des femmes en matière de droits reproductifs et les étendre pour permettre l'accès universel aux services de la santé sexuelle et reproductive. ■

H.C.
Démographe

(1) Pour les données du Rgph 2024, nous avons consulté la publication de l'INS « Le bilan démographique » : <https://www.ins.tn/publication/recensement-general-de-la-population-et-de-lhabitat-2024>

(2) Carte de la pauvreté de la Tunisie, INS, Banque mondiale, septembre 2020. https://ins.tn/sites/default/files/publication/pdf/Carte%20de%20la%20pauvrete%20en%20Tunisie_final_0.pdf

(3) L'économiste Maghrébin : Zoom : perspectives de la productivité et des sources de la croissance en Tunisie (2015-2024)... des efforts supplémentaires sont nécessaires... <https://www.leconomistemaghrebin.com/2024/07/15/zoom-perspectives-de-la-productivite-et-des-sources-de-la-croissance-en-tunisie-2015-2024-des-efforts-supplementaires-sont-necessaires/#:~:text=La%20productivite%20du%20travail%20a%20%C3%A9t%C3%A9%20tr%C3%A8s%20variable%2C,crise%20sanitaire%20et%20les%20efforts%20de%20redressement%20post-crise.>

(4) Voir Lesthaeghe, R. & Neels, K. From the First to the Second Demographic Transition: An Interpretation of the Spatial Continuity of Demographic Innovation in France, Belgium and Switzerland. *European Journal of Population* 18, 325–360 (2002): <https://doi.org/10.1023/A:1021125800070>

(5) http://www.onj.nat.tn/wp-content/uploads/2022/08/rapport-analyse_enquete_jeunesse-final.pdf

(6) INS Flash démographie, septembre 2025, DEMOGRAPHIE-FR.pdf

(7) Hafedh Chekir, Hedia Belhadj, Enquête la recomposition des valeurs en rapport avec la sexualité, la santé sexuelle et reproductive et la relation du genre, Groupe Tawhida Ben Cheikh, mai 2023

(8) <https://www.businessnews.com.tn/mustapha-ferjani-la-tunisie-a-besoin-dune-nouvelle-strategie-demographique.544,148562,3>



• Par Habib Touhami

Alphabétisme, analphabétisme



Selon le Rgph 2024, le taux d'analphabétisme (sommairement, incapacité complète à lire et à écrire) atteindrait 17,3% dans la population tunisienne (12% pour les hommes ; 22,3% pour les femmes). Bien qu'il ait fortement baissé depuis l'Indépendance, passant entre 1956 et 2024 de 74,5% pour les hommes à 12% et de 96% chez les femmes à 22,3%, ce taux reste sujet à caution, et en tout cas source d'appréciations contradictoires, et ce, en raison de l'extension entre-temps de la définition de l'analphabétisme et du caractère « déclaratif » de son état.

L'alphabétisation, et a contrario l'analphabétisation, est défini par l'Unesco comme «l'ensemble de compétences en lecture, en écriture et en calcul», mais désormais l'alphabétisation doit se comprendre selon l'organisation internationale «comme un moyen d'identification, de compréhension,

d'interprétation, de création et de communication dans un monde de plus en plus numérique, textuel, riche en informations et en évolution rapide». Dans ces conditions, toute analyse sérielle devient contestable d'autant plus que les enquêteurs ne soumettent pas les enquêtés aux tests requis et n'ont aucun pouvoir pour le faire.

Evolution du taux d'analphabétisme selon les recensements

	1956	1966	1975	1984	1994	2004	2014	2024
Analp H	74,5%	53,9%	42,3%	34,6%	21,3%	14,8%	12,4%	12,0%
Analp F	96,0%	82,4%	67,9%	58,1%	42,3%	31,0%	25,0%	22,4%
Analp HF	84,7%	67,9%	54,9%	46,2%	31,7%	22,9%	18,8%	17,3%

Source : INS

En tout état de cause, le taux d'analphabétisme (à l'ancienne) n'a pas cessé de diminuer en Tunisie depuis 1956 tout en restant marqué par une forme de discrimination à l'égard des femmes, même si l'on tient compte de la différence d'effectifs entre femmes et hommes aux classes d'âge avancé. Il reste marqué

aussi par des différences notables au niveau des régions et des milieux. Toutefois, la comparaison avec certains pays du même stade de développement tempère quelque peu les critiques que l'on est en droit d'adresser au système éducatif tunisien et à son rendement.

Taux d'alphabétisation des adultes de 15 ans et plus en %

Pays	Année la plus récente	Valeur la plus récente Femmes	Année la plus récente	Valeur la plus récente Hommes
Tunisie	2023	80	2023	93
Algérie	2019	74	2008	83
Maroc	2014	53	2014	75
Bahrain	2024	96	2024	99
Monde arabe	2024	72	2024	85
Amérique Nord	2022	99	2022	99
Europe et Asie centrale	2024	98	2023	99
Afrique subsaharienne	2024	63	2024	75
Monde	2024	85	2024	91

Source : Unesco

En effet, le taux d'analphabétisme tel qu'il ressort du Rgph 2024 se caractérise par des écarts régionaux importants, passant de 10,1% au gouvernorat de Ben Arous (?) à 28,5% à celui de Jendouba. Il se caractérise aussi par des écarts importants selon le

sexe. Le taux d'analphabétisme des femmes atteint sur le plan national 22,4% contre 12,0% pour les hommes. Il atteint 36,5% à Jendouba et 36,2% à Kairouan contre 13,2% à Ben Arous (?) et 14,2% à Monastir.

Taux d'analphabétisme en 2024 en %, (Population 10 ans et plus)

Taux d'analphabétisme en 2014

Gouvernorat	Féminin	Masculin	Ensemble	Féminin	Masculin	Ensemble
Bizerte	20,7%	12,3%	16,5%	25,9%	14,8%	20,3%
Béja	30,2%	15,6%	22,9%	36,8%	21,8%	29,4%
Jendouba	36,5%	20,0%	28,5%	41,2%	22,4%	32,1%
Le Kef	31,7%	15,8%	23,9%	34,8%	17,0%	26,1%
District I	28,4%	15,5%	22,0%			
Tunis	16,1%	9,7%	13,0%	15,0%	6,3%	10,6%
L'Ariana	16,1%	10,2%	13,2%	14,6%	6,9%	10,7%
Ben Arous	13,2%	6,9%	10,1%	14,4%	5,8%	10,1%
Manouba	20,0%	10,7%	15,4%	22,4%	11,0%	16,7%
Nabeul	20,4%	13,3%	16,9%	20,0%	10,1%	15,0%
Zaghouan	29,0%	14,8%	22,0%	34,4%	18,2%	26,4%
District II	17,5%	10,4%	14,0%			
Sousse	17,8%	10,1%	14,0%	18,1%	8,2%	13,2%
Monastir	14,2%	8,0%	11,1%	15,7%	6,9%	11,3%
Mahdia	25,3%	11,1%	18,6%	30,0%	13,0%	21,9%
Kairouan	36,2%	19,2%	27,9%	41,7%	23,5%	32,9%
Kasserine	34,7%	16,5%	25,8%	40,9%	22,9%	32,0%
Siliana	34,0%	16,6%	25,4%	40,1%	21,3%	31,0%
District III	25,4%	13,0%	19,4%			
Sfax	20,3%	10,5%	15,5%	22,7%	10,3%	16,5%
Gafsa	23,5%	10,6%	17,2%	26,3%	12,0%	19,3%
Sidi Bouzid	34,9%	17,2%	26,2%	38,8%	19,3%	29,2%
Tozeur	16,2%	8,6%	12,5%	20,1%	9,4%	14,9%
District IV	24,1%	12,0%	18,2%			
Gabes	21,3%	11,0%	16,4%	23,9%	11,1%	17,7%
Medenine	19,5%	9,9%	15,0%	21,3%	9,8%	15,8%
Tataouine	20,1%	9,1%	15,1%	24,4%	11,0%	18,2%
Kébili	18,9%	9,2%	14,2%	24,7%	12,4%	18,7%
District V	20,1%	10,1%	15,3%			
Tunisie	22,4%	12,0%	17,3%	25,0%	12,4%	18,8%

Source : INS (Population 10 ans et plus)

La répartition de la population par gouvernorat et niveau d'instruction se recoupe partiellement avec la distribution régionale de l'analphabétisme. Les gouvernorats qui détiennent le pourcentage le plus élevé quant à l'absence de tout niveau d'instruction sont : Jendouba (28,2%), Kasserine (27,2%), Sidi Bouzid (25,8%), Siliana (25,7%) et Kairouan (25,6%). Les gouvernorats qui détiennent le pourcentage le moins élevé sont : Ben Arous (12,6%), Monastir (12,9%), Tunis (14,3%) et l'Ariana (14,5%). A l'inverse, les gouvernorats qui détiennent le pourcentage le plus

élevé de la population du niveau supérieur d'instruction sont : l'Ariana (26,9%), Tunis (25%), Ben Arous (22,6%) et Sousse (19,2%) ; contre le pourcentage le moins élevé à Kairouan (8,6%), Kasserine (9,6%), Siliana (10,0%) et Jendouba (10,4%).

Entre 1984 et 2014, le pourcentage de la population de 10 ans et plus n'ayant pas de niveau d'instruction est passé 46,2% à 19,0%. Parallèlement, le pourcentage de la population ayant un niveau supérieur est passé de 2,4% à 12,9%.



Population par niveau d'instruction en % selon le Rgph 2024

Gouvernorat	Supérieur	Secondaire	Primaire	Néant
Bizerte	13,9%	39,8%	28,8%	17,4%
Béja	10,5%	36,7%	29,5%	23,3%
Jendouba	10,4%	33,2%	28,3%	28,2%
Le Kef	12,1%	34,5%	29,7%	23,7%
District I	12,0%	36,7%	29,0%	22,3%
Tunis	25,0%	38,7%	22,0%	14,3%
L'Ariana	26,9%	36,1%	22,5%	14,5%
Ben Arous	22,6%	41,4%	23,5%	12,6%
Manouba	16,3%	40,2%	27,3%	16,2%
Nabeul	14,7%	38,2%	30,9%	16,2%
Zaghouan	10,9%	36,8%	30,3%	22,0%
District II	21,0%	38,7%	25,3%	15,0%
Sousse	19,2%	38,3%	26,8%	15,7%
Monastir	17,4%	39,6%	30,0%	12,9%
Mahdia	11,6%	33,7%	34,7%	20,0%
Kairouan	8,6%	31,5%	34,3%	25,6%
Kasserine	9,6%	33,0%	30,3%	27,2%
Siliana	10,0%	34,0%	30,4%	25,7%
District III	13,6%	35,5%	30,8%	20,2%
Sfax	16,8%	36,0%	31,5%	15,7%
Gafsa	14,9%	38,7%	26,7%	19,8%
Sidi Bouzid	10,8%	33,8%	29,6%	25,8%
Tozeur	14,2%	40,7%	29,5%	15,6%
District IV	14,9%	36,3%	30,0%	18,9%
Gabes	14,7%	36,6%	30,9%	17,8%
Medenine	13,1%	37,9%	31,4%	17,6%
Tataouine	11,7%	37,2%	31,3%	19,7%
Kébili	14,6%	39,5%	27,1%	18,8%
District V	13,7%	37,6%	30,6%	18,1%
Tunisie	16,1%	37,1%	28,6%	18,3%

Source : INS

Est-ce à dire qu'il existe un lien entre le taux de scolarisation, le taux d'analphabétisme et le niveau d'instruction ? Manifestement oui puisque des gouvernorats comme Kasserine cumulent un écart de 7 points sur le plan du taux de scolarisation par rapport à la moyenne nationale avec un écart plus large encore quant au pourcentage de la population d'un niveau supérieur d'instruction. S'agit-il de l'impact du revenu, du sexe ou plus encore de la ruralité ? La réponse est oui là aussi.

Il est incontestable que ce qui se passe en Tunisie depuis des décennies au niveau de l'école publique a joué un rôle dans le développement d'un nouveau genre d'analphabétisme dans la population. L'école tunisienne n'apprend plus à apprendre, ni à respecter les langues, ni même à tenir un raisonnement qui tient. Aussi, les aménagements de circonstance ou de commodité ne peuvent plus inverser les tendances. Seule une réforme de fond de l'enseignement et de l'éducation nationale aurait quelque chance d'y parvenir. Or cette réforme n'est pas encore à l'ordre du jour. **L**





• Par Abdelaziz Kacem



Réduire le lexique Goebbels fait école

1

Il y a un peu plus de sept ans, dans la livraison de juillet 2018 de *Leaders*, j'ai publié un article intitulé «*Le paradoxe de l'intégrisme : religiosité et grossièreté*». J'y dénonçais chez ceux qui sont censés défendre l'islam un comportement qui jure avec la morale issue de la vraie foi. Contre leurs contradicteurs, à défaut de coutelas ou de kalachnikov, ils usent d'un langage qui ferait rougir le plus rustique des charretiers. Les réseaux sociaux offrent à ces dérapages indignes une audience exponentielle.

2

Je mettais ces inconvenances sur le compte d'un mal langagier chronique, bien de chez nous, et qui affecte notre patois, depuis des siècles, sans doute, et que l'on appelle «*coprolalie*» (profération de mots orduriers et scatologiques) et «*pornolalie*» (mots en rapport avec la fornication). Cela fait partie de notre rhétorique identitaire. Cet art oratoire tiré des latrines et des alcôves jetables a déjà fait son entrée dans nos salles de cinéma et de théâtre.

3

Mes compatriotes sont persuadés qu'ils parlent le meilleur jargon de toute l'arabité. Cela me pose un insoluble problème. Voilà un parler intensément théologisé où le nom d'Allah fuse à chaque bout de phrase : Bism Allah (au nom d'Allah) ; Al-Hamdou lillah (louange à Dieu) ; W-Allah (par Allah) ; Hasbi Allah (Allah me suffit) ; Subhân Allah (gloire à Allah), etc. Mais ces invocations, somme toute louables, avoisinent trop souvent, dans la même conversation, des expressions, pour le moins, triviales. J'ai beau me triturer les méninges, je n'arrive guère à gérer ce paradoxe. On sait, cependant, où conduit dans le débat l'indigence en matière de langage : on sort sa dague ou l'on se prévaut dans l'ordure.

4

Joseph Goebbels disait : *«Nous ne voulons pas convaincre les gens de nos idées, nous voulons réduire le vocabulaire de telle façon qu'ils ne puissent exprimer que nos idées»*. On sort là les moyens les plus sophistiqués de la manipulation. Avec la défaite, le dire nazi semble avoir été réduit au silence, sous la résurgence d'un humanisme libérateur des peuples, mais aussi accoucheur d'une grande injustice au détriment d'un peuple qui n'a fait de mal à personne, les Palestiniens.

5

Par l'apartheid, la dépossession, l'expansion territoriale, le génocide, le sionisme se présente comme un nazisme qui a réussi. Mais son grand succès, c'est de s'être infiltré dans toutes les salles de rédaction des médias européens, en leur imposant des phrases courtes, répétées à l'envi, pendant les deux ans de massacre à Gaza : *«Israël est la seule démocratie dans la région»* (donc, il a un droit d'agression sur ses voisins) ; *«Israël a le droit de se défendre»* (c'est-à-dire de se maintenir dans les territoires militairement occupés) ; *«Israël défend les valeurs occidentales»* (les peuples du vieux continent et du nouveau monde doivent lui en savoir gré) ; *«Tahal est l'armée la plus morale du monde»* (il faut donc lui faire confiance, c'est dans le cadre de l'honneur et de l'éthique qu'elle affame et tue. Ce sont les victimes qui ont tort). Et puis, il y a cette supercherie que le sionisme a réussi à vendre aux gens d'Occident, bigots, comme libéraux et athées: la civilisation judéo-chrétienne.

6

Il y a dans le monde islamique un nazisme bédouin, une novlangue, Orwell est à la medersa. Avec des moyens plus simples, plus efficaces, des prédicateurs à la tête bien pleine de sornettes millénaires laissent croire aux démunis que la langue clé du paradis est celle du tasbih (exaltation de Dieu) et du takbir (dire la formule Allahou akbar). Ce dernier mot est peut-être le dernier emprunt français à l'arabe. Il rend fou l'Occident tout entier. Pourtant, nul n'ignore aujourd'hui que l'islamisme le plus brutal est sorti des officines des services occidentaux : Al Qaïda, Daech et sous-produits, Boko Haram entre autres.

7

Il faut souligner que l'islam a cessé, depuis les années vingt du siècle dernier, d'être gouverné par les grands théologiens tels que Ghazali (m. 1111) ou, plus près de nous, l'Égyptien Mohammed Abdou (1849-1905) ou le Tunisien Tahar Ben Achour (1879-1973). Les islamistes

actuels, frères musulmans pour l'essentiel, descendent de Hassan Al Banna (1906-1949), une lignée lobotomisée de naissance et qui remonte au gourou de l'excommunication, Ibn Taymiya (1263-1328), pour ne pas le nommer. Ils sont devenus les maîtres des ignorances, la crasse qui s'apprend.

8

Face à eux, le repli des élites s'impose. Nous ne sommes pas à armes égales, nous sommes les gardiens de la maison. Nous devons nous battre strictement sur notre terrain, avec pour viatique l'encyclopédisme mutazilite de Jahidh, les illuminations du sage d'al-Maarri, avec aussi le troubadoursque Gai saber, jusqu'au nietzschéen Gai savoir, prélude à l'œuvre capitale, s'il en est, le Zarathoustra. Il m'est arrivé, il m'arrive encore d'entrer dans le jeu adverse. Il est des fois où les démangeaisons se font si fortes que je succombe à la tentation de réagir. Il est dur de rester impassible quand l'intelligence est littéralement lynchée.

9

Fin septembre dernier, en pleine rentrée scolaire, au lycée Mohamed-Boudhina, à Hammamet, un groupe d'élèves au cerveau bien lavé entament, dans la cour de l'établissement, la prière de l'après-midi. Intervient la directrice pour rappeler que le lycée n'est pas l'endroit approprié pour ces dévotions. Les jeunes prieurs se rebiffent : *«Cette terre n'est pas la vôtre, elle appartient à Dieu [...] Nous ne saurions vous obéir»*. Le Prophète a dit : *«Il n'y a pas d'obéissance à une créature dans la désobéissance au Créateur.»* Une vidéo relatant l'incident enflamme les réseaux. Le scénario rappelle les agissements du courant islamiste des années soixante-dix du siècle passé. C'est dans les lycées notamment que le mouvement s'est manifesté : prières dans les cours, revendications de salles de prière dans tous les établissements. Suite au test récent, un collectif d'avocats s'est immédiatement formé pour soutenir ces dévotes revendications.

10

La directrice dudit lycée a été prise à partie par ceux et celles que l'on sait. Mal m'en a pris, j'ai salué son courage face à des daéchiens en herbe. J'en ai pris pour mon grade. Les femelles privatisées, les «awra» (les parties intimes), les «*naqisât 'aql wa dîn*» (celles qui sont en «déficit cérébral et religieux») m'ont été d'une grande virulence. Les plus pondérés se sont posé la question insidieuse : *«la prière, pour nos jeunes, ne serait-elle pas préférable à la drogue ?»*, comme s'il n'y avait pas d'autres alternatives pour nos adolescents. La culture, les clubs jeunes science, le bénévolat, servir autrui, etc.■

A.K.



• Par Elyes Ghariani

L'Union européenne à l'épreuve des nouvelles dynamiques sécuritaires



En mars 2025, le Conseil européen et la Commission ont lancé le plan « ReArm Europe », une initiative stratégique destinée à moderniser, unifier et rendre opérationnelles les capacités de défense du continent. Doté d'un budget potentiel de 800 milliards d'euros d'ici à 2030, ce programme mobilise dérogations budgétaires, prêts européens et financements conjoints pour relancer la production d'armements, stimuler l'innovation technologique et asseoir une véritable souveraineté industrielle en matière de défense.

L'objectif est clair : doter l'Europe d'une force capable de réagir avec souplesse, rapidité et cohérence aux crises émergentes — qu'elles soient hybrides, conventionnelles ou cybernétiques — tout en respectant scrupuleusement les cadres juridiques internationaux. Pour y parvenir, des réformes législatives ont été engagées afin de simplifier les procédures d'acquisition, de déploiement et de coopération industrielle, réduisant ainsi délais, coûts et inerties bureaucratiques. Cette stratégie incarne une synthèse exigeante : allier rigueur budgétaire, ambition géopolitique et fidélité aux principes du multilatéralisme.

Cette vision se traduit déjà par des mesures concrètes. Le long des frontières orientales, l'Union adapte sa posture défensive à un environnement sécuritaire en mutation. La Pologne, en raison de sa position stratégique, a déployé environ 40 000 soldats à ses frontières avec la Biélorussie et l'enclave de Kaliningrad, en réponse aux manœuvres russo-biélorusses « Zapad-2025 ». Ce déploiement vise à renforcer la dissuasion sans provocation, marquant un tournant dans la perception des frontières extérieures de l'UE : non plus des lignes administratives, mais des zones de responsabilité collective.

Parallèlement, la force de réaction rapide européenne, unité multinationale de 5 000 militaires, voit ses capacités accélérées. Soutenue par des investissements ciblés dans les stocks stratégiques de munitions, les systèmes de commandement et les infrastructures logistiques, elle incarne une approche pragmatique : anticiper sans alarmer, préparer sans militariser. L'objectif n'est pas d'alimenter une logique d'affrontement, mais de garantir que l'Europe puisse protéger ses citoyens et ses valeurs dès les premières heures d'une crise.

Au cœur de cette transformation, la coopération industrielle constitue le pilier du plan « ReArm Europe ». Plutôt que de multiplier les programmes nationaux redondants, l'UE mise sur la mutualisation : partage des coûts, standardisation des équipements, et intégration des chaînes de valeur. Le Fonds européen de la défense (FEDef) joue ici un rôle central, en finançant la recherche, le développement et la production collaborative d'équipements innovants, avec une attention particulière portée aux PME et aux entreprises de taille intermédiaire, véritables laboratoires de l'innovation stratégique.

Ces avancées s'accompagnent de réformes institutionnelles majeures, notamment le paquet Omnibus, qui rationalise les procédures d'acquisition conjointe et clarifie les responsabilités entre États membres, institutions européennes et acteurs industriels. En éliminant les doublons et en accélérant les décisions, ce cadre renforce l'agilité de la chaîne d'approvisionnement tout en

garantissant une meilleure traçabilité des transferts. Il permet également d'harmoniser — sans uniformiser — les politiques d'exportation d'armes, dans un souci de transparence et de responsabilité partagée.

En somme, « ReArm Europe » ne se résume pas à un simple effort de réarmement. C'est une réaffirmation stratégique : l'Europe entend désormais assumer pleinement sa sécurité, non par repli, mais par capacité, coordination et crédibilité.

Elle le fait sans renoncer à ce qui la définit — le primat du droit, le dialogue et la recherche d'un ordre international plus stable.

Un cadre financier au service de l'autonomie stratégique
Pour concrétiser ses ambitions, l'Union européenne s'est dotée d'un dispositif financier ambitieux et structuré. Le Fonds européen de la défense (FEDef), doté de près de 8 milliards d'euros, soutient des projets collaboratifs en recherche et développement, avec un cofinancement pouvant atteindre 100 % pour les activités stratégiques. En mobilisant États membres, PME et grands industriels, il contribue à forger un écosystème de défense européen à la fois innovant et résilient.

Ce fonds est complété par l'instrument Safe (Strategic Autonomous Financing Envelope), qui permet à la Commission de lever jusqu'à 150 milliards d'euros sur les marchés financiers pour financer les acquisitions militaires des États membres. Ouvert à des partenaires comme la Norvège, le Japon ou le Royaume-Uni, ce mécanisme élargit la coopération tout en maintenant un contrôle strict sur les technologies sensibles — garantissant que la souveraineté européenne ne soit pas compromise par des dépendances extérieures.

Vers une souveraineté technologique maîtrisée

L'objectif est sans équivoque : réduire la vulnérabilité face à des acteurs tiers. En consolidant une chaîne industrielle intégrée et en stimulant l'innovation locale, l'UE sécurise ses approvisionnements critiques. Des dispositifs comme le « kill switch », capable de neutraliser à distance des équipements en cas d'usage contraire aux engagements européens, incarnent cette approche prudente — où fermeté stratégique et respect du droit international se renforcent mutuellement.

Un cadre réglementaire renforcé pour les exportations d'armes

Cette quête d'autonomie s'accompagne d'une responsabilité accrue.

Adoptée en avril 2025, la décision (Pesc) 2025/779 modernise profondément le régime européen des exportations d'armes. Intégrée à la politique étrangère et de sécurité commune, elle redéfinit les responsabilités des États membres et exige une professionnalisation des autorités nationales, désormais tenues de mener une analyse rigoureuse des risques géopolitiques et humanitaires liés à chaque transfert.

Le paquet Omnibus introduit une typologie différenciée des licences :

- Individuelles, pour les opérations ponctuelles, soumises à un examen exhaustif ;
- Globales, pour des livraisons répétées vers un même pays, sous conditions strictes ;
- Générales, pour les matériels à faible risque, afin d'alléger les procédures sans affaiblir la vigilance.

Cette gradation adapte le niveau de contrôle à la sensibilité du transfert, tout en assurant une traçabilité renforcée. L'UE applique par ailleurs une politique de destination rigoureuse, fondée sur des évaluations au cas par cas, des embargos ciblés et le respect scrupuleux des résolutions internationales — une vigilance étendue aux technologies à double usage.

Traçabilité, transparence et coopération renforcées

Au-delà des autorisations, l'UE a mis en place un système intégré de traçabilité, fondé sur des plateformes électroniques communes. Chaque transfert peut désormais être suivi de la demande initiale à la livraison finale. Cette transparence facilite aussi la coopération entre États membres, permettant un échange rapide d'informations en cas de risque émergent.

En combinant rigueur normative, souplesse opérationnelle et mécanismes de contrôle avancés, l'Europe affirme une gouvernance des exportations d'armes à la fois ferme sur les principes et agile dans sa mise en œuvre.

Il s'agit d'un levier essentiel pour asseoir la crédibilité et la cohérence de la politique de défense européenne sur la scène mondiale.

Entre convergences stratégiques et divergences géopolitiques

La défense européenne ne se construit pas dans l'unisson, mais dans une polyphonie d'intentions nationales, chacune façonnée par des héritages historiques, des vulnérabilités spécifiques et des visions du monde. Pourtant, cette diversité est portée par des États moteurs dont les engagements,

bien que distincts, convergent vers une ambition commune: celle d'une Europe capable de protéger ses citoyens sans déléguer sa sécurité à autrui.

La France incarne cette volonté avec une constance stratégique. Son industrie de défense, sa dissuasion nucléaire et son soutien résolu au plan «ReArm Europe» visent non seulement à renforcer sa propre souveraineté, mais à ancrer l'ensemble du continent dans une autonomie technologique et opérationnelle face à un monde de plus en plus fragmenté.

L'Allemagne, longtemps retenue par les leçons de son histoire, a franchi un seuil décisif. Le «Zeitenwende» n'est pas qu'un changement de doctrine : c'est l'acceptation d'une responsabilité géopolitique accrue, traduite par des investissements massifs et une participation active aux initiatives de défense collective. Ce virage, toutefois, reste délicat — tirailé entre une nouvelle posture stratégique et une culture pacifiste profondément enracinée dans l'opinion publique.

À l'Est, la Pologne incarne une autre facette de cette transformation. Son effort de défense, l'un des plus intenses d'Europe, dépasse la simple réaction à la menace: il affirme un rôle de sentinelle, de relais logistique et de laboratoire de résilience.

Ce dynamisme redéfinit la géographie stratégique du continent, où les frontières orientales deviennent le cœur d'une solidarité défensive renouvelée — proactive, intégrée, et profondément européenne.

Hors de l'Union mais jamais éloigné, le Royaume-Uni demeure un partenaire incontournable. Ses capacités opérationnelles, son expertise industrielle et ses liens transatlantiques lui confèrent une influence décisive. Son engagement rappelle que la sécurité européenne ne peut se penser en vase clos. Elle s'inscrit dans un dialogue constant avec des alliés partageant les mêmes intérêts vitaux.

Des voix dissonantes : entre prudence diplomatique et résistances politiques

Cette dynamique de renforcement n'est toutefois pas universellement partagée. La Hongrie, sous la conduite de Viktor Orbán, incarne une vision alternative : celle d'une Europe qui doit éviter à tout prix l'escalade, au nom d'un réalisme diplomatique et d'une neutralité de fait. En mettant en garde contre une militarisation perçue comme provocatrice,

38^{ème} MARATHON COMAR

TUNIS - CARTHAGE



30 NOVEMBRE 2025



Courons pour une Tunisie *plus* verte

Inscription :
www.marathon.comar.tn

Bureau d'inscription
des Assurances COMAR
Du 17 au 28 Novembre 2025



5
KM

21,1
KM

42,195
KM

COMAR
ASSURANCES

C'est plus sérieux



INSPIRING
Tunisia

DECATHLON

hayatt





رفاهية، راحة، وموقع مميز

نقترح عليكم مشروعنا الجديد الكائن بأريانة الصغرى - طريق رواد، وهو مشروع سكني راقٍ يجمع بين الجودة العالية، التصميم العصري، والموقع الاستراتيجي

شقق من نوع S+3 / S+2 / S+1

إقامة مؤمنة

مأوى سيارات

قرب من المدارس، المحلات، والمرافق الحيوية

استثمروا في عقار مضمون مع SIMPAR



29 921 009 - 29 921 011

simpar.tn



Budapest souligne une tension fondamentale — entre la nécessité de se défendre et le risque de devenir soi-même un facteur d'instabilité. Ses réserves, souvent exprimées par des vétos, ne relèvent pas seulement de la tactique politique ; elles révèlent une fracture plus profonde sur la nature même de la puissance européenne.

Au-delà de Budapest, d'autres voix, plus discrètes mais tout aussi significatives, nourrissent des hésitations similaires. L'Irlande, Malte ou l'Autriche, attachées à leur neutralité historique, insistent sur la primauté du dialogue. D'autres encore, confrontés à des dépendances économiques ou énergétiques complexes, redoutent les conséquences d'un alignement trop rigide sur une logique de bloc.

Partout, une question revient, lancinante : l'Europe doit-elle viser une autonomie stratégique totale, ou renforcer sa complémentarité avec l'Otan, dont le rôle évolue dans un contexte transatlantique incertain ?

L'Europe face à son destin géopolitique

L'Union européenne se tient aujourd'hui à un carrefour historique. Ce qu'elle construit depuis 2025 — à travers «ReArm Europe», le FEDef, le paquet Omnibus ou la force de réaction rapide — n'est pas un simple réarmement, mais

la première pierre d'une souveraineté stratégique assumée, dans un monde où la paix ne se transmet plus : elle se conquiert chaque jour.

Le défi dépasse les budgets, les chars ou les drones. Il est civilisationnel : saura-t-elle défendre la paix qu'elle a inventée par la coopération, sans trahir ses principes ? Sa crédibilité dépendra moins de sa capacité à projeter la force que de sa volonté de l'encadrer — par le droit, la transparence et le dialogue.

L'enjeu est double : protéger sans enfermer, dissuader sans provoquer. Et transformer ses divergences internes non en obstacles, mais en ressources pour forger une stratégie à la fois ferme et nuancée, capable de concilier urgence sécuritaire et patience diplomatique. Chaque veto, chaque accord, chaque investissement dessine les contours d'une Europe future : soit fragmentée par les forces centrifuges de l'histoire, soit unie en une puissance réfléchie, offrant au monde un modèle où la force sert la paix, et non l'inverse.

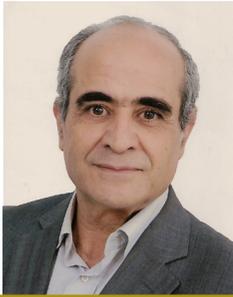
L'Europe n'a pas vocation à dominer le monde. Mais elle a le devoir de le stabiliser. Et c'est dans cette humilité exigeante — cette ambition mesurée mais inébranlable — qu'elle pourra redevenir ce qu'elle a toujours rêvé d'être : non pas une forteresse, mais un phare. ■

E.G.

Ancien ambassadeur

Des noix

Pour votre plaisir et votre santé



• Par Ridha Bergaoui

La noix désigne ici le fruit du noyer commun (*Juglans regia*), objet du présent article. En réalité, le terme « noix » a plusieurs autres significations. Il désigne les fruits à coque en général, des produits comme les noix de coco, de muscade ou de cajou. Il est également utilisé dans de nombreux autres domaines techniques (boucherie, mécanique...) et peut être utilisé au sens figuré pour désigner une petite quantité d'un produit, une chose insignifiante ou une personne peu intelligente.

Le mot « noix » vient du latin *nux* ou *nucis*, qui signifie « fruit à enveloppe et à amande à l'intérieur ». Un producteur de noix s'appelle *nuciculteur* ou *nociculteur* et l'exploitation *noyeraie*. Le terme arabe qui désigne la noix est « الجوز », certains l'appellent également « عين الجمال » (œil de chameau).

Généralités sur le noyer

Le noyer est originaire de l'Asie centrale (actuels Iran et Afghanistan). Dans l'Antiquité, les Perses considéraient la noix comme un fruit royal réservé aux élites. Les Romains l'introduisirent en Europe sous

le nom de *nux juglans* (noix de Jupiter). Au Moyen Âge, le noyer se répand dans toute l'Europe. Les moines le plantent dans les vergers monastiques et on le plantait souvent près des fermes.

Le noyer est un arbre magnifique, à feuilles caduques, de très grande taille pouvant atteindre 20 à 25 mètres de haut et vivre de nombreuses années. Il est très généreux et très productif. Il symbolise la prospérité, la pérennité et la fécondité. Le noyer est un arbre des régions tempérées. Pour avoir une floraison satisfaisante et régulière, il a un besoin en froid hivernal élevé (de 700 à 1 500 heures en dessous de 7 °C, selon les variétés). Il aime

également les étés chauds et longs qui favorisent le remplissage et la maturation des fruits. Les températures optimales de croissance se situent entre 25 et 30°C. Il préfère les sols profonds et riches en matière organique. Par ailleurs, le noyer est gourmand en eau, surtout pendant la période de croissance et de remplissage des noix (de mai à septembre). Son besoin en eau se situe entre 800 et 1200 mm d'apports bien répartis. La sécheresse estivale provoque des noix petites, mal remplies, et peut favoriser certaines maladies. L'arbre est monoïque et porte à la fois des fleurs mâles et des fleurs femelles discrètes, permettant la fécondation par le vent.



Le besoin élevé du noyer en eau, surtout en été, l'entrée tardive en production (à partir de 5-7 ans), la grande taille du noyer avec ses racines puissantes, la sécrétion de substances toxiques pour certaines plantes, comme la tomate, la pomme de terre ou la vigne qui interdit toute associations culturales, représentent de véritables contraintes pour sa culture. Le noyer a besoin de beaucoup de place et il est déconseillé de le planter dans les jardins ou en ville. Les aléas climatiques (sécheresse, gel...), les maladies et ravageurs représentent des freins à la production.

Le noyer est un arbre polyvalent. Il fournit à la fois des fruits nutritifs et un bois précieux, recherché depuis des siècles pour la fabrication de meubles de luxe et décoratifs. Les feuilles sont riches en

tanins et possèdent des vertus médicinales (astringentes, anti-inflammatoires) et utilisées également pour éloigner les insectes. Les racines et l'écorce de l'arbre sont employées comme colorants naturels et en pharmacopée traditionnelle.

La noix dans le monde

Dans le monde, la noix est l'un des fruits secs les plus cultivés après l'amande et la noisette. La production dépasse 2,5 millions de tonnes par an. Les principaux pays producteurs sont essentiellement la Chine et les Etats-Unis (Californie), respectivement la moitié et le quart de la production mondiale. Ils sont suivis par l'Iran, la Turquie, le Chili et l'Union européenne (essentiellement France, Roumanie et Espagne). Le secteur de la noix connaît ces dernières années des

difficultés suite à une surproduction, en raison de l'augmentation rapide des surfaces cultivées un peu partout, qui a entraîné une baisse sensible des prix, alors que les prix des intrants (irrigation, main-d'œuvre, énergie...) ne cessent de grimper.

La consommation de la noix occupe la deuxième place après celle des amandes. La consommation par habitant varie fortement selon les pays, et peut aller de quelques centaines de grammes à des kilogrammes (6 kg/habitant/an aux Emirats). Ces différences reflètent à la fois des habitudes alimentaires, les influences culturelles, le pouvoir d'achat et la disponibilité locale.

En Tunisie, la consommation des fruits secs reste modérée, dominée surtout



par l'amande et la pistache, suivies par les raisins secs et la noisette. La consommation de la noix est faible mais présente surtout dans les gâteaux et les pâtisseries traditionnelles. Le noyer reste une culture très marginale, on en trouve parfois en plantations éparées dans le nord-ouest, souvent en agroforesterie. La consommation est couverte surtout par l'importation. Sans compter la noix introduite clandestinement des pays voisins, on importe chaque année environ 100 tonnes de noix décortiquée séchées, principalement des Etats-Unis et du Chili.

La noix, composition et particularités

La noix est un fruit oléagineux à noyau, constituée d'une écorce externe verte ou péricarpe, dite «brou», d'une coque ligneuse bosselée et dure appelée endocarpe constituée de deux parties égales qu'on peut séparer pour atteindre l'amande comestible du fruit, appelée cerneau souvent formée de deux sections bosselées partiellement soudées. Ces derniers sont protégés par une fine pellicule brune et présentent une forme lobée qui rappelle le cerveau humain. Les noix en coque se conservent bien jusqu'à un à deux ans à l'air libre. Les noix décortiquées doivent être conservées dans un emballage hermétique au froid pour empêcher l'oxydation et garder leur saveur.

La noix est un fruit sec riche en lipides (60-65%), dont une majorité d'acides gras polyinsaturés (oméga-3 et oméga-6). Elle contient 15% de protéines, 14% de glucides et 7% de fibres. Elle est riche en vitamines, surtout E et B6, et en minéraux (magnésium, phosphore, cuivre, manganèse, potassium). La noix contient environ 650 kcal/100g.

Les noix sont des fruits riches en nutriments très nourrissants. L'huile extraite de la noix est fine, parfumée, utilisée en assaisonnement et en diététique. L'enve-

loppe verte des fruits (appelée brou) est utilisée traditionnellement comme teinture naturelle, en médecine populaire et comme répulsif contre les insectes. Les coques des fruits durs servent de combustible. Broyées, elles sont utilisées comme abrasif industriel ou comme gommage en cosmétique.

Utilisation de la noix

La noix peut être consommée sèche comme fruit sec. Les noix fraîches ont une saveur amère qui s'estompe avec le séchage. Il est préférable de faire tremper les noix quelques heures ou toute une nuit avant consommation. Ce procédé vise à réduire la teneur en acide phytique et en certains tanins solubles, présents naturellement dans la noix, qui peuvent limiter l'absorption de nutriments. Le trempage permet de neutraliser en partie ces « anti-nutriments » et de rendre les noix plus tendres, donc plus faciles à mâcher et à digérer. Certaines personnes trouvent également que le goût devient plus doux, moins astringent. Les noix, après trempage, doivent être consommées rapidement (dans les 24 heures) ou conservées au frais pour éviter toute altération.

Utilisation en cuisine

La noix peut révéler tout son potentiel, surtout lorsqu'elle est intégrée dans des préparations. Elle se distingue par son goût raffiné et sa texture croquante qui apportent du raffinement aux préparations salées ou sucrées en leur donnant une touche de noblesse. Sa couleur dorée ou brune contribue à améliorer la présentation visuelle ajoutant élégance et authenticité aux assiettes. En cuisine salée, on la retrouve dans des salades, des sauces pour accompagner des pâtes ou des viandes blanches, ou encore des farces raffinées. Elle peut également être réduite en poudre pour épaissir et enrichir des soupes et des veloutés, ou simplement concassée et parsemée pour donner





du relief à un plat. Son huile parfumée apporte une touche aromatique particulière. En pâtisserie, la noix entre dans la composition de gâteaux, de tartes, de biscuits, de brownies, de cakes, etc. Dans la préparation des glaces et crèmes glacées, la noix est utilisée sous forme de pâte ou de praliné, donnant une texture onctueuse et un parfum raffiné, souvent associé à la vanille, au chocolat ou au caramel.

Bienfaits santé

La consommation régulière de noix apporte de nombreux bienfaits pour la santé cardiovasculaire (réduction du cholestérol LDL, amélioration du profil lipidique et diminution du risque d'accident coronarien). Elle possède des effets inflammatoires (réduisent l'inflammation chronique) et rassasiants (limite la faim et aide au contrôle du poids). Ses fibres favorisent la bonne santé digestive. De nombreuses études suggèrent qu'une consommation quotidienne modérée (30 g environ, soit une poignée) est associée à une meilleure longévité et à une réduction du risque de maladies chroniques.

La noix est souvent associée au cerveau en raison de la ressemblance frappante entre sa forme et celle de l'organe. Cette analogie visuelle, relevée depuis l'Antiquité, trouve aujourd'hui un écho scientifique. En effet, la noix est particulièrement riche en acides gras oméga 3, en antioxydants, en vitamine E et en polyphénols, autant de composés connus pour protéger les cellules nerveuses,

améliorer la circulation sanguine cérébrale et soutenir les fonctions cognitives. Plusieurs études modernes ont confirmé que la consommation régulière de noix peut contribuer à la prévention du déclin cognitif, à l'amélioration de la mémoire et à la réduction du stress oxydatif lié au vieillissement.

Conclusion

Quoiqu'en Tunisie le noyer soit une espèce très secondaire et que sa production soit négligeable, pour certains pays, le noyer est bien plus qu'un arbre forestier ou fruitier. C'est un symbole culturel, une ressource alimentaire importante et une richesse forestière de premier plan. La noix est l'un des plus anciens aliments consommés par l'homme, prisée pour sa richesse en huile, en protéines et en antioxydants, aux vertus incontestables pour la santé. Aujourd'hui encore, elle suscite un intérêt grandissant, tant pour ses qualités gustatives que pour ses bienfaits sur la santé.

Enfin, la noix c'est aussi une belle leçon de vie. Ne dit-on pas « *il faut casser la noix pour en avoir la chair* » ? Ce proverbe signifie que pour goûter à l'amande savoureuse et délicate de la noix, il faut d'abord briser son enveloppe dure et protectrice. De même, rien de précieux et d'agréable dans la vie ne peut s'obtenir sans effort. Pour réussir et être heureux, il faut d'abord surmonter les obstacles, les difficultés et faire preuve de persévérance et de courage. ■

R.B.



SAHATY
CONFORT



NUMÉRO BLEU
82 10 10 90

SAHATY CONFORT
يأمّنك على صحتك
و يحافظك على ميزانيتك



CARTE
ASSURANCES

L'avenir
avec assurance

www.carte.tn



Le moringa

**Un arbre parfait pour la nutrition,
la santé et l'environnement**

• Par Ridha Bergaoui

Depuis quelques années, le moringa a le vent en poupe. Il est passé en peu de temps de plante marginale à nouvelle ressource alimentaire, médicale et économique. Originaire du nord de l'Inde, où il est cultivé depuis des siècles, le moringa (*moringa oleifera*) est aujourd'hui cultivé dans de nombreuses régions du monde (Asie du Sud-Est, Caraïbes, Amérique latine et Afrique). Récemment introduit en Tunisie, il y suscite un intérêt croissant pour ses multiples bienfaits et sa remarquable capacité d'adaptation.

Le moringa, surnommé également «arbre magique» ou «arbre de vie», jouit d'une popularité grandissante là où il a été introduit en raison de ses multiples bienfaits et ses nombreux usages. Avec sa résilience face aux conditions difficiles et sa tolérance à la sécheresse, le moringa s'est montré également un allié de choix pour s'adapter au dérèglement climatique.

Le moringa, un arbre à tout faire

Moringa oleifera est l'une des 13 espèces de Moringa, la plus cultivée en raison de son usage polyvalent dans l'alimentation tant humaine qu'animale et de ses utilisations thérapeutiques. C'est un arbre à croissance extrêmement rapide, pouvant atteindre 3-4 m dès la première année et jusqu'à 12 m plus tard s'il n'est pas taillé. L'arbre peut vivre

jusqu'à 20 ans. Le moringa aime le soleil et tolère bien la chaleur. Il supporte bien la sécheresse et peu exigeant pour la qualité du sol. Sa culture nécessite peu de ressource et peu d'eau, quoiqu'un minimum soit nécessaire, surtout en été, pour un rendement foliaire élevé. Sa multiplication se fait par graines ou par boutures ligneuses. Le désherbage et la fumure organique améliorent la productivité du moringa. La taille régulière,





sévère, favorise une ramification basse et un feuillage abondant. Le moringa supporte bien la taille répétée. A chaque coupe, de nouvelles pousses augmentent le rendement en feuilles. La densité de plantation dépend de l'objectif de la culture. Pour une bonne production de feuilles en coupe fréquente, on choisit des espacements serrés et des tailles régulières. Cultivé comme pour ses fruits, des espacements plus larges sont nécessaires.

Le moringa développe une puissante racine en pivot, qui peut aller jusqu'à 2 m de profondeur, permettant à la plante d'accéder à l'humidité du sous-sol et de résister à de longues périodes de sécheresse. Il développe également des racines latérales, faisant du moringa un arbre idéal pour stabiliser les sols, prévenir l'érosion et restaurer les terrains dégradés. Sa culture favorise une reforestation rapide et durable, plus particulièrement dans les zones arides. Le tronc du moringa est droit, relativement fin (de 10 à 30 cm de diamètre). L'arbre

peut servir comme haie et brise-vent et le bois convient parfaitement pour le chauffage ou comme tuteur pour les arbustes.

Les feuilles peuvent mesurer de 20 à 60 cm de long et sont composées de nombreuses petites folioles fines. Elles sont comestibles (surtout les feuilles jeunes, tendres, hautement nutritives). Elles sont récoltées tous les 15 à 30 jours et peuvent être utilisées fraîches ou séchées pour leurs propriétés nutritionnelles et médicinales. La production annuelle de biomasse utilisable est importante, surtout en irrigué (jusqu'à 15-25 tonnes/ha/an de feuilles fraîches). Ses feuilles peuvent être utilisées comme fourrage de haute qualité, riche en protéines (25-30%). Le moringa améliore la structure du sol et sa fertilité par l'intermédiaire des feuilles riches en azote qui tombent par terre.

Les fleurs en panicules sont blanches, parfumées et hermaphrodites. La floraison commence 6 à 8 mois après le





semis et peut durer toute l'année. La fécondation se fait par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ce qui fait du moringa une source de pollen et de nectar intéressante qui favorise également la biodiversité.

Les fruits, en gousses longues, cylindriques et pendantes, peuvent atteindre 25 à 45 cm de long. A maturité, ils

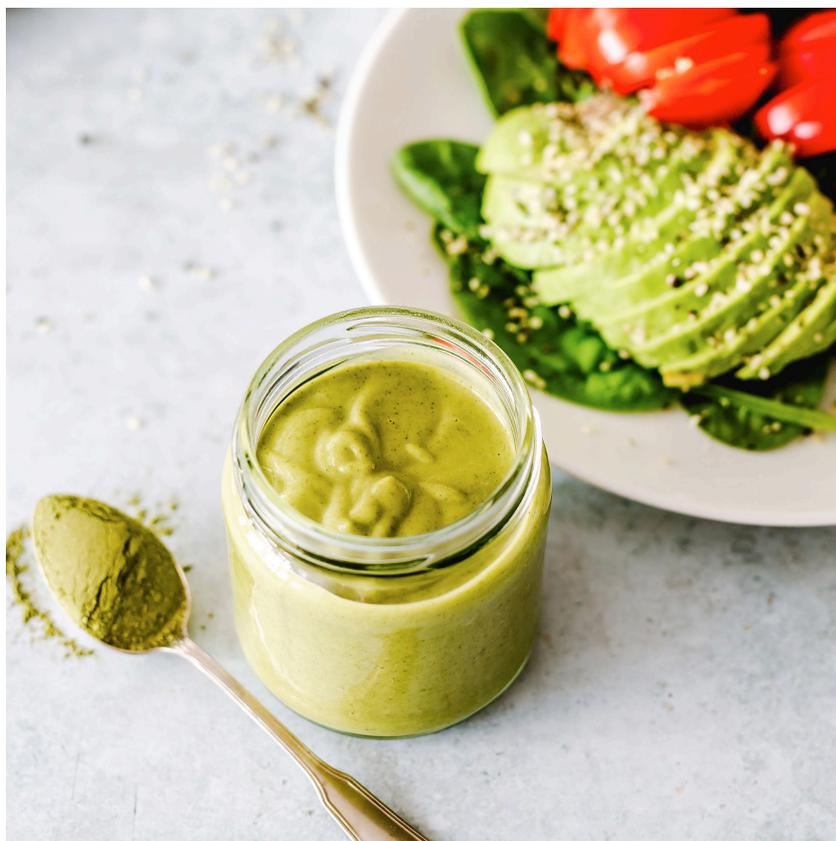
libèrent entre 12 et 25 graines. Les jeunes gousses vertes sont comestibles, cuisinées comme des haricots verts et consommées comme légume. Les graines, oléagineuses, contiennent de 35 à 40 % d'huile, utilisée surtout en cosmétique. Les tourteaux des graines servent comme flocculent naturel pour purification de l'eau, une propriété précieuse dans les régions arides.

Composition et bienfaits santé du moringa

Le moringa est souvent qualifié d'« arbre miracle » ou « arbre de vie » en raison de la composition et de la richesse exceptionnelle de toutes ses parties, surtout les feuilles, en nutriments, vitamines, minéraux et composés bioactifs. Depuis des siècles, la médecine ayurvédique utilise le moringa pour ses vertus thérapeutiques, le considérant efficace contre la plupart des maux.

Les feuilles sont la partie la plus utilisée. Séchées, elles deviennent un « superaliment » naturel, hautement concentré. Cent grammes de feuilles sèches contiennent 25-30 g de protéines, 2 g de calcium, du potassium, du magnésium, du fer et de la vitamine A, C et E en des quantités relativement importantes. Les graines (riches en huile et en acide oléique), les fleurs et les gousses contiennent aussi des protéines, des lipides et des antioxydants. Ils contiennent également différents composants bioactifs, des tanins et des acides gras essentiels. Ces éléments représentent des antioxydants importants qui jouent le rôle d'anti-inflammatoires, protecteurs cardiovasculaires, anticancéreux potentiels, antibactériens, antifongiques et protecteur du foie.





De nombreux bienfaits santé ont été scientifiquement reconnus comme la lutte contre la malnutrition (les feuilles sont très riches en éléments nutritifs), protection cardiovasculaire et régulation du cholestérol avec une amélioration de la tension artérielle et de la circulation sanguine. Le contrôle du diabète (extraits des feuilles, le moringa stimule la sécrétion d'insuline), l'activité antioxydante et anti-inflammatoire, l'efficacité contre les bactéries pathogènes, les champignons et certains virus ont été également confirmés. Le moringa possède des effets digestifs et hépatiques, il stimule l'appétit, améliore la digestion, protège le foie et favorise la détoxification naturelle de l'organisme. La vitamine A et les antioxydants améliorent la santé des yeux et de la peau. Les huiles extraites des graines de moringa sont utilisées en cosmétique pour leurs propriétés hydratantes et régénératrices pour des soins capillaires, en parfumerie et produits de soins (savons, crèmes).

Dans le moringa, tout est bon, les feuilles (fraîches, cuites comme les épinards,

ou en poudre ajoutée à des soupes, bouillies, smoothies), les gousses immatures (cuisinées comme légumes) et les jeunes pousses. La poudre de feuilles est un concentré de nutriments, facile à incorporer dans toutes les préparations ou dans des boissons détox.

Les feuilles fraîches, lavées et hachées finement, peuvent être ajoutées aux salades ou aux soupes. On peut les faire cuire comme des légumes, et les inclure dans les repas. Elles peuvent servir d'alternative au thé ou au café et profiter d'une boisson énergisante, sans le côté excitant que l'on retrouve dans le thé ou le café, pour booster ses capacités cognitives et bien commencer sa journée. Ses composants stimuleraient la sécrétion de la sérotonine, de la dopamine et de la noradrénaline, des neurotransmetteurs qui régulent notre humeur, la sérénité, le plaisir et la motivation. Il faut signaler toutefois que l'excès de poudre de feuilles (plus de 10 g/jour) peut causer des troubles digestifs. De plus, le moringa présente des effets secondaires possibles et des



contre-indications, notamment pour les femmes enceintes. Les racines et les écorces contiennent des alcaloïdes potentiellement toxiques et leur usage à des fins médicinales doit être prudent.

On trouve le moringa sous forme de feuilles (fraîches ou sèches), de la poudre de feuilles, huile de graines, extraits concentrés (compléments alimentaires), dans les cosmétiques, les produits de clarification d'eau (coagulation par graines broyées), etc.

Le moringa en Tunisie : une culture émergente et prometteuse

Le moringa a été introduit en Tunisie dans les années 2010 par des initiatives privées ou associatives, surtout dans les régions de Sfax, Mornag, Monastir et Tataouine, dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, la malnutrition, la désertification, l'adaptation au réchauffement climatique et la dégradation des sols dans le sud aride et les zones marginales. Malheureusement, une partie de ces

plantations a été conçue d'une façon « anarchique », peu encadrée et planifiée et parfois par des personnes alléchées par les prix de vente, supposés élevés, de la poudre de feuilles de moringa, et de gains importants et faciles. Les surfaces plantées restent très limitées et les productions faibles.

La culture du moringa, à côté de ses bienfaits cités plus haut (environnemental, nutritionnel, thérapeutique...) peut améliorer les revenus des agriculteurs, leur état nutritionnel et sanitaire, servir d'aliment pour le bétail et même contribuer à la production de miel. Cela leur permet également de diversifier leurs revenus par la vente des produits du moringa (feuilles fraîches, poudre, huile et produits transformés).

Pour réussir l'adoption et le développement harmonieux de cette culture, il est nécessaire d'encadrer, de former et d'accompagner les agriculteurs par des formations appropriées (techniques culturales et transformation), des accès aux marchés, une normalisation des produits et une bonne organisation des producteurs en filière structurée.

Le moringa peut également être utilisé dans des projets d'agroforesterie, de conservation des sols, de lutte contre la désertification et de reforestation des zones ravagées par les incendies tout en générant de nouvelles sources d'emplois et de revenus.

Le moringa peut créer des opportunités commerciales intéressantes (surtout pour les feuilles fraîches ou sèches, les fruits et les graines) ainsi que la transformation industrielle et pharmaceutique. Le marché des produits à base de moringa est en pleine expansion à l'export comme localement et la demande est accrue, surtout en compléments alimentaires (poudre de feuilles, gélules, extraits, conditionnement bio, etc.). Toutefois, afin de construire et développer des

filères commerciales durables et fiables, il faut garantir la qualité, la traçabilité et la conformité réglementaire des produits commercialisés.

Conclusion : un arbre d'avenir

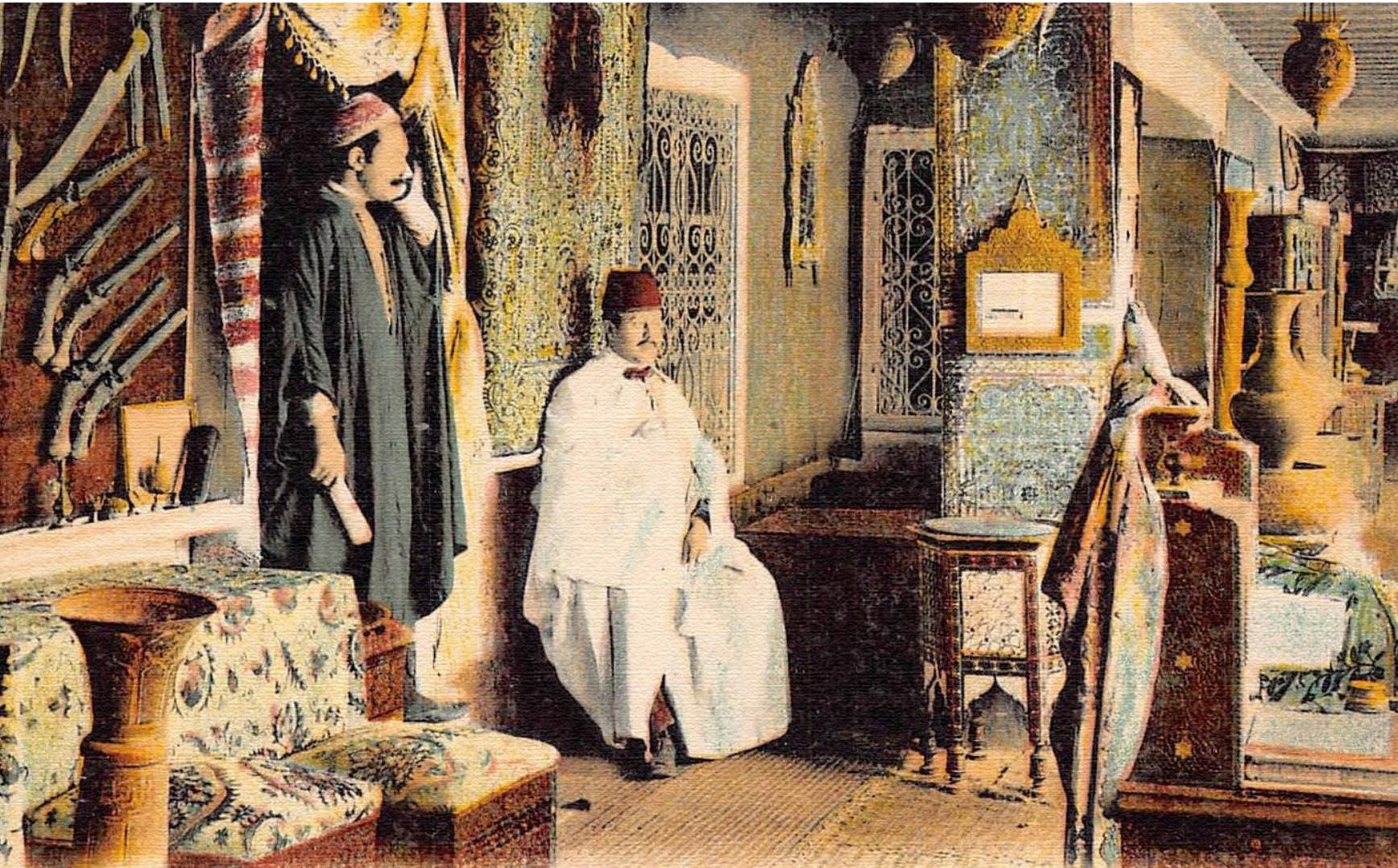
Le moringa est un arbre exceptionnel, multi-usage, cultivé pour ses feuilles comestibles, ses gousses, ses graines riches en huile, son bois léger et ses propriétés médicinales. C'est une plante à fort potentiel nutritionnel, écologique et économique. Sa croissance rapide, sa rusticité et sa tolérance à la sécheresse en font un levier et une ressource précieuse pour le développement et la lutte contre le dérèglement climatique.

Sa culture et son développement en Tunisie doivent être bien encadrés, bien planifiés et bien organisés pour assurer la durabilité et l'efficacité souhaitées et bénéficier de tous les avantages et bienfaits de cet « arbre miracle ». Ne pas le laisser entre les mains de profiteurs et de spéculateurs qui peuvent induire les agriculteurs et les citoyens en erreur avec des promesses trompeuses et faire échouer le développement de cette plante magique.

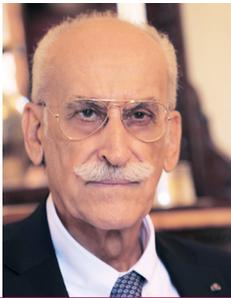
Le soutien de la recherche dans le choix variétal et l'itinéraire technique est important. L'encadrement et le soutien des agriculteurs sont également primordiaux pour la réussite d'une telle culture nouvelle. La communication scientifique et rigoureuse par les médias pour l'information, la sensibilisation des consommateurs et la vulgarisation du bon usage du moringa à la fois culinaire (comme aliment à haute valeur nutritionnelle), pour le bien-être et la thérapeutique, est importante. Bien encadré, le moringa peut devenir en Tunisie une ressource stratégique au carrefour de la sécurité alimentaire, la santé naturelle et le développement durable...■

R.B.

■ Un magasin d'antiquités dans les souks (Carte postale ancienne)



La médina et ses citadins



• Par Mohamed-El Aziz Ben Achour

De nos jours, lorsque la conversation tourne autour de la médina de Tunis et de sa société traditionnelle, une expression revient inmanquablement: c'est celle de baldi (ou beldi), généralement entendue au sens d'ancienne aristocratie monolithique, raffinée et détentrice d'un certain pouvoir en association avec l'ordre beylical husseïnite. Mais qu'en est-il exactement ?

En fait, le mot baldi (baldiyya au pluriel) désignait jadis les habitants d'une ville dont la présence définitive plus ou moins ancienne et l'intégration aux activités urbaines ont fait perdre le souvenir d'une lointaine origine géographique ou ethnique. De sorte que la notion n'était pas propre à la seule ville de Tunis. C'est ainsi que dans divers documents administratifs et registres fiscaux du temps des beys, on trouve mention des baldiyya de Mahdia, de Monastir, de Béja, de Testour, de

Djemmal, ou encore de Mateur, comme nous l'apprend un catalogue publié en 1900 par le Secrétariat général du Gouvernement tunisien. Toutefois, l'usage courant a donné à ce mot le sens de citoyenneté tunisoise. Mais cet emploi pâtit d'une simplification certaine. Voici pourquoi.

Tunis était une médina, c'est-à-dire une cité musulmane importante à l'activité économique élaborée et abritant un important milieu politique, religieux et juridique. Un personnel d'encadrement urbain : amines (syndics) des métiers, cheikh de la médina et cheikhs des faubourgs s'activait sous l'étroit contrôle du pouvoir central. Ce milieu urbain lié à la cité, ses souks, ses mosquées constituait le monde baldi. Un monde intra-muros hiérarchisé en 1) *A'yân el Baldiyya*, c'est-à-dire les notables composés des imams des mosquées principales, des professeurs à la Grande mosquée, des chefs des zaouias urbaines, des grands

marchands et des amines des métiers nobles (chéchias, soie, parfums, sellerie principalement), 2) et en baldiyya de moyenne condition mais à la légitimité citadine incontestée. Les traits particuliers de ce milieu étaient l'importance du patrimoine familial accumulé par la succession des générations dans l'exercice d'une activité économique urbaine souvent associée à la propriété agricole, l'exercice d'une profession liée au culte et à l'enseignement, une culture privilégiant la discrétion et surtout l'importance accordée au travail dans des domaines jugés socialement valorisants. Coexistant avec les baldis qui vivaient, travaillaient et évoluaient majoritairement dans la médina proprement dite, se trouvait une population de travailleurs émigrés de l'intérieur de la régence vouée aux métiers de peine ou rejetés par les baldis : portefaix, gargotiers, marchands de légumes, par exemple, dont le caractère «vil» davantage que l'origine ethnique ou régionale



■ Le cheikh sidi Mahmoud Mohsen, Grand imam de la Grande mosquée, en tenue de cérémonie (1881-1953)



■ Café sur la place de la Kasbah (photo du début du XXe siècle colorisée)

interdisait l'assimilation à la société baldi-e. Leur citoyenneté, bien que réelle et indispensable, était, en quelque sorte, une citoyenneté non agréée.

Juxtaposée aux hiérarchies musulmanes, on rencontrait dans la médina, comme ailleurs dans le monde urbain de l'Islam, une communauté juive composée principalement d'artisans, de marchands et de courtiers. Enfin, trait spécifique aux provinces ottomanes, la médina abritait des marchands européens bénéficiaires du régime des Capitulations, et une catégorie de Siciliens, Maltais et Grecs s'adonnant à divers métiers : maçons, cochers, jardiniers et autres. Tunis était ainsi le cadre d'une population cosmopolite. Ce caractère hautement méditerranéen disparut rapidement à partir de 1956 à telle enseigne qu'au départ définitif des juifs tunisois et des Européens, la ville souffrit d'un rétrécissement de citoyenneté.

Jusqu'à-là, donc, rien qui distinguait fondamentalement Tunis des autres villes du pays, surtout celles du littoral. Mais, en même temps qu'une médina, Tunis - il convient de le souligner - était simultanément depuis le XIII^e siècle la capitale politique, économique et culturelle. Le fait n'est vraiment original que si on le met en rapport avec la dynastie des beys husseïnites (XVIII^e- XX^e siècle). Il faut se rendre compte, en effet, que ces souverains ont mené avec constance et efficacité une politique fondée sur le souci d'affaiblir les autorités allogènes issues de la conquête turque de 1574 et basées au cœur de la médina. Pour réduire le pouvoir de ces autorités politico-militaires, les princes œuvrèrent à renforcer leur légitimité en gagnant la sympathie de la population citadine et à faire appel aux forces sociales

autochtones de l'intérieur. Tunis fut évidemment le creuset de cette politique de tunisification. Ses structures sociales déjà élaborées et vivantes favorisèrent la réalisation des objectifs de l'Etat beylical. Ce qui distinguait la ville, c'était la coexistence d'une Tunis entendue au sens de médina et d'une Tunis au sens de capitale. Cette dualité donnait depuis longtemps naissance à deux citoyennetés aux caractères et rythmes différents. Celle de Tunis-capitale, dominée par les hauts dignitaires politiques et religieux, était composée par un nombreux personnel gravitant autour du Palais beylical. Cette élite n'était pas qualifiée de baldiyya mais de A'yân Tûnis, ou A'yân al Dawla, ou pour les hauts magistrats, de A'yân al chara'. Elle se distinguait du milieu baldi par de nombreux traits. C'est ainsi qu'on y privilégiait l'individu et la réussite personnelle. Milieu fragile toutefois car sujet, par nature, aux ascensions et à la réussite matérielle comme aux disgrâces spectaculaires.

Ces deux mondes qui cohabitaient avec des nuances propres à chacun dans le type de fortune, l'habitat, le paraître et dont les lignes de partage n'avaient, bien entendu, aucun caractère institutionnel, étaient ouverts l'un à l'autre. Ces citoyennetés communicantes mettaient en œuvre une dynamique sociale à deux vitesses : plus lente pour la médina, plus rapide et plus heurtée pour les élites de Tunis-capitale. Cette dynamique, propre à la ville de Tunis, assurait l'intégration des individualités appelées par le pouvoir et, par conséquent, la mise en œuvre d'une entrée en citoyenneté et, éventuellement, d'une baldisation. Voici comment : l'incorporation à la citoyenneté tunisoise était le fait

des dignitaires de l'administration du makhzen originaires de l'intérieur, du Levant ou d'ailleurs. Elle s'effectuait au bénéfice du fondateur puis de ses fils s'ils marchaient dans ses pas. On songe aux caïds-gouverneurs ou fermiers d'impôts ou officiers. C'était aussi le cas des oulémas originaires de l'intérieur et de contrées arabes et qui accédaient aux charges de la magistrature religieuse. Quant à la baldisation, elle se produisait lorsque les fils de dignitaires mamelouks, officiers du divan des janissaires, du makhzen, quittaient les fonctions qui avaient été celles du père et se tournaient vers des métiers urbains (artisanat, négoce) ou familiers aux citadins de la médina (rente foncière, exploitation agricole). Cette mutation correspondait à un déclin par rapport au statut qui fut celui du père ou de l'aïeul. Il existait également la baldisation des fils de dignitaires oulémas ou de saints personnages. Il s'agissait alors d'une immersion, valorisante toutefois. Autre cas intéressant, celui où les fils de baldis marchands ou artisans se hissaient, par leur savoir et leur réussite dans l'enseignement de la Zitouna, à de hautes dignités religieuses. Ils faisaient participer de la sorte leur famille à la fois aux deux citoyennetés dont nous avons parlé.

Tunis suscitait donc l'apparition et l'intégration régulières de néo-citadins et de néo-baldis. Elle était aussi le théâtre d'une interpénétration de deux citoyennetés non figées. La dynamique sociale était telle que des familles fondées à la fin du XVII^e siècle ou au début du siècle suivant par un personnage issu de l'intérieur du pays ou de l'étranger et, en raison de ses capacités, appelé par le pouvoir

central ou attiré par le dynamisme des souks, furent considérées peu de temps plus tard non seulement comme des familles tunisoises mais comme des modèles de l'élite baldie. Toutefois, au sein de la société de la médina, les réussites étaient stables. En revanche, pour celles de Tunis-capitale, les élites étaient sommées de se renouveler.

A l'originalité de cette dynamique correspondait une originalité de

la culture sociale : dans cette ville où mamelouks, levantins, provinciaux parvenus par la volonté du pouvoir et les exigences de renouvellement propres à toute capitale, fondaient des familles qui s'intégraient à la société, la notion de légitimité liée à l'ancienneté de souche ne pouvait être brandie avec autant de vigueur que dans d'autres cités. Ici, comme nulle part ailleurs, l'ancestralité et l'origine noble (nous pensons aux

familles de descendants du Prophète) n'étaient opérantes que si elles étaient escortées d'une réussite présente agréée par le pouvoir. Ce dispositif d'intégration reposait sur la volonté manifeste des nouveaux venus de s'assimiler et de rompre avec leur région d'origine. C'est pour cela que certains parmi les marchands sfaxiens et djerbiens, résidant et opérant à Tunis, ne cherchaient pas à s'intégrer, étant donné qu'ils



■ Rue animée de la médina



■ Un notable baldi à la fin du XIXe siècle (Il s'agirait, probablement, de Si Mohamed b. Othman el Hachaïchi, auteur d'un manuel sur les traditions et usages de Tunis et du pays)

exerçaient une activité qui les maintenait obligatoirement en relation avec leur ville ou leur île ainsi que le réseau familial resté sur place. La médina les considérait, dans le cas des plus réputés, comme des notables sfâqsiyya ou notables Jrâba, non comme des baldis.

Cette aptitude à accueillir les apports extérieurs trouve une excellente illustration dans les politiques matrimoniales. Retenons-en ici les grandes lignes : mariages avec la cousine parallèle (fille du frère du père) peu fréquents, choix fixé prioritairement en termes de citadinité et non pas au nom de la parenté et de la solidarité familiale, de sorte que l'on cherchait

à créer des liens dans la bonne société tunisoise plus qu'au sein de la parenté. Signalons aussi la place des mariages par affinités professionnelles, d'où les alliances entre familles de secrétaires de chancellerie, de marchands, de notaires. Ces mariages couronnaient des réussites «allogènes» par une alliance de ce type et soulignaient l'efficacité du rôle de certaines familles dispensatrices de légitimité et accélératrices d'intégration. Le mariage cristallisait l'interpénétration entre la médina et la capitale. Toutefois, cette tendance à l'exogamie était périodiquement corrigée par des alliances contractées avec des familles alliées, comme si la citadinité lente, conservatrice et soupçonneuse de la

médina tentait de corriger celle, plus audacieuse, de la capitale.

Le tableau que nous venons de dresser correspond à un temps où les équilibres traditionnels gardaient leur efficacité dans les rapports des citadins à la médina et dans les relations entre celle-ci et la capitale, siège du pouvoir politique. Toutefois, au cours du XIXe siècle, le contact avec l'Europe en pleine expansion industrielle, diplomatique et militaire frappa de plein fouet l'économie des souks, aboutit à une crise des revenus, des patrimoines et des rentes et inaugura le bouleversement progressif des valeurs sociales et culturelles tout au long du XXe siècle. Naguère, entre autres différences entre



■ Dame tunisoise en tenue de sortie (seferi, ajar en soie polychrome et l'issâba couvrant le visage, réalisés par les tisserands (hrâryiya)des souks de Tunis)Fin du XIXe siècle



■ Parfumeur dans sa boutique du souk el Attarine (fin du XIXe siècle)

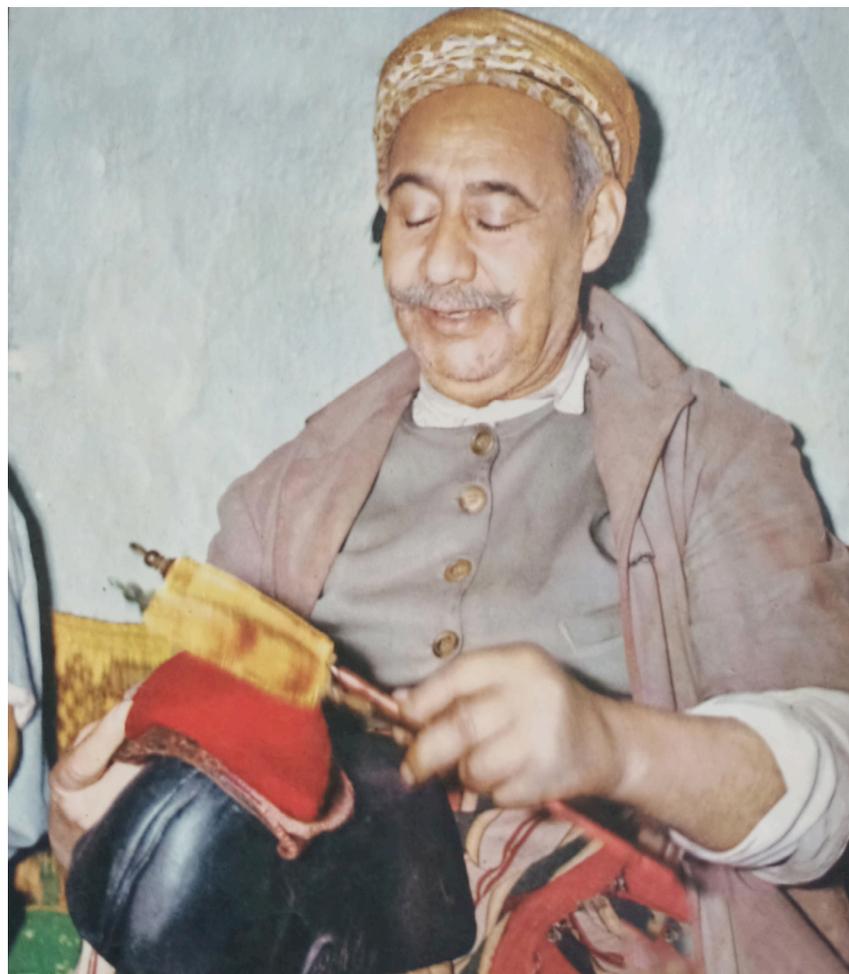
les deux citadinités tunisoises, il y avait celle qui concernait le type d'activité et le patrimoine. Les fortunes des dignitaires étaient constituées de propriétés foncières réparties sur une grande partie du pays utile avec une forte implantation régionale correspondant à la zone où s'exerçait le plus puissamment l'autorité du dignitaire et de sa famille installés à Tunis. Un exemple impressionnant est fourni par la large implantation foncière du puissant Mahmoud Djellouli au Sahel et à Sfax au XIXe siècle. Ces fortunes étaient également caractérisées par la place prépondérante du statut privé (et non habous) et par la superficie de celle-ci. Les donations beylicales faites, en particulier, aux grands mamelouks, soulignaient le lien étroit avec le bey mais affligeaient les propriétés de dignitaires d'une périlleuse fragilité lorsque le bénéficiaire bien en cours d'hier était frappé de disgrâce. En revanche, les patrimoines baldi-s étaient le fruit du travail et de l'accumulation des générations. Les biens ruraux se situaient dans une zone à faible rayon autour de Tunis. Les patrimoines familiaux étaient souvent placés sous le statut de habous ou waqf, fondations inaliénables mais la propriété privée (milk) était bien présente.

A partir de 1881, la concurrence des produits manufacturés européens relativement ancienne s'accrut. Il s'y ajouta la colonisation des terres qui contribua fortement à réduire les revenus tirés de la production et du commerce et à affaiblir la rente foncière. Les deux élites de la capitale et de la médina connurent dès lors un endettement et une paupérisation. Le déclin, voire le blocage, des filières traditionnelles de la réussite sociale s'était traduit par le recours jusque-là inédit de l'élite baldi-e, et les baldi-s en général, à un emploi dans l'administration qui garantissait un revenu régulier. Ce milieu social, jusque-là situé bien loin des carrières

du makhzen, assista dès lors à un effacement progressif du prestige lié à l'exercice du métier des pères lié aux souks et à la médina au profit du prestige nouveau du fonctionariat. Il s'ensuivit un rapprochement entre les deux systèmes de valeurs de l'élite de Tunis-médina et celle de Tunis-capitale. Fils de mamelouks, de dignitaires du makhzen, d'oulémas, de marchands se retrouvèrent alors dans des activités professionnelles nouvelles. Des références communes associées aux valeurs de la modernité naquirent ainsi dans les mentalités. La culture sociale n'était plus fondée sur l'activité traditionnelle mais sur des souvenirs plus ou moins enjolivés d'une époque révolue.

Signalons aussi que la politique du protectorat avait permis la formation d'une élite moderne venue de divers horizons et, par conséquent, intellectuellement outillée pour contester les valeurs anciennes et les positions acquises. Face à l'héritage culturel, les fils des familles tunisoises ayant suivi un cursus moderne se sentirent, sur bien des points, plus proches de leurs camarades d'études que de leur milieu. A la contestation externe s'ajouta une contestation interne qui, affaiblissant encore plus la position des défenseurs d'une culture jugée désormais conservatrice, accentuait en eux un sentiment de précarité et un repliement sur soi. ■

Md.A.B.A.



■ Artisan confectionneur de chéchias au travail dans son atelier des souks (Magazine El Latâif d'avril 1955)

Douze sculpteurs et cinquante ans de sculpture à la galerie TGM

Au cœur battant de La Marsa, dans cet entrelac de rues où se développent galeries et espaces de design, un cube de lumière et de blancheur offre ses cimaises aux passants : TGM Gallery, ainsi nommée pour rendre hommage à l'iconique et vénérable petit train de banlieue.

Là se sont tenues les plus belles expositions, rendant chaque fois hommage à une école, un mouvement, une génération, ou un thème collégial de la peinture en Tunisie. Là, on retrace une mémoire, dessine un état des lieux et accueille les promesses d'avenir. Là, on a célébré l'Ecole de Tunis, invité les Rebelles, accueilli les Peintres Juifs, puis les Peintres Italiens, rendu leur juste place aux Orientalistes et aux Pionniers, et réuni des générations communes d'artistes plasticiens et photographes. Mais c'est également là qu'on a offert leur chance aux jeunes artistes, leur permettant d'acquérir une visibilité à l'occasion d'un prix qui les honore.

A ce palmarès, il manquait une troisième dimension: celle de la sculpture. Il est vrai que s'il est millénaire, l'art de la statuaire n'est pas le plus développé sur la scène artistique. Il semblait donc cohérent de lui donner sa place dans cette démarche didactique que se donne la galerie.





C'est ainsi qu'on a réuni douze sculpteurs tunisiens de toutes générations, couvrant un demi-siècle de cet exercice, et représentant différentes techniques, approches et visions. Les sculptures exposées sont de marbre et de bronze, de fer et de bois, de résine quelquefois.

A tout seigneur tout honneur : c'est par un hommage à Hedi Selmi, le premier des sculpteurs, que s'ouvre l'exposition. Ses œuvres, un magnifique ensemble alliant le bronze coulé à l'acier, cohabitent en toute harmonie avec celles d'un benjamin, l'étonnant Majed Zalila qui ne cesse de nous étonner par une imagination et une créativité toujours



renouvelées. Hechmi Marzouk, plus familier de la statuaire, est ici présent dans un ensemble de petites sculptures de bronze remarquablement enlevées. Les personnages à la Giacometti de Sahbi Chtioui répondent en résonance avec les marbres de Mohamed Bouaziz, cependant que l'univers absurde et onirique de Omar Bey et Mohamed Ghassan interpelle les personnages colorés et plein d'humour de Naget Gherissi. Rym Karoui étire à l'infini ses animaux et totems, leur offrant une dimension monumentale, cependant que Mehdi





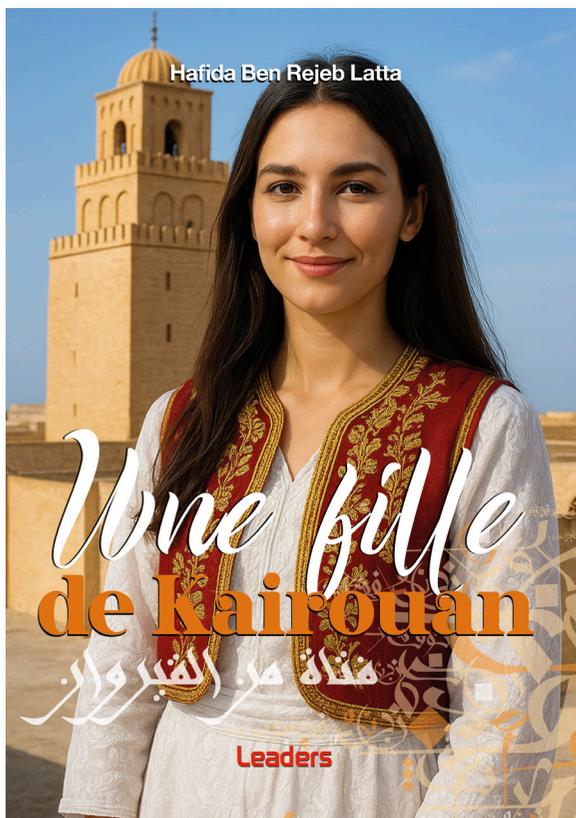
Cherif expose ses icônes de fer martelé. Seif ben Hamed a choisi lui aussi la densité et la pesanteur du marbre, face à Noutayel dont les sculptures cinétiques font voler l'acier et danser le métal.

Mais il est bien connu que la sculpture ne se raconte pas, et qu'il faut la voir pour en appréhender les trois dimensions de puissance, de légèreté et d'harmonie.

L'exposition se poursuivra jusqu'à la fin du mois de novembre..

Alya

Lu pour vous



Une fille de Kairouan
de Hafida Ben Rejeb Latta
Editions Leaders, 2025, 400 pages, 60 DT
En librairies et sur www.leadersbooks.com.tn

Hafida Ben Rejeb Latta **Une fille de Kairouan**

Du caractère, du courage et de la joie de vivre : Hafida Ben Rejeb Latta en est bien dotée. Pugnace, depuis son enfance dans la médina de Kairouan, elle a su forger son propre destin. Pas facile pour elle de s'affranchir de conditions familiales difficiles, de s'émanciper parmi les premières jeunes filles au lendemain de l'indépendance, d'étudier à l'ENA à Tunis, de devenir une proche collaboratrice de Chedli Klibi, ou d'épouser l'amour de sa vie, le responsable du British Council, l'Écossais David. Elle savait qu'elle devait partir avec lui, vivre dans des contrées lointaines et poser parfois ses valises à Londres... Sans jamais oublier d'où elle vient. Hafida le raconte merveilleusement dans son livre *Une fille de Kairouan*, qui vient de paraître aux Editions Leaders. Il est préfacé par Anissa Barrak, ancienne haut fonctionnaire à la Ligue des États arabes et à l'Organisation internationale de la Francophonie à Paris, directrice du Bureau régional de la Francophonie en Asie-Pacifique, basé au Vietnam. La postface est signée par le Pr Khaled Saddem.

La vie dans les maisons traditionnelles derrière les remparts de la capitale des Aghlabides recèle tant de secrets de famille, de surprises, d'heureux événements et parfois d'acharnement du mauvais sort. La famille de Hafida n'y échappera pas. Le décès du grand-père, le poète avant-gardiste Salah Souissi, la plongera dans la privation. La grand-mère s'échinera alors avec ses filles à travailler la laine et la tisser en tapis à vendre. Le quotidien sera dur. Heureusement qu'il y a des mariages. Mais, parfois, de mauvaises surprises pointent à l'horizon. Avec beaucoup de talent, Hafida introduit le lecteur dans cette intimité, plante un décor précis, dresse des portraits ciselés, et restitue des émotions vives, sur un ton haletant.

Cette séquence est absolument remarquable. Tout comme celle où elle décrit sa vie de jeune étudiante, puis



de fonctionnaire à Tunis, au début des années 1960. L'euphorie de l'indépendance et de l'émancipation, la société cosmopolite, les sorties entre amis, les soirées dansantes, et cette joie de vivre d'une époque insouciant que l'autrice décrit en s'en délectant. Assistante du ministre de l'Information le jour, invitée à des réceptions prisée le soir, Hafida sera comme un électron libre, heureuse

dans sa pleine jeunesse. Son bonheur s'accomplira lorsqu'elle connaîtra David, comme elle le raconte affectueusement. Coulant de source, et rebondissant au gré des affectations d'un pays à un autre, ce roman de vie est attachant. Toujours active, sachant s'intégrer dans chaque communauté où elle débarque, Hafida déborde d'énergie. Son livre est inspirant. ■



Hafida Ben Rejeb Latta

- Née à Kairouan en avril 1944. Son éducation primaire était partagée entre les Sœurs Blanches, l'école coranique, de nouveau les Sœurs Blanches et puis l'école franco-arabe. Quand le lycée de Kairouan a ouvert ses portes pour la première fois, elle était parmi le premier groupe d'élèves à le fréquenter. Elle fut aussi parmi le premier groupe d'étudiants du programme intensif de développement national de l'ENA en 1963. Après l'obtention de son diplôme à l'ENA, elle travailla comme secrétaire du ministre des Affaires culturelles et de l'Information, feu Chedli Klibi, jusqu'à son mariage en septembre 1967 avec David Latta, l'adjoint chargé des affaires culturelles de l'ambassade britannique.
- Hafida a collecté des fonds pour construire une école pour les enfants palestiniens dans le Camp Baka à Amman et le collège d'ergothérapie, à Amman également.
- Elle est présidente de l'association du jumelage Xivertcalquier, membre de l'association des hôpitaux de Cambridge et membre de l'association de la mairie de Royston.



Préface

Par Anissa Barrak



Êtes-vous prêt à donner la main à Hafida pour vous laisser guider, voire emprunter avec elle les multiples chemins qu'elle s'est frayés en elle-même et à travers le monde, depuis son point de départ, Kairouan, dans les années 40, et franchir avec elle les remparts de la vieille cité, au sens figuré comme au sens propre, afin de donner libre cours à son dessein de femme libre ?

Vous pourrez vous y abandonner en toute confiance, car vous prendrez la mesure, dès les premières pages de son récit, du degré de confiance qu'elle a elle-même choisi de placer en le lecteur, en l'introduisant au cœur

de son espace privé et en se livrant avec sincérité sur le vécu de son creuset familial, dans ses moindres détails. Démarche qui se confirmera tout au long de sa narration, à toutes les étapes de son cheminement à divers endroits de la planète.

Vous prendrez plaisir – et vous serez instruits – à lire ce témoignage authentique sur le parcours de liberté et de détermination d'une femme, et à travers elle, sur une époque de mutations profondes en Tunisie et dans le monde.

Dans les faits évoqués, intimes ou publics, dans le ton avec lequel ils sont relatés, dans les détails livrés, y compris les émotions et la psychologie des personnages abordés avec subtilité, on perçoit chez l'auteur la réponse à un appel émanant de ses profondeurs : le besoin de laisser des traces d'un vécu hors normes car sans précédent à l'époque.

Ce témoignage illustre de façon significative l'enclenchement des changements qui ont traversé la société tunisienne, non sans difficultés ni clivages, et qui s'avèreront irréversibles chez le citoyen autant qu'à l'échelle de la société tunisienne dans son ensemble.

La publication d'un récit véridique sur le processus de libération d'une femme des sangles qui entravent son autodétermination, au moment où la Tunisie était sur la voie de son indépendance politique et de son accès à la modernité, est nécessaire aujourd'hui pour mesurer l'importance de ces acquis pour l'ensemble de la société et inciter tout un chacun à continuer à agir pour les préserver. Ce qui était considéré comme «inacceptable et scandaleux» il y a quelques décennies est aujourd'hui intégré et devenu une pratique courante. Il ne s'agit pas seulement de la détermination audacieuse d'une femme à se forger une identité propre, à refuser de réduire la finalité de son existence à un mariage précoce et arrangé, allant jusqu'à entraver les frontières communautaires et religieuses en épousant un étranger... Le mariage de la Kairouanaise Hafida avec l'Écossais David, qui avait fait les gorges chaudes à Kairouan dans les années soixante, entre défenseurs admiratifs et détracteurs offensés, a été rendu possible par les piliers que le père de l'indépendance Habib Bourguiba a construits pour édifier la Tunisie indépendante: l'égalité des droits entre les citoyens, y compris en matière de statut personnel ; un système judiciaire unifié en termes de lois et de juridictions ; l'éducation pour tous les enfants de la République, filles et garçons.

L'auteur les relate à travers les situations concrètes qu'elle a vécues, en les étayant d'informations sur le contexte politique et historique. Toute une génération, hommes et femmes, s'y reconnaîtra. Leurs enfants et petits-enfants y trouveront une meilleure compréhension de l'évolution de leur société et du précieux héritage dont ils bénéficient aujourd'hui. Un héritage à préserver et à faire fructifier.

«David et moi avons été les pionniers relativement précoces d'une nouvelle révolution démocratique», écrit l'auteur. Mais au-delà de cet événement exceptionnel en soi tant il se situe à la lisière de la confrontation entre le communautarisme religieux et la liberté individuelle, il s'agit aussi dans ce récit captivant, non dépourvu d'humour ni de suspense, de la suite du déroulement de la vie de Hafida qu'ont induit son caractère déterminé et sa volonté à toute épreuve : comment est-elle devenue, en plus de ce qu'elle

a toujours été et revendiqué, à savoir une Kairouanaise à part entière, ce qu'elle est désormais : une femme destinée à une vie de liberté planétaire.

Affronter les difficultés, trouver en soi les ressources pour dépasser les sentiments de culpabilité, composer avec les souffrances induites par le rejet de certains de ses proches... tout cela pourrait brider l'aspiration à la conquête de sa liberté individuelle, chez quiconque lirait – je dirai écouterait - cette confidence.

Où Hafida a-t-elle puisé cette force ? Dans ses gènes ? Dans la douceur d'un foyer aimant ? Dans un environnement presque exclusivement féminin où elle a pris des responsabilités dès le plus jeune âge ? Dans la confrontation avec un univers masculin hostile ? Ou encore grâce à des femmes à la forte personnalité et à l'ancrage culturel solide telles que sa grand-mère Rekaya, ou des hommes marquants porteurs de valeurs humaines et modernistes, tels que son grand-père poète et militant nationaliste ou le père de la nation Habib Bourguiba ?

Dans la Tunisie d'aujourd'hui, quiconque désire dégager la voie de sa destinée vers la liberté ne dispose-t-il pas de ces mêmes atouts, du moins de quelques-uns ? Le témoignage de Hafida, à mon avis, donne l'impulsion nécessaire à l'atteinte de cet objectif, plutôt qu'il ne pousse à la renonciation. D'autant que les vents contraires peuvent souffler à tout moment et risquer de détruire des acquis réalisés à grands efforts et de longue haleine. La décennie 2011-2020 en a donné l'illustration.

Partager les bénéfices et les avantages d'un choix audacieux, après avoir franchi tant d'obstacles au départ, c'est l'objet d'une bonne partie de l'ouvrage qui aborde le déploiement de la personnalité de Hafida pour «embrasser la diversité du monde avec tous ses défis», la menant de Kairouan aux Highlands écossais, de Beyrouth à Dar-es-Salam, d'Abu Dhabi à Londres, en passant par Tunis, et bien d'autres contrées... pour se poser enfin à Alcossebre, en Espagne.

Au fil de ses voyages et de ses rencontres avec des milliers de personnes de diverses cultures, favorisées par sa vocation de tisseuse de liens, l'auteur égrène des anecdotes quelquefois drôles, souvent émouvantes mais toujours instructives car placées dans un contexte mondial mouvant. On y suit son évolution en tant que mécène,

femme d'affaires, enseignante... et de personne sans cesse en action, en quête d'innovation.

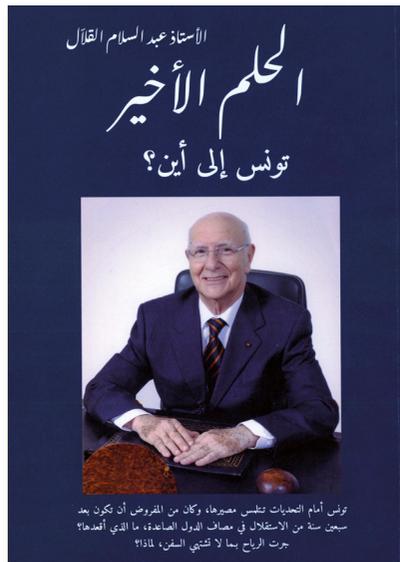
J'ai hésité à qualifier l'ouvrage *Une fille de Kairouan* de Hafida Ben Rejeb Latta. Est-il une compilation de souvenirs ? Un journal intime ? Une autobiographie ? Un témoignage ? Une chronique de ses années de délivrance ?

Il me semble qu'il est tout cela à la fois.

Et pour tout ce qu'il comporte comme descriptions minutieuses des scènes, la pertinence de l'analyse de la psychologie des personnages, l'exposé du contexte sociopolitique et la justesse des dialogues, cet ouvrage constitue un terreau fertile pour une adaptation audiovisuelle. ■

Anissa Barrak

Née à Kairouan où elle a obtenu son baccalauréat au lycée Ibn Rachiq, Anissa Barrak est diplômée de l'Institut de presse et des sciences de l'information (Ipsi, Tunis) et de l'Institut français de presse (IFP, Université Paris 2). Après un début de carrière éclatante en Tunisie (journaliste et attachée de presse de festivals culturels), elle intègre la Ligue des Etats arabes en 1979 (Direction de l'information au siège à Tunis puis Bureau de Paris). Elle exerce au sein de la Délégation permanente de la Tunisie auprès de l'Unesco de 1991 à 1998. Anissa Barrak rejoint l'Organisation internationale de la Francophonie et y occupe, durant les mandats des secrétaires généraux Boutros Boutros-Ghali et Abdou Diouf, les fonctions de cheffe du Service de la communication puis de directrice du Bureau régional de la Francophonie en Asie-Pacifique, basé au Vietnam. Elle a par ailleurs assuré de façon bénévole le secrétariat de rédaction de la revue trimestrielle *Confluences-Méditerranée* (Editions L'Harmattan, Paris) de 1991 à 2000. Après sa retraite à l'OIF, elle a été responsable durant trois ans de l'édition en langue arabe du *Courrier de l'Unesco*, magazine qui paraît en 6 langues.



Abesslem Kallel et son «ultime rêve»

L'exercice est doublement difficile quand on a été soi-même au cœur du réacteur : remettre en question sept décennies de systèmes politiques successifs en Tunisie, instaurés depuis Bourguiba, et esquisser des voies d'avenir, en l'absence de repères clairs. Dans son nouveau livre «L'ultime rêve», Me Abdesslem Kallel apporte le témoignage d'un observateur avisé lorsqu'il n'a pas été un acteur agissant. Il explique surtout tant d'occasions perdues. Jusqu'à ce qui s'est passé durant la décennie 2011-2021. Sa plus grande crainte est de voir perdurer de nouveaux ratages.

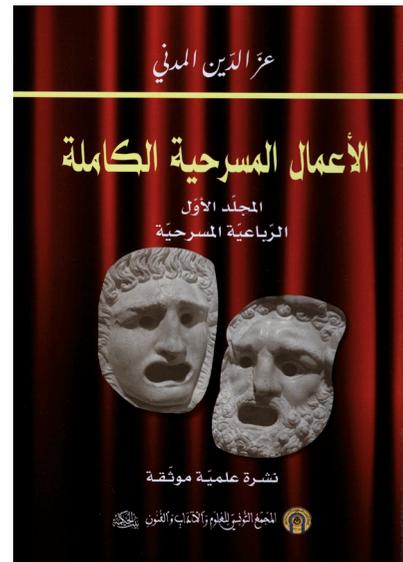
«Je vis aujourd'hui un dernier rêve, alors que j'ai dépassé 90 ans, écrit-il. Un rêve d'espoir et d'espérance de voir la Tunisie prospère, retrouvant son éclat et son rayonnement, reprenant son rôle dans le concert des nations, devenue un Etat fort, respecté, dans un régime démocratique pluraliste.» Sa vision d'avenir est de s'inspirer de l'expérience de grands pays asiatiques, notamment la Chine, de développer les sciences et la technologie et d'instaurer une grande révolution culturelle mobilisatrice. Mais, avant d'aboutir à la formulation de

ce «rêve», Me Abdesslem Kallel dresse un bilan fort critique du «parcours tunisien». Pour cet ancien dirigeant de l'Uget, cadre du Parti de Bourguiba et gouverneur du Kef et de Kasserine dans l'euphorie de l'indépendance, on ne se renie pas en reconnaissant les erreurs de pilotage commises depuis le sommet de l'Etat. L'accélération du système des coopératives, le procès de Ben Salah, la présidence à vie, l'union avec la Libye, l'affrontement avec l'Uggt, et l'essoufflement du schéma de développement font partie du passif. Il s'attarde sur «le coup d'Etat médical» contre Bourguiba et l'instauration de la malversation et de l'oppression. La lecture de Me Kallel de la décennie 2011-2021, qu'il qualifie de celle «des déviations, du butin et de la démocratie irresponsable», est particulièrement intéressante. Il analyse le projet porté par le mouvement Ennahda («qui sera finalement victime de ses propres erreurs») et son impact sur la société et les institutions. Il estime que Béji Caïd Essebsi a renié ses engagements, conduisant le pays vers «un échec cuisant». Très critique à l'égard de Caïd Essebsi, l'auteur souligne «ses erreurs» et lui fait porter de lourdes responsabilités.

Un témoignage à lire et un message d'espoir à partager. 

Quand Mohamed Salah Mzali encourageait Aly Ben Ayed

«La révolution de l'ânier» (Thaouret Sahib al-Himar), pièce théâtrale maîtresse d'Ezzeddine Madani, n'aurait pas été jouée par Aly Ben Ayed, en 1971, n'eût été l'ancien Grand Vizir Mohamed Salah Mzali ! La révélation a été faite par l'auteur lui-même dans un texte publié à l'occasion de la parution de ses œuvres théâtrales complètes, à l'initiative de Beit al-Hikma.



Madani, connu pour ses œuvres avant-gardistes, cherchait à attirer l'attention du grand comédien Aly Ben Ayed qui dirigeait le Théâtre national et venait de monter sur scène la pièce Mourad III de Habib Boularès. Grâce à des amis communs, il lui a fait parvenir le texte de « Thaouret Sahib al-Himar » et attendu sa réponse, craignant son refus. Un bon matin, Ben Ayed l'appela au téléphone pour lui demander de contacter de sa part Mohamed Salah Mzali, dans sa retraite après ses mésaventures avec Bourguiba. Madani redoutait sa rencontre et son jugement. Mais tout se passera bien. C'était en fait, outre son érudition, un proche parent par alliance en qui Ben Ayed avait pleine confiance. C'est lui, sans le dire à d'autres, qui l'encouragera à monter la pièce, appelée à devenir un fait marquant du nouveau théâtre tunisien. L'ouvrage publié par Beit al-Hikma inaugure une série consacrée à l'œuvre d'Ezzeddine Madani. Le texte intégral de quatre pièces y figure, à savoir Thaouret Sahib al-himar, Diwan Thaouret Ezzinje, Rhlat al-hallaj et Mouley Sultan al-hassan al-hafsi. Chaque texte est présenté par l'auteur qui présente le contexte de son écriture et les conditions de sa création, outre des documents et des témoignages. Ce qui confère à l'ouvrage une valeur additionnelle. 

mahindra^{Rise}

Robuste pour l'aventure,
Agile pour la ville



KUV₁₀₀
NXT

VISITEZ NOTRE SITE

www.mahindra-tunisie.com

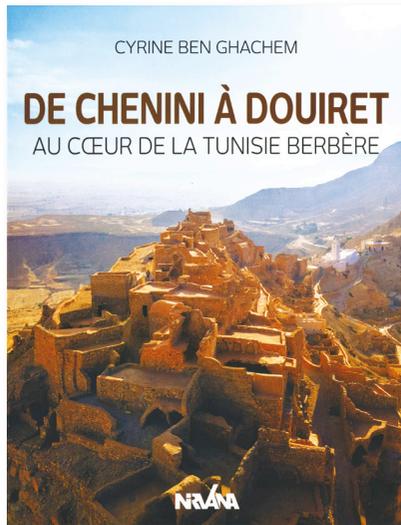
AUTOMOBILES ZOUARI
CONCESSIONNAIRE / SAV VÉHICULES DE TOURISME

Appelez-nous au
70 130 130

Nous suivre



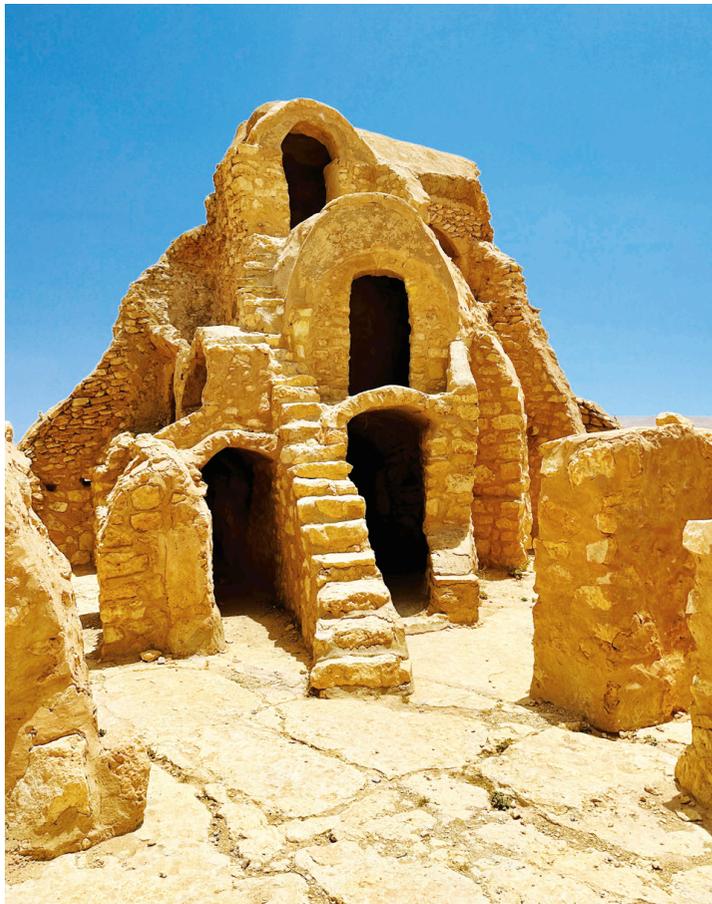
MAHINDRA TUNISIE



De Chenini à Douiret, au cœur de la Tunisie berbère
de Cyrine Ben Ghachem
Editions Nirvana, 2025, 192 pages

De Chenini à Douiret

Entre un miracle de survie et un risque de péril, deux merveilleux villages berbères de la région des monts de Tataouine suscitent une vive interrogation sur un patrimoine si riche, porteur de fortes symboliques. Les ksour de Chenini et Douiret, proches géographiquement, mais singuliers l'un par rapport à l'autre, recèlent des trésors de messages inspirants pour concevoir de nouveaux modes de vie à la recherche de durabilité. Il a fallu qu'une chercheuse universitaire, Cyrine Ben Ghachem, leur consacre dix ans d'études documentaires et de terrain, pour qu'une partie de leurs mystères nous soit révélé. Dans un beau-livre intitulé *De Chenini à Tataouine, au cœur de la Tunisie berbère*, qui vient de paraître aux éditions Nirvana, elle retrace l'histoire, la culture et l'architecture de chacun de ces deux villages, et livre un regard passionné sur leur vécu au fil des siècles.



Tiré de sa thèse de doctorat, sous la direction du Pr Abdelhamid Larguèche, l'ouvrage, abondamment illustré, restitue la trajectoire, souligne la richesse culturelle et restitue l'organisation matérielle. Comment redonner vie à ces espaces de sens et de mémoire? Cyrine Ben Ghachem s'emploie à dessiner des voies d'une nouvelle présence au-delà des représentations touristiques et de démarches désuètes de développement local. L'historienne se fait militante pour plaider en faveur d'une prise de conscience collective pour l'exploration du monde berbère, sa préservation et ses interactions. Plus qu'une inscription sur la liste des sites universels protégés par l'Unesco, il s'agit de lui redonner vie.

Le livre de Cyrine Ben Ghachem est instructif. On plonge dans cet univers non pas avec le regard furtif d'un touriste à la recherche d'émotions passagères, mais la conscience d'un passionné féru d'histoire et d'ethnographie. A la base, Chenini et Douiret avaient été édifiés en greniers, sur des hauteurs, par des agriculteurs soucieux de protéger leurs récoltes. Des légendes reprises par des générations successives racontent les origines. La mémoire transmise grâce à l'oralité permet de conserver une identité forte. Chaque chant, chaque plat, chaque motif d'artisanat, et chaque pierre posée proviennent d'un art aux multiples expressions.

Cyrine Ben Ghachem promène une plume de chercheuse tenue par la rigueur, mais aussi trempée dans un ressenti poétisé. Ses textes se déroulent fluidement, les illustrations interrogent l'imaginaire pour deviner la vie qui y régnait. ■



Bonnes feuilles

Chenini

Ce village suspendu entre ciel et terre, où le murmure du vent raconte l'histoire millénaire des Berbères, est un sanctuaire de pierre et de silence. Niché au cœur des montagnes du Sud- Est tunisien et sculpté à même la roche, il semble avoir été modelé par le souffle du désert, les maisons troglodytiques sont blotties dans les flancs escarpés comme autant de nids secrets. Ici, le temps s'étire, effleurant chaque pierre, chaque chemin, comme s'il s'était arrêté pour contempler la majesté des lieux. Les ruines d'anciens greniers, les ksour, veillent comme des gardiens silencieux sur ce paysage immuable, témoins des jours où les caravanes traversaient ces terres brûlées pour commercer des épices, des étoffes, et des rêves venus d'ailleurs. À Chenini, la terre porte en elle la mémoire des générations qui ont bravé la rudesse du désert pour bâtir une vie en harmonie avec les éléments. Le sable et la pierre se mêlent à la lumière dorée du soleil, créant une palette infinie de couleurs qui vibrent au rythme des ombres mouvantes. Les habitants, descendants des premiers

bâisseurs, continuent de préserver ce fragile équilibre, ancrés dans une spiritualité profonde où chaque geste, chaque regard vers l'horizon porte un écho des anciens.

Douiret

Douiret, village fantôme accroché aux flancs des montagnes du sud tunisien, se dévoile tel un mirage figé dans le temps. Ses habitations troglodytiques en ruine, autrefois abris contre la chaleur suffocante du désert, se dressent encore fièrement, comme des vestiges d'une époque révolue où la vie s'animait autour des oliveraies et des marchés. Ici, le silence règne, seulement interrompu par le souffle discret du vent, portant avec lui les murmures d'ancêtres oubliés.

Contrairement à d'autres villages berbères, Douiret n'est pas seulement une curiosité architecturale ; c'est une rencontre avec la fragilité humaine face à l'immensité des éléments. Les pierres sombres, façonnées par le passage



du temps et des saisons, racontent les épreuves d'une communauté autrefois prospère, qui a dû apprendre à survivre dans un environnement où la terre est aussi austère que belle.

L'ombre des palmiers centenaires semblent protéger ces lieux, comme des sentinelles bienveillantes veillant sur les derniers souvenirs de ce qui fut autrefois un bastion vivant. Douiret offre aux voyageurs un chemin de solitude, une invitation à se perdre dans des ruelles désertées où chaque tournant semble révéler un secret enfoui. L'érosion du temps a effacé les voix des habitants, mais dans le calme de l'aube ou sous les étoiles éclatantes de la nuit, une sérénité rare émane de ces ruines, comme une prière silencieuse adressée au ciel.

Un souffle de vie

Chenini, Douiret et tant d'autres villages ne sont pas de simples vestiges. Ils sont des foyers de mémoire, des leçons

de persévérance, des appels à l'humilité et à la beauté. Tant qu'il y aura des habitants pour résister, des institutions pour agir et des visiteurs attentifs pour écouter et témoigner, le Sud-Est tunisien continuera de respirer et de parler, fidèle à lui-même et à ceux qui le portent.

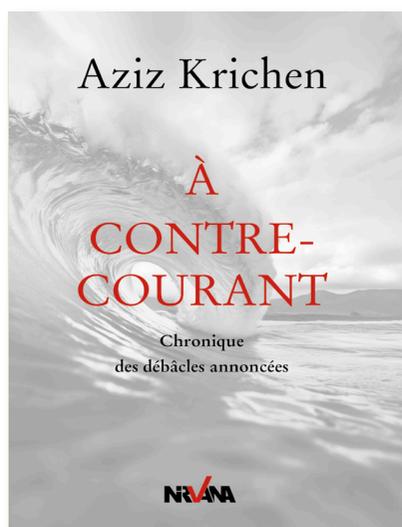
Les pages de ce livre sont une main dans le vent : écoutez le souffle des pierres, le murmure des ruelles, la voix des anciens et le rire des enfants. Laissez ce monde entrer en vous. Que vos yeux deviennent attentifs, vos mémoires fidèles, vos cœurs des refuges pour ces lieux fragiles et vivants. Portez-les avec respect, partagez-les dans vos gestes et vos paroles. Chaque émotion ressentie, chaque récit transmis, chaque pensée consacrée à ces ksour devient un souffle de vie, une résistance silencieuse mais profonde.

Tant qu'il y aura des mains pour écrire, des regards pour voir, et des cœurs pour accueillir, le Sud-Est tunisien continuera de vibrer, de respirer, et de nous parler, fidèle à lui-même et à ceux qui, depuis des siècles, le font vivre. ■



Avec l'épargne QNB, chaque avenir réussi commence par une décision intelligente.





A contre-courant
Chroniques des débâcles annoncées
de Aziz Krichen
Editions Nirvana, 2025, 35 DT



Aziz Krichen

A contre-courant

L'évolution de l'histoire lui donnera raison : plusieurs années après, ses analyses ont été «validées». Aziz Krichen, intellectuel et grande figure de la gauche tunisienne, revient avec un livre-document intitulé : *A contre-courant - Chroniques des débâcles annoncées*, paru aux éditions Nirvana. Quatre essais fondateurs, rédigés avant 2011 et jusque-là non publiés, sont complétés par un cinquième texte où il dresse un constat sévère sur la Tunisie post-2011. «*La classe politique issue de la révolution, affirme-t-il, a échoué à incarner les aspirations populaires. Prisonnière des rivalités de pouvoir et du mimétisme idéologique, elle s'est déconnectée du pays réel, ouvrant la voie au désenchantement civique et au tournant autoritaire de 2021. La dépendance économique et la crise de légitimité des élites sont, pour lui, les symptômes d'une faillite plus profonde : celle du projet national inachevé.*»

Analysant la situation géopolitique qui prévalait dans le monde au cours des décennies 1990-2010, Aziz Krichen avait écrit que «*la parenthèse hégémonique des États-Unis appartenait dorénavant au passé.*» Il ajoutera que «*les prochaines décennies ne seraient pas la scène d'un triomphe perpétuel, mais celle de la décomposition graduelle de leur Empire et prévoyant qu'ils emploieraient tous les moyens à leur disposition pour retarder le plus longtemps possible les échéances.*» Ces analyses ne seront publiées qu'en 2023 sous le titre de : «*Un Monde se meurt, un autre se lève.*» «*Je mettais, écrit-il, en opposition, d'un côté, les dynamiques économiques expliquant le déclin productif persistant des États-Unis et, de l'autre, la montée en puissance irrésistible de plusieurs grands pays du Sud, notamment de la Chine.*»

Bien que ses conclusions soient reconnues, son livre laissait les lecteurs, l'auteur lui aussi, sur la frustration d'une non-projection des analyses sur la Tunisie et la région. Aziz Krichen se remettra à l'ouvrage, exhumant de ses archives quatre essais fondateurs qu'il avait rédigés il y a des années et qui gardent aujourd'hui encore toute leur pertinence. Il y ajoutera un cinquième essai, «*conçu comme une rétrospective générale couvrant la totalité de la séquence 1990-2023.*» Le premier essai (*"Question nationale, marxisme et droits de l'homme"*) revient sur la guerre du Golfe de 1990 et la fracture qu'elle a provoquée au sein des élites arabes. Krichen critique à la fois le suivisme anti-arabe des intellectuels modernistes et la dérive idéologique du marxisme local, incapable de penser la nation et la souveraineté. Selon lui, la conversion d'une partie de la gauche à l'idéologie des *"droits de l'homme"* a vidé cette dernière de sa substance anticoloniale et l'a rendue complice, malgré elle, de l'ingérence occidentale.

Dans le deuxième essai (*"Non à l'ingérence"*), il analyse l'émergence du *"droit d'ingérence humanitaire"* qu'il considère comme un instrument de domination. Derrière le langage des droits, Krichen voit se profiler une stratégie de contrôle du Sud

par les institutions financières internationales et les puissances occidentales. Les Programmes d'ajustement structurel (PAS) et la rhétorique libérale auraient favorisé la dépendance et la désindustrialisation, neutralisant les élites nationales en les transformant en relais internes du néolibéralisme. Le troisième essai (*"Comment la France est redevenue atlantiste"*) et le quatrième (*"Vie et mort de l'universalisme américain"*) prolongent cette critique à l'échelle mondiale. Aziz Krichen y décrit la mutation idéologique de l'Europe après la guerre froide, ralliée à l'agenda américain, et la décomposition de l'universalisme occidental, désormais perçu comme un instrument d'hégémonie.

Le cinquième essai (*"Le piège et le tourment"*) porte sur la Tunisie post-2011.

Aziz Krichen reste convaincu que l'émancipation du Sud passe par une reconquête de la souveraineté intellectuelle, politique et économique. Contre la violence impériale et la démission des élites, il appelle à une refondation du projet national-démocratique, enraciné dans la réalité des peuples et tourné vers l'avenir. ■

Bonnes feuilles

“Notre demain sera nécessairement différent”

«Les peuples arabes seraient-ils dès lors éternellement condamnés à se morfondre dans l'abdication et l'impuissance ? Je ne le pense pas un instant.

En regardant les choses avec un minimum de recul, on se rend compte que ce que l'on endure à présent était inévitable. Dans des pays dépendants, aux structures politiques et sociales fragiles, dépourvus pour ainsi dire d'une véritable immunité, il était fatal que l'offensive américaine lancée après la disparition du bloc soviétique fasse partout de gros dégâts, a fortiori chez nous. Mais cette période de suprématie mondiale exclusive des États-Unis est terminée, du fait de l'entrée en lice des pays émergents et du retour au premier plan de la Fédération de Russie. Nous sommes engagés depuis sur une autre trajectoire, une trajectoire de transition, où les Américains (et leurs alliés) mettent tout en œuvre pour stopper leur déclin, tandis que leurs rivaux poursuivent vaillamment leur marche en avant.

Ce moment de transition singulier est un moment de très grande tension et de très grand danger ; il se caractérise par un déferlement inouï de violence, provoqué principa-

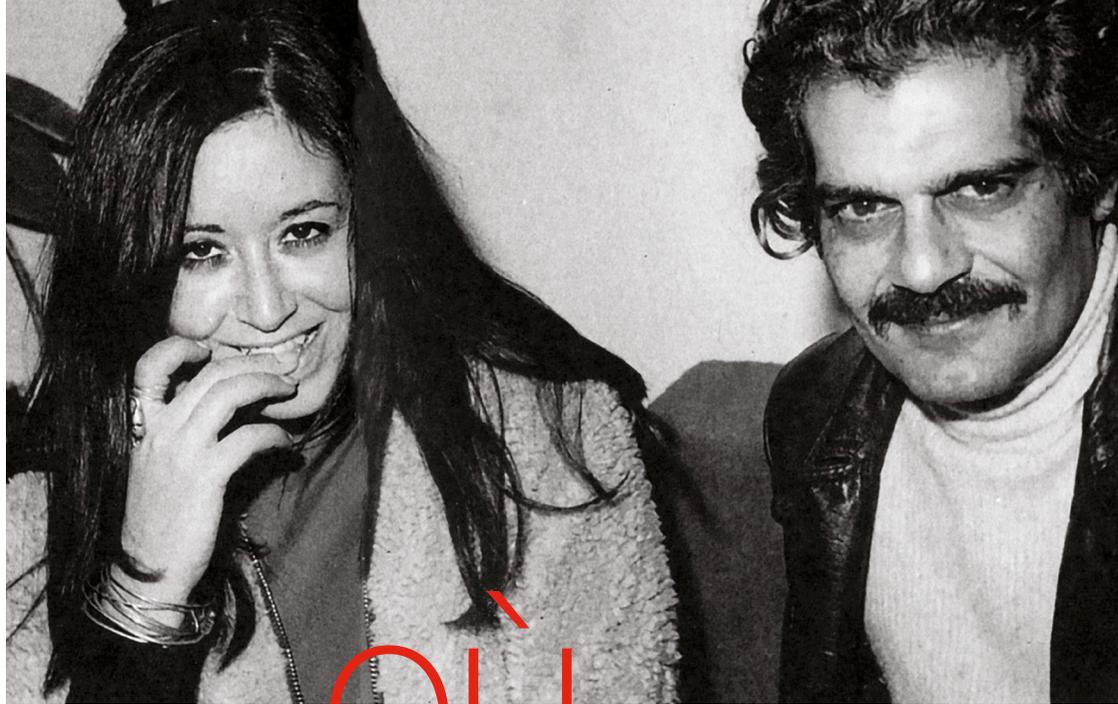
lement par les vieilles puissances pour barrer la route aux puissances montantes et les empêcher de les supplanter. Ce qui se déroule actuellement au Moyen-Orient – guerre génocidaire en Palestine, guerres d'occupation au Liban et en Syrie ; attaques contre l'Iran, le Yémen et l'Irak ; menaces voilées contre l'Égypte et la Jordanie... – s'inscrit pleinement dans cette perspective.

Pour les États-Unis et les autres pays occidentaux, continuer à dominer le Moyen-Orient est essentiel à la préservation de leur domination sur le monde, particulièrement après leur échec en Ukraine. C'est la raison pour laquelle ils ne lâcheront pas de sitôt Israël, leur prolongement mercenaire dans la région. Ils persisteront sans honte à le surarmer et le pousseront à aller jusqu'au bout de ses crimes et de ses fantasmes. (...)

Notre demain sera nécessairement différent de notre aujourd'hui. Dans différents pays, le nouveau cycle des processus d'émancipation nationale des peuples du Sud est d'ores et déjà amorcé. Et l'on peut tenir pour certain que le mouvement ira en s'amplifiant et qu'il nous entraînera.»



**Le jour où, chroniques
d'une journaliste nostalgique**
de Alya Hamza
Editions Simpect, 2025



Le jour OÙ Alya Hamza...

■ ...Tête à tête avec Omar Sharif



Le concept est désormais bien rodé. Mais, en plus des villes du cœur, des moments forts. Alya Hamza, écrivaine et journaliste de talent, poursuit la publication de ses chroniques. Après Mahdia et Tozeur, et en attendant Kairouan, elle livre des souvenirs exquis sous le titre de *Le jour où...Chroniques d'une journaliste nostalgique*, paru aux Editions Simpect.

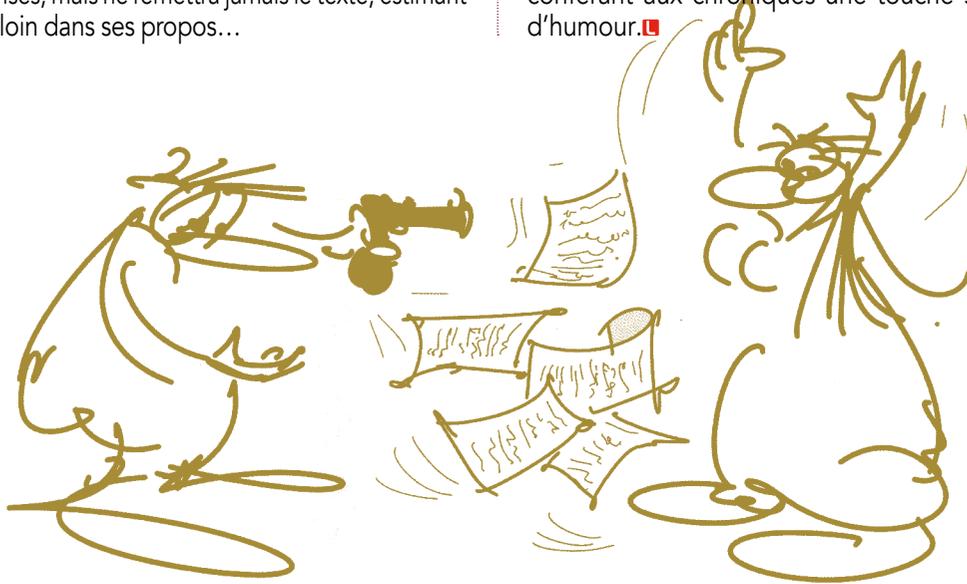
En une soixantaine de textes brefs et ciselés, Alya dessine des pièces de puzzle d'une époque, à partir des années 1970, qu'elle a vécue intensément. Reconstituant des ambiances et dressant des portraits furtifs, adossés à des scènes anecdotiques, elle peint ! Son lexique est très varié : il va du Pape à la Reine d'Angleterre, en passant par Bourguiba, Macron, Bouteflika, Jalloud, Johnny Halliday, Catherine Deneuve, Omar Sharif, Feirouz...

Le Sultan Qabous, François Mitterrand, l'Emir Bandar, Bernadette Chirac, l'épouse de Kadhafiet Sheikha Moza ne lui échappent pas eux aussi.

De ses rencontres avec de grands acteurs de divers univers, elle rapporte des souvenirs personnels, piquants. Johnny l'avait déçue lorsque, répondant à une question s'il souhaitait avoir un garçon ou une fille, il lui lança : un lapin. La Reine d'Angleterre se mettra plutôt à lui poser

des questions. Elle ratera l'occasion de jouer au bridge avec Omar Sharif, tout simplement parce qu'elle ne savait pas y jouer. Sophia Loren, en vacances à Hammamet, préparera des pâtes. Bouteflika, à la fin d'une interview, demandera à relire ses réponses, mais ne remettra jamais le texte, estimant avoir été très loin dans ses propos...

Sur un ton taquin, amusé et nostalgique, Alya Hamza «traite» convenablement ses stars. Elle sait aller au plus savoureux, dans la densité d'un texte concis. Les dessins de Lotfi Ben Sassi illustrent agréablement ses textes, conférant aux chroniques une touche supplémentaire d'humour.



Bonnes feuilles

Le jour où la Reine d'Angleterre m'a interviewée

Oui, la Reine d'Angleterre, Sa Majesté Elizabeth II, par la grâce de Dieu, reine du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et de ses autres royaumes et territoires, chef du Commonwealth, défenseur de la Foi, en gros, celle de la série The Crown. La seule, la vraie, celle sur l'empire de laquelle, jadis, le soleil ne se couchait jamais, mais qui continuait tout de même de régner sur d'exotiques territoires à travers le Commonwealth.

Celle dont les chapeaux et les chiens sont entrés dans l'Histoire.

Bref, la Reine Elizabeth II était à Tunis, dans le cadre de je ne sais plus quel périple, à bord de son bateau, le Britannia, qu'elle refusa, d'ailleurs, de quitter pour le palais proposé. Elle en descendit, bien sûr, pour sacrifier à quelques cérémo-



nies. Et au passage, se faire tapoter la joue par Bourguiba, familier de ce geste, affectueux certes, mais totalement iconoclaste dans ces circonstances, car dans le protocole royal, on ne touche jamais la reine.

Les responsables britanniques en perdirent leur flegme, britannique pourtant.

Sa Majesté avait, dans sa bienveillance, accepté de répondre aux questions de l'audacieuse jeune journaliste que j'étais alors. Mais en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, et pour le réaliser, je me rendis compte... que c'était moi qui étais en train de répondre aux questions de la reine, questions sur l'origine de ma vocation, ma formation, les problèmes que je pouvais rencontrer dans mon travail, mes sujets de prédilection !!!

Et quand enfin consciente, je m'exclamais : «*Mais Majesté, c'est moi qui suis censée vous interviewer!*». L'entretien s'acheva sur un sourire malicieux.

Le jour où je n'ai pas joué au bridge avec Omar Sharif

Ce fut uniquement parce que je ne sais pas jouer au bridge. Ni à aucun autre jeu de cartes d'ailleurs. Parce que vous imaginez bien que sachant Omar Sharif le Magnifique à Djerba, pour participer à un tournoi de bridge, j'aurais tout fait pour en être. J'ai tout fait d'ailleurs, non pour participer au tournoi, mais forte de ma carte de presse, pour le couvrir. Ayant promis juré que je rapporterai une interview de la star, mon directeur accepta de m'envoyer sur l'île où l'air est si doux qu'on oublie d'y mourir.

Omar Sharif était là, l'œil de velours et la moustache conquérante, tout auréolé de son prestige du Docteur Jivago qui le fit entrer dans le panthéon du cinéma, mais aussi du rôle subtilement ambigu du Prince Ali dans Lawrence d'Arabie qui lui valut une nomination aux Oscars, ou encore de celui de Mayerling avec Catherine Deneuve. Cette légende vivante du cinéma, celui qui allait tourner 75 films et dont la carrière allait durer 60 ans - on ne le savait pas encore bien sûr - était devant moi.

Et ma foi, étonnamment accessible, disponible et bien disposé. J'en profitais de façon éhontée, lui posant toutes les questions qui font une bonne interview, y compris les plus personnelles. Il avait gagné au bridge la veille, et était d'une humeur charmante... Jusqu'au moment où tout le

charme et la magie de Djerba n'eurent plus aucun effet sur un Docteur Jivago devenu maussade et où l'interview retomba comme un soufflé. Une nouvelle était tombée : ce joueur invétéré avait appris que son cheval de course avait perdu au cours d'une dernière épreuve.

Le jour où Abdelaziz Bouteflika m'a volé mon interview

Dieu sait que je m'étais battue pour l'obtenir, utilisant tous les réseaux et connexions possibles, réussissant à l'approcher au cours d'un dîner privé, l'engageant dans une longue conversation qui me fit regarder de travers par les autres convives... Bref, je réussis à arracher une promesse d'interview à celui qui était à l'époque le plus jeune ministre des Affaires étrangères algérien et un des hommes politiques du Maghreb les plus observés.

Armée de mon seul stylo - et hélas pas d'un micro, ce que j'ai amèrement regretté par la suite - je me rendis donc à l'hôtel où était descendu l'hôte de marque. Il me reçut avec beaucoup de grâce, étonnamment disponible, prolixe, brillant, charmant.

L'interview fut passionnante, et Bouteflika n'éluda aucune des questions de géopolitique que l'on m'avait aidée à soigneusement élaborer.

Puis à la fin de l'entrevue, au moment où je le remerciais chaleureusement pour son temps et sa disponibilité, il murmura, la mèche séduisante et l'œil vert qui frise : «*Vous m'avez fait dire des choses que je n'aurais peut-être pas dû. Permettez-moi de relire vos notes, je vous les laisserai dans une heure à la réception.*»

J'eus beau m'accrocher comme une noyée à mes feuillets, m'humilier en affirmant avoir une écriture épouvantable et indéchiffrable - ce qui est incontestablement vrai - rien n'y fit. Inutile de préciser que je ne revis jamais mon interview. Vindicative, je m'arrangeais pour être au pied de la passerelle lors de la visite suivante de celui qui était devenu, entre-temps, président. Il me reconnut, me saluant d'un ironique - ou gentil, je ne sais trop - «*mademoiselle interview*». Puis à mi-voix, s'excusant presque :

«*Je ne pouvais pas vous laisser publier ce que vous m'avez fait dire.*»

طاقتنا تتجدد فينا، لينا





Dr Saayda Ben Becher Une femme d'exception... Une carrière au firmament



• Par Dr Leila Essaddam

Pendant plus de 30 ans, la professeure Saayda Ben Becher s'était dévouée à la tête du service de pédiatrie à l'hôpital d'enfants Béchir-Hamza à Tunis (1992-2024). Elle est décédée le 6 octobre dernier, suscitant une vive émotion et laissant un souvenir impérissable. Toute sa vie durant, Pr Ben Becher s'était consacrée à la pédiatrie, à l'enseignement et à la recherche. Thèse de doctorat en 1978, spécialité en pédiatrie en 1984, assistante hospitalo-universitaire (1993), maître de conférences agrégée (2000), professeure (2000), et cheffe de service (1994) : elle n'avait cessé de monter une à une les marches du savoir. Hommage.

Saayda Ben Becher voit le jour en avril 1954. Elle grandit dans une famille fière de ses origines et des valeurs transmises par ses parents: le travail, la rigueur, la droiture



■ Photo d'elle enfant

et une foi profonde guidée par une vision éclairée de la religion. Son père, Lassâad, grand propriétaire terrien, était profondément ancré dans la ruralité de Ben Béchir, dans le gouvernorat de



■ Avec sa sœur Sélîma

Jendouba. Attaché à ses racines, mais résolument tourné vers la modernité, il était désireux d'émanciper ses concitoyens tunisiens face aux colons et de les aider à s'unir pour se développer ayant été à la tête de la COCEBLE et la COSEM. Sa mère, Fatma Djellouli, était une citadine enracinée dans l'urbanité tunisoise. Fille du ministre Lahbib Djellouli et nièce du savantissime Cheikh Tahar Ben Achour, elle fut bachelière puis licenciée en sociologie –un parcours rare pour une femme à cette époque- et n'hésita pas un instant, malgré ses attaches citadines, à rejoindre dès 1951, année de son mariage, le petit village de Ben Béchir. C'est donc à l'écart des mondanités et du confort de la capitale que Saayda naît et grandit, bercée par cet environnement empreint de sens des responsabilités et de solides principes moraux.



■ À la faculté de Médecine avec les Drs Héra Bouhejba et Monia Bostangi

Une élève précoce entre deux mondes...

Saayda, aînée d'une fratrie de quatre enfants, a passé ses premières années scolaires à l'école primaire du village de Ben Béchir. Une fois son certificat d'études primaires en poche, son parcours a pris un tournant radical. L'absence de collège dans la région l'a contrainte à quitter le cocon familial à seulement dix ans pour intégrer un pensionnat de jeunes filles à Carthage, loin de la quiétude champêtre et familiale de son enfance. D'entrée, elle fit preuve d'un courage et d'une discipline remarquables, acceptant cet éloignement pendant trois ans. Son séjour au pensionnat prit fin lorsqu'elle fut rejointe par sa sœur cadette, puis par toute la famille qui s'installa à Tunis au quartier de Montfleury. Sans doute soulagée par ce regroupement, Saayda retrouva un équilibre qui lui permit de confirmer son excellence scolaire, d'abord au collège puis au lycée de Montfleury, tous deux proches du nouveau foyer familial.

Une scolarité exemplaire...

Sérieuse mais toujours accessible, Saayda avait hérité de son père une rigueur morale allée à une profonde humanité. Déjà, la jeune fille se montrait sociable et animée par une ardente volonté de réussite. Son objectif était d'intégrer des études supérieures de médecine, un choix qu'elle considérait comme un véritable sacerdoce, tant elle était consciente de l'impact social de cette profession sur le bien-être et la souffrance des plus vulnérables. Ne s'était-elle pas déjà entraînée, enfant, à être le «docteur attiré» des poupées de sa sœur Sélima?

Une fois son baccalauréat en poche, à 17 ans, elle s'orientait donc tout naturellement vers la médecine, devenant la première de sa famille à emprunter cette voie. Mais son

exemple ne sera pas isolé puisqu'elle inspirera plus tard les vocations de sa fille Leïla et de sa nièce Sarra.

La médecine pour vocation, la pédiatrie pour passion...

Après l'année préparatoire passée avec succès à faculté des Sciences du Campus universitaire, elle entama ses études médicales à la faculté de Médecine de Tunis en octobre 1972.

Les stages hospitaliers se faisaient à l'époque dès la première année. C'est ainsi que son premier contact avec les malades eut lieu au service de gastro-entérologie du Dr Béchir Daoud, avant la cardiologie au service du Pr Mongi Ben Cheikh puis la carcinologie auprès du Pr Néjib Mourali.

Elle fit son premier stage d'externat au service du Pr Hassouna Ben Ayed. C'est dans ce service aussi qu'elle fit ses

premières gardes hospitalières, notamment auprès de patients sous dialyse péritonéale alors manuelle.

Saayda aborda pour la première fois la pédiatrie en tant qu'externe dans le service du Pr Béchir Hamza. Elle fut tout de suite frappée par le « climat » qui y régnait : ambiance familiale mais travail régulier et rigoureux et surtout respect réciproque des différents membres de l'équipe. Le Pr Hamza la marqua profondément par ses qualités humaines et surtout ses qualités de « chef ».

En octobre 1977, nouvellement mariée à un jeune chirurgien orthopédiste, Hamza Essaddam, elle entama son internat en pédiatrie. En réalité, c'était le début d'un engagement exclusif, car dès lors, elle ne quittera plus jamais le champ de la pédiatrie. Son internat se déroule en grande partie dans le service du Pr Hamza, où elle bénéficie de l'enseignement du Pr



■ 5^{ème} année de médecine à la FMT. Avec les Drs Habib Haulala, Oueslati, Amor Sâadi et Monia Bostangi

Moncef Hamza, qui l'initie aux pathologies infantiles courantes, et du Pr agrégé Taoufik Boudhina, dont les grandes visites sont pour elle une source d'enrichissement continu. La Pr Naïma Khrouf, responsable d'une unité de néonatalogie, l'initie à cette spécialité émergente. C'est d'ailleurs cette passion pour la néonatalogie qui la conduit à consacrer sa thèse, une étude prospective, aux nouveau-nés.

Elle soutient sa thèse en mars 1980, alors enceinte, et obtient la mention "Très Honorable avec les félicitations

du jury". Admise au concours de résidanat, elle entame, jeune maman, sa spécialisation en octobre 1980.

La pédiatrie au coeur ... l'excellence pour moteur

Après un semestre dans le service du Pr Hédi Maherzi, elle retrouve Dr Naïma Khrouf et approfondit sa maîtrise de la néonatalogie. Durant les deux années suivantes, elle revient dans le service du Pr Hamza, où elle affine ses compétences auprès des Drs Taoufik

Boudhina et Béchir Bennaceur. Elle clôture son cursus en octobre 1984 par un stage en médecine préventive et sociale au centre PMI de Mellassine, dirigé alors par le Pr Hédi Mhenni.

Le 12 novembre 1984, elle réussit brillamment l'examen de spécialité en pédiatrie, qu'elle passe en tête de promotion. Deux semaines plus tard, le 24 novembre 1984, elle est aussi reçue major du concours d'assistantat hospitalo-universitaire dans la même discipline.

Un sens aigu des responsabilités

Dès les premières années de sa carrière, Saayda s'est illustrée par un engagement constant et une capacité remarquable à assumer des responsabilités majeures, tant sur le plan professionnel qu'académique. Éluë au Conseil national de l'Ordre de Tunis de 1992 à 1998, aux côtés des présidents Hachemi Ayari puis Abderrahmane Gafsi, elle participa activement à la régulation de la pratique médicale en Tunisie. En parallèle, elle est nommée chef du service de Pédiatrie urgences et consultations (PUC) dès 1992 — d'abord par intérim jusqu'en 1996, puis officiellement jusqu'en 2024 — dirigeant ce service clé avec rigueur et dévouement et un sens profond de l'humain pendant plus de trois décennies.

Elle se distingue aussi par son engagement scientifique : dès janvier 1991, elle devient rédactrice en chef adjointe de la Revue maghrébine de pédiatrie, avant d'en prendre la direction en 1996 en tant que rédactrice en chef, contribuant à l'essor de la recherche pédiatrique dans la région. De 2004 à 2011, elle préside la Société tunisienne de pédiatrie, renforçant le rôle de cette institution au niveau national, puis, en 2008, elle accède à la présidence de l'Union des sociétés de pédiatrie du Moyen-Orient et de la Méditerranée (Umemps), affirmant son influence à l'échelle régionale. Sur le plan académique, elle dirige le jury du deuxième cycle des





■ Congrès de la Société tunisienne de pédiatrie. Mars 2024. de G à D : Dr Kamoun, Dr Kebaili, Dr Hachicha, Dr Kmiha, Dr Ben Becher et Dr Essaddam

études médicales (DCEM2) à la faculté de Médecine de Tunis de 2005 à 2017, encadrant avec exigence et bienveillance la formation des futurs médecins. Enfin, son expertise est reconnue au niveau international lorsqu'elle est nommée experte auprès de l'Organisation mondiale de la santé entre 2007 et 2011.

Saayda, le cœur de la famille

Derrière la figure de médecin accomplie et d'universitaire respectée, Saayda Ben Becher fut avant tout un pilier familial. Présente, disponible, investie, elle a toujours su concilier les responsabilités d'une vie professionnelle exigeante avec l'attention délicate portée aux siens. Femme de tête et organisatrice hors pair du quotidien familial, elle dirigeait de main de maître son foyer, alliant rigueur et bienveillance. Avec son mari Hamza, qui veillait jalousement à préserver sa liberté et partageait avec elle les mêmes idéaux d'amour du travail, de la famille et des autres, elle formait un couple complice, guidé par des valeurs communes et un profond respect mutuel.

Son mémorable franc-parler, à la fois franc et bienveillant, faisait d'elle une

référence dans toutes les discussions familiales. Son avis, recherché et respecté, faisait autorité sans jamais écraser, tant il était nourri d'expérience, de bon sens et d'une profonde lucidité.

Elle a accompagné avec dévouement la scolarité de ses enfants Leïla et Walid, puis celle de ses petites-filles Nour et Zeineb, mêlant à parts égales exigence et souplesse, encouragement et cadre. Elle savait encourager sans flatter, corriger sans blesser.

Véritable centre névralgique de la famille, elle centralisait, sans jamais s'en plaindre, les demandes et besoins du cercle familial élargi. Petits ou grands tracas, décisions importantes ou simples conseils du quotidien : tout passait par elle, et rien ne lui échappait. Son entregent naturel, sa capacité à mettre chacun à l'aise et son sens du lien ont fait d'elle un ciment familial, respecté et aimé bien au-delà du cercle proche.

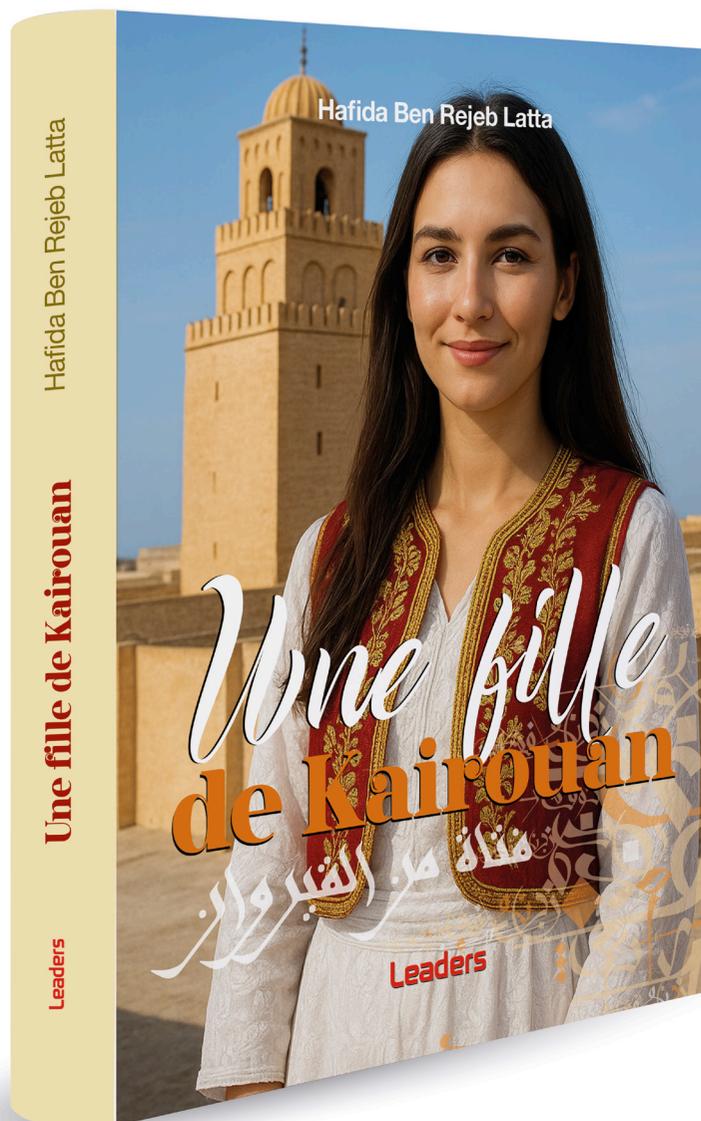
Le parcours du Dr Saayda Ben Becher dépasse de loin les contours d'une brillante carrière médicale. Il incarne une vie guidée par l'excellence, le sens du devoir et l'humanité. Femme de conviction et d'action, elle a su conjuguer

exigence, engagement et transmission avec une constance admirable. Son professionnalisme rigoureux n'a jamais éclipsé sa chaleur humaine, son écoute bienveillante ni cette touche d'humour discret qui faisait d'elle une figure à la fois respectée et profondément aimée. Le pot de départ organisé spontanément par le personnel de son service en mai 2024 lors de son départ à la retraite témoigne de l'estime, de la reconnaissance et de l'affection sincère de toute une équipe qui voyait en elle bien plus qu'un chef : un repère, un modèle, une présence rassurante. Elle a laissé une empreinte durable dans le cœur de ceux qui l'ont côtoyée : patients, étudiants, collègues, familles et amis.

Son influence a dépassé les frontières, tout comme les hommages qu'elle a suscités. À l'annonce de son décès, de nombreux témoignages ont afflué, émanant de personnalités médicales, d'anciens élèves, de confrères et consœurs d'horizons divers, de toutes sensibilités et de divers pays. Tous saluent unanimement son intégrité, sa compétence, sa générosité et l'élégance avec laquelle elle a incarné la médecine au féminin. ■

L.E.

VIENT DE PARAÎTRE



Bon de commande

Nombre d'exemplaires x 60 DT Total

Nom et prénom ou Raison sociale :

Adresse de livraison :

Code postal [][][][]

Tel [][][][][][][][]

Je joins mon règlement au nom de PR Factory

- Chèque bancaire
 Virement

CBB : TN59 08 008 000671001274071

Date et signature

Rue Abdelwaheb Jilani, Ennour Building,
Cité des Sciences, 1082 Tunis - Mahrajène
Tel +216 71 232 111 / Fax : +216 71 750 333
www.leaders.com.tn



• Par Habib Touhami

Associations, société civile et politique

A l'instar de celui des partis politiques, le nombre d'associations actuellement en activité en Tunisie n'est pas arrêté avec précision. Ce qu'on sait, c'est qu'entre 2011 et 2020, période critique s'il en est, plus de treize mille nouvelles associations ont été créées et que leur nombre aurait atteint 25.000 à la fin de 2024. D'autres sources parlent de 18.000, tenant compte du nombre d'associations fictives ou en sommeil. On ne connaît pas grand-chose sur le nombre de leurs adhérents, leur budget, leur source de financement et la nature de leurs attaches avec l'extérieur. L'opacité règne, et qu'elle soit la faute des associations elles-mêmes ou non, qu'elle résulte ou non d'un manquement de l'Etat à accomplir ses missions de contrôle des flux financiers, elle a fini par susciter suspicions et hostilité dans un large public. Plus qu'ailleurs, la transparence est ici requise.

Qu'il soit de 25.000 ou 18.000, le nombre d'associations est jugé excessif. Certains sont allés jusqu'à le considérer comme suspect, forcément suspect. Mais même si l'on retient le nombre de 25.000, cela ne fera in fine qu'une association pour 476 habitants en moyenne. Comparé au ratio français, une association pour 65 habitants, le ratio marocain, une association pour 290 habitants, le ratio tunisien d'une association pour 476 habitants apparaît plus proche de la normalité internationale que le contraire. Faire le procès des associations en raison uniquement de leur nombre est dénué de sens. Il existe par contre une ombre qui plane sur leur gestion, leur mode de fonctionnement, leur obéissance politique et leur

pénétration éventuelle par des forces extérieures hostiles.

Les termes du décret-loi n°2011-88 du 24 septembre 2011 portant organisation des associations permettent pourtant à l'Etat de procéder à tous les contrôles et investigations qu'il juge nécessaires et de traduire les contrevenants devant les tribunaux, et ce, sans aller jusqu'à remettre en cause la liberté d'association elle-même. Pourquoi ne le ferait-il pas avec un peu plus de célérité et de clarté? Il est possible que le décret-loi en question ait donné « des pouvoirs trop larges aux associations », pourquoi ne pas en débattre sans grandiloquence ou procès d'intention? Il est possible aussi que les activités de certaines associations aient touché directement à la souveraineté nationale? Qu'elles soient alors mises à l'index, punies et bannies. Dans le cas d'espèce, un procès devant le public a plus de portée symbolique et de résonance qu'un procès devant le tribunal.

Les Tunisiens n'ont manifestement plus confiance dans leurs partis politiques, leurs syndicats et leurs associations. C'est grand dommage! Un pays sans corps intermédiaires, sans vie associative, sans négociation sur le partage équitable des richesses produites et la répartition juste de la charge fiscale, est un pays nécessairement corseté, figé, travaillé par les passions extrêmes et les rancœurs inassouvies. La vie des nations est dans le mouvement, pas dans l'immobilisme, et les associations participent, qu'on le veuille ou non, de ce mouvement, tout autant que les partis politiques ou les syndicats, pour peu que les uns et les autres agissent en conséquence. **■**

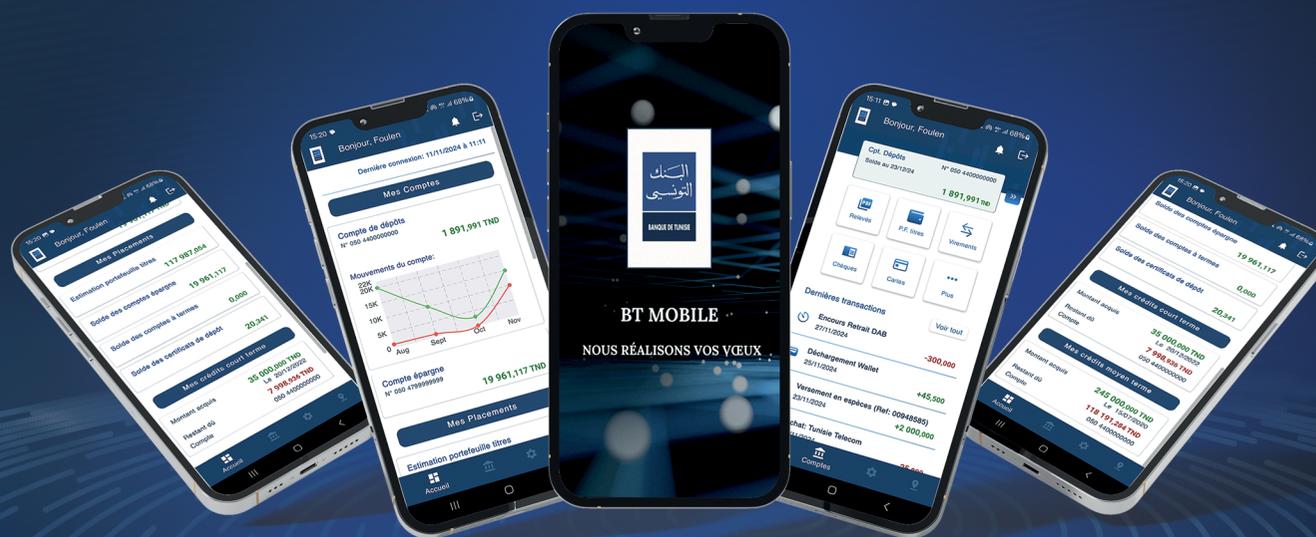
H.T.

Nouvelle application BT Mobile

البنك
التونسي

BANQUE DE TUNISIE

Plus rapide, plus intuitive, plus connectée.



Les fonctionnalités essentielles

- Connexion biométrique
- Dashboard adapté
- Virements instantanés
- Edition et partage du RIB/IBAN
- Souscription et gestion SICAV

Nouvelles fonctionnalités ¹

- Gestion des wallets BT MPAY
- Consultation et partage des relevés bancaires PDF
- Suivi des demandes de chéquier et des virements reçus
- Gestion des dossiers de scolarité

Download on the
 **App Store**

GET IT ON
 **Google Play**



REACH FOR THE CROWN



L'OYSTER PERPETUAL



BEN JANNET & CO
1986

BOULEVARD PRINCIPAL, LES BERGES DU LAC 1
TÉL +216 26 114 400
RUE LAC VICTORIA, LES BERGES DU LAC 1
TÉL +216 27 332 233



ROLEX